

Mémoire de master

Se voir *comme auxiliaire de passif*

Sigbjørn Næss



Oppgave for graden
Master i fransk språk
60 studiepoeng

Institutt for litteratur, områdestudier og europeiske språk
Det humanistiske fakultet

UNIVERSITETET I OSLO

Høsten 2020

Mémoire de master

Se voir comme auxiliaire de passif

Sigbjørn Næss

© 2020 Sigbjørn Næss

Mémoire de master

<http://www.duo.uio.no/>

Résumé

Ce mémoire de master est une étude du verbe pronominal *se voir* utilisé comme auxiliaire de passif où le verbe principal est à l'infinitif ou au participe passé. Nos analyses s'appuient sur des communiqués de presse du corpus "French Newspaper Corpus" (FNC), complétées par des exemples trouvés en ligne. Presque 30 000 propositions utilisant le passif en *se voir* sont identifiées dans le corpus, par rapport à environ 65 000 propositions au passif standard. Le passif en *se voir* semble peu étudié et les grammaires traditionnelles ne le traitent que brièvement.

70% des verbes utilisés au passif en *se voir* sont formellement datifs; 30% ne sont pas datifs mais sont synonymes de verbes datifs et expriment des datifs étendus. Nos analyses relèvent que ce type de passif redistribue le rôle sémantique de bénéficiaire en position de sujet; le passif standard en revanche redistribue le patient. Le bénéficiaire est représenté syntaxiquement par le complément d'objet indirect datif si le verbe est datif et par le complément d'objet direct si l'on a affaire à un verbe qui manifeste le datif étendu. L'étude montre que la variante *se voir* + <infinitif> a le caractère d'un passif verbal qui focalise sur le résultat d'une action verbale sans que le procès soit directement exprimé. *Se voir* + <participe passé> permet une double lecture comme un passif adjectival, qui exprime une propriété ou un état du sujet, ou une construction attributive.

Pour déterminer si *se voir* est en cours d'être grammaticalisé comme auxiliaire de passif, deux critères sont contrôlés : l'affaiblissement ou la perte du sens lexical original et l'adaptation à de nouveaux contextes où de nouvelles règles grammaticales s'imposent. Une vision physique semble sous-entendue dans quelques exemples analysés, mais elle ne paraît pas présumée dans la majorité des cas. *Se voir* semble moins adapté au nouveau contexte grammatical; les accords entre le sujet et les participes

passés conformément aux normes uniquement dans un sur trois cas examinés, un chiffre nettement moins que prévu.

Remerciements

Plusieurs personnes méritent mes remerciements les plus sincères pour leurs contributions directes et indirectes à ce mémoire de master.

D'abord, je tiens à remercier mon directeur de mémoire, Hans Petter Helland pour son soutien et sa disponibilité quand j'ai eu des idées, des observations et des questions à presque toute heure de la journée et il m'a répondu aussitôt et soigneusement avec des commentaires stimulants et constructifs, indiquant la meilleure direction à suivre. Les discussions sur la syntaxe française ainsi que sur la vie professionnelle ont créé une ambiance particulière et très agréable.

J'exprime aussi ma gratitude à Marianne Hobæk Haff; sa passion pour la grammaire française m'a inspiré à continuer mes études de français; bien que l'informatique soit mon domaine professionnel, elle a montré que l'analyse de langues ressemble à la logique des sciences naturelles. Les discussions en classe étaient toujours joyeuses même si mes questions étaient parfois trop détaillées.

Finalement, je remercie Bodil et Jonas; vous m'avez inspiré d'écrire ce master et de dédier tout mon temps libre à ce projet de recherche – sans vous intéresser à la syntaxe française.

Table des matières

Table des matières	5
Liste des tableaux	9
Table des figures	11
1 Introduction	13
1.1 Justification de l'étude	13
1.2 Problématiques de recherche	14
1.2.1 L'emploi du passif en <i>se voir</i>	14
1.2.2 Classification des verbes utilisés au passif en <i>se voir</i>	14
1.2.3 Aspects contrastifs des deux formes de passif en <i>se voir</i>	15
1.2.4 La théorie homophonique	15
1.2.5 Grammaticalisation	15
1.3 Abréviations	16
2 Aspects théoriques	17
2.1 Préambule	17
2.2 Le passif	17
2.2.1 Le passif canonique	19
2.2.2 Le passif impersonnel	23
2.2.3 Le passif pronominal	24
2.2.4 Le passif en <i>se voir</i>	25
2.2.5 Les passifs en <i>se faire, se laisser, s'entendre</i>	28
2.2.6 Le passif sémantique	29

2.3	Le datif	29
2.3.1	Définitions	29
2.3.2	Les verbes datifs et le <i>coi</i> _{datif}	30
2.3.3	Classement des verbes datifs	32
2.4	La grammaticalisation	34
2.4.1	Définitions et concepts	34
2.4.2	Règles générales de l'accord sujet – participe passé	36
2.4.3	L'accord de <i>se voir</i> + participe passé/adjectif	38
2.4.4	L'accord de <i>se voir</i> + infinitif	39
2.4.5	L'accord comme marqueur de grammaticalisation	39
3	Méthodes, données et statistiques	41
3.1	Le corpus FNC	41
3.2	Méthodes et démarche d'analyse	41
3.2.1	Approche axée sur les données	42
3.2.2	Outils numériques	43
3.2.3	Sources d'erreur	43
3.3	Statistiques de base	45
3.3.1	Aperçu global	45
3.3.2	L'emploi verbal de PSV	46
3.3.3	L'emploi nominal du PSV	50
3.3.4	Distribution des temps verbaux	52
4	Analyses d'emplois	57
4.1	Préambule	57
4.2	Le rôle des verbes datifs	57
4.3	Le PSVi	60
4.3.1	Sélection des verbes à analyser	60
4.3.2	<i>se voir</i> refuser	62
4.3.3	<i>se voir</i> attribuer	66
4.3.4	<i>se voir</i> infliger	68
4.3.5	<i>se voir</i> confier	69

4.3.6	<i>se voir</i> offrir	70
4.3.7	<i>signifier</i> au PCa et au PSVi	72
4.4	Des verbes non-datifs au PSV	74
4.4.1	<i>se voir</i> accuser	74
4.4.2	<i>se voir</i> priver	76
4.5	Le PSVpp	76
4.5.1	Sélection des verbes à analyser	77
4.5.2	<i>se voir</i> contraint	78
4.5.3	<i>se voir</i> obligé	80
4.5.4	<i>se voir</i> privé	82
4.5.5	<i>se voir</i> accusé	83
4.5.6	<i>se voir</i> interdit	84
4.5.7	<i>se voir</i> refusé	85
4.6	Aspects contrastifs entre le PSVi et le PSVpp	86
4.6.1	Contrastes PSVi - PSVpp : la théorie homophonique	88
4.7	L'accord sujet - participe passé	90
4.8	Les types de sujets compatibles avec le PSV	95
5	Conclusions	97
	Bibliographie	103
A	Listes des verbes	107
A.1	Les verbes utilisés au PSVi en ordre alphabétique	107
A.2	Les verbes utilisés au PSVi en ordre numérique	111
A.3	Les verbes utilisés au PSVpp en ordre alphabétique	114
A.4	Les verbes utilisés au PSVpp en ordre numérique	117
A.5	Les verbes utilisés au PSVi et au PSVpp	120
A.6	Les verbes datifs	124

Liste des tableaux

1.1	Liste des abréviations.	16
2.1	Transformation de l'actif au passif canonique	20
2.2	La correspondance des actants du PSV, du PCa et de l'actif.	26
2.3	Les 23 verbes non-datifs fréquemment utilisés au PSV.	33
3.1	Les temps verbaux des auxiliaires du PSVi, du PSVpp et du PCa.	55
4.1	Classification des premiers 97 verbes (fréquence ≥ 15 occurrences) en sous-catégories datives.	59
4.2	Classification de 13 verbes uniquement utilisés au PSVpp (fréquence ≥ 15). 59	
4.3	Les 100 verbes les plus utilisés au PSVi en ordre numérique.	61
4.4	Les 100 verbes les plus utilisés au PSVpp en ordre numérique.	78
4.5	Les nombres d'occurrences et les rapports approximatifs entre le PSVi et le PSVpp pour dix verbes réguliers et dix verbes irréguliers.	90
4.6	Fréquences des verbes au PSVpp où <i>se voir</i> est au passé composé ou au plus-que-parfait.	93
4.7	Les désinences d'accord du participe ou de l'adjectif par rapport au sujet ou au cod antéposé.	94
A.1	Les 467 verbes utilisés au PSVi en ordre alphabétique.	111
A.2	Les 467 verbes utilisés au PSVi en ordre numérique.	114
A.3	Les 401 verbes utilisés au PSVpp en ordre alphabétique.	117
A.4	Les 401 verbes utilisés au PSVpp en ordre numérique.	120
A.5	Les 234 verbes utilisés au PSVi et au PSVpp en ordre alphabétique.	124

A.6 Classification des premiers 97 verbes (fréquence \geq 15 occurrences) en sous-catégories datives.	125
---	-----

Table des figures

3.1	La répartition numérique des verbes au PSVi et au PSVpp.	46
3.2	Les 25 verbes les plus utilisés au PSVi.	47
3.3	Les 25 verbes les plus utilisés au PSVpp.	47
3.4	Les fréquences des 25 verbes les plus utilisés au PSVi et au PSVpp.	49
3.5	Les fréquences relatives des 25 verbes les plus utilisés au PSVi et au PSVpp.	49
3.6	Les fréquences des 25 verbes les plus utilisés au PCa.	50
3.7	Les prépositions utilisées en combinaison avec la forme nominale de PSVi et de PSVpp. <i>Par</i> s'utilise uniquement 4 fois avec PSVi.	51
3.8	La distribution des temps verbaux utilisés avec le passif canonique et le passif en <i>se voir</i>	51
4.1	La distribution des accords. Le diagramme a) inclut tout nombre et genre; le b) visualise la distribution sans sujets au singulier de masculin.	94

Chapitre 1

Introduction

1.1 Justification de l'étude

La construction *se voir* + <infinitif> ou <participe passé> est une variante de passif où le verbe pronominal *se voir* assume la fonction d'auxiliaire de passif, suivi de l'infinitif ou du participe passé du verbe principal. Le passif permet d'organiser les arguments verbaux différemment par rapport à la voix active et s'emploie fréquemment dans des textes juridiques et scientifiques, la presse et des documents officiels; il est aussi considéré plus complexe et plus lourd stylistiquement que l'actif et son usage n'est pas toujours acceptable syntaxiquement ou sémantiquement. Une étude sur l'emploi du passif en *se voir* se justifie à plusieurs titres. D'abord, son emploi est plus répandu que l'on croit; une recherche de "il se voit refuser" par exemple, donne environ 85 000 résultats sur Internet; "il s'est vu refuser" retourne à peu près 139 000 résultats. Presque 30 000 cas utilisant *se voir* en tant qu'auxiliaire de passif sont identifiés dans le corpus des communiqués de presse numérisées "French Newspaper Corpus". Pourtant, le "Bon usage" y dédie uniquement 12 lignes ([Grevisse & Goosse, 2008], p.1051) et la "Grammaire méthodique du français" ([Riegel et al., 1994], p.743) consacre une demi-page aux variantes *se faire*, *se laisser*, *s'entendre* et *se voir*. Ensuite, il semble que peu de recherche linguistique ait été consacrée à cette variante du passif, à l'exception des travaux par [Shyldkrot, 1981], [François, 2001] et [Gmir-Ezzine, 2014]. Par conséquent, une étude sur le passif en *se voir* se justifie à notre avis; la construction est relativement répandue sans être cible de beaucoup de recherches.

1.2 Problématiques de recherche

Nous avons défini cinq problématiques de recherche pour examiner l'emploi de *se voir* comme auxiliaire de passif; nos analyses et conclusions s'appuient sur des textes authentiques extraits du corpus FNC; d'autres sources en ligne sont également consultées et étudiées.

1.2.1 L'emploi du passif en *se voir*

Des textes numérisés nous permettent d'extraire des exemples d'usage d'après une série de critères et notre étude s'appuie sur des phrases et des contextes authentiques et non pas sur des exemples inventés sur mesure pour illustrer des phénomènes. Les deux variantes *se voir* + <infinitif> et *se voir* + <participe passé> sont d'abord analysées séparément; des aspects pertinents par rapport à son utilisation sont entre autre la structure verbale, la redistribution des actants et la thématization, ainsi que des aspects contrastifs entre le passif en *se voir*, le passif canonique et l'actif. La sélection des verbes et des locutions à analyser est guidée par des fréquences d'usage.

1.2.2 Classification des verbes utilisés au passif en *se voir*

Un examen initial des données suggère que deux catégories de verbes dominent largement au passif en *se voir* : des verbes datifs et des verbes qui sont synonymes des verbes datifs. Parmi les 97 verbes les plus fréquents (des verbes utilisés plus de 15 fois) à la forme *se voir* + <infinitif>, environ 75 % sont des datifs au sens strict; ils acceptent un *coi*_{datif}. Les autres verbes identifiés au passif en *se voir* sont lexicalement synonymes des verbes datifs et représentent des *datifs étendus*. Ces observations suggèrent que la motivation du passif en *se voir* est une redistribution d'actants qui diffère de celle du passif canonique (le passif construit à l'aide de l'auxiliaire *être* + <participe passé du verbe principal>); pour examiner cette hypothèse de plus près, nous classifions d'abord tous les verbes utilisés dans chacune des deux variantes.

1.2.3 Aspects contrastifs des deux formes de passif en *se voir*

Le passif en *se voir* connaît deux formes et nous souhaitons comparer le sens et l'usage de ces deux variantes, leurs structures grammaticales et de possibles oppositions aspectuelles. La grammaire "Le bon usage" ([Grevisse & Goosse, 2008]) indique une opposition entre des actions achevées par rapport aux actions inachevées ; d'autres prétendent que les contrastes sont liés à l'opposition entre l'accompli et l'inaccompli ([Shyldkrot, 1981]), ou le perfectif par rapport à l'imperfectif ([François, 2001]). Nous enquêterons si ces différences sont soutenues par nos données outre d'autres contrastes syntaxiques et sémantiques.

1.2.4 La théorie homophonique

Des recherches dans le corpus FNC montrent que toutes les deux variantes de passif en *se voir* sont en vigueur et non pas une seule. Bien que d'autres théories soient plus probables pour expliquer les différences, nous désirons tester une hypothèse plus radicale qui prédit que les deux variantes sont probablement le résultat d'une confusion de deux formes verbales pour la raison suivante : Les formes de l'infinitif et du participe passé des verbes réguliers sont homophones (ils ont la même prononciation mais diffèrent morphologiquement) et sont parfois mélangées ([Grevisse & Goosse, 2008], p.1051, R12) ; on utilise le participe passé là où il faut l'infinitif et vice versa. La théorie homophonique est en partie motivée par l'observation que *se voir* + <infinitif> est utilisée presque dix fois plus fréquemment que *se voir* + <participe passé>.

1.2.5 Grammaticalisation

Nous examinerons également la grammaticalisation potentielle de *se voir* en tant qu'auxiliaire de passif ; l'ambition sera d'identifier et d'évaluer des marqueurs de grammaticalisation, principalement la désémantisation et l'adaptation à de nouveaux environnements et contextes syntaxiques qui en principe imposent de nouvelles règles grammaticales. L'objectif sera d'avoir des indications si le passif en *se voir* est en cours de devenir un auxiliaire de passif comparable à *être* et éventuellement où il en est dans ce processus.

1.3 Abréviations

Sigle	Explication
FNC	French Newspaper Corpus
CdA	Complément d'agent
cc	Complément Circonstanciel
cod	Complément d'objet direct
coi	Complément d'objet indirect
coi _{datif}	Complément d'objet indirect datif
PCa	Passif Canonique
PSV	Passif en <i>se voir</i> : référence aux deux variantes
PSVi	Passif en <i>se voir</i> + <infinitif du verbe principal>
PSVpp	Passif en <i>se voir</i> + <participe passé du verbe principal>
pp	Participe passé
Vdt	Verbe à double transitivité
Vt	Verbe transitif
Vti	Verbe transitif indirect
Vit	Verbe intransitif
Vté	Participe passé d'un verbe transitif

TABLE 1.1 – Liste des abréviations.

Chapitre 2

Aspects théoriques

2.1 Préambule

Ce chapitre présente un aperçu des thèmes théoriques pertinents pour l'analyse de *se voir* en tant qu'auxiliaire de passif, y compris un récapitulatif des rôles actanciels, du passif canonique et d'autres variantes de passif, des verbes datifs et de grammaticalisation. Le cadre de ce travail ne permet pas de discussions profondes ou exhaustives de tout sujet abordé lors de l'analyse suivante.

2.2 Le passif

La voix verbale désigne la relation entre un verbe et ses compléments, des constituants participant syntaxiquement au procès dénoté par le verbe ([Riegel et al., 1994], p.234, [Grevisse & Goosse, 2008], p.981). Les compléments verbaux assument également des fonctions ou *rôles sémantiques* où *l'actant* dénote le rôle sémantique rempli par un complément verbal. On considère que *l'agent* est l'instigateur ou le responsable de l'action verbale, *le patient* est l'entité qui subit cette action, alors que *le bénéficiaire* correspond à l'entité qui est touchée par les conséquences (positives ou négatives) du procès. Il existe par ailleurs d'autres rôles sémantiques tels que *le locatif*, *le siège*, *l'instrument*, *le but*, *le résultatif* et *la source* ([Riegel et al., 1994] p.237-238) mais pour notre étude du passif en *se voir*, les rôles représentés par l'agent, le patient et le bénéficiaire sont les plus importants.

À la voix active, le sujet assume typiquement le rôle d'agent et le complément d'objet direct (cod) représente le patient, qui veut dire que le sujet est responsable de l'action verbale alors que le cod subit cette action. La voix passive se définit à partir de l'actif : le sujet d'une proposition au passif représente le patient de la proposition active ; le sujet du passif subit l'action verbale et ses conséquences. L'agent de la phrase active est représenté par le complément d'agent (CdA) dans la phrase passive, qui alors correspond au sujet de la proposition active. Le CdA est considéré un élément facultatif d'un point de vue grammatical, il n'est pas requis pour que la phrase au passif soit considérée acceptable et on l'omet à titre d'exemple si le sujet de l'actif est le pronom neutre *on* ([Riegel et al., 1994], p.437, [Grevisse & Goosse, 2008], p.982). La transition de l'actif au passif est donc une permutation des actants par rapport aux fonctions grammaticales ; on change comment les rôles sémantiques sont réalisés par des fonctions syntaxiques.

L'actif et le passif représentent le même contenu sémantique et la même réalité, puisque les rôles sémantiques ne changent pas, uniquement leurs réalisations syntaxiques ; de plus, la transition de l'actif au passif exige généralement une transformation du verbe. Il n'existe pas une seule formule unique qui relie la morphologie, la syntaxe et la sémantique pour passer de l'actif au passif, puisque la notion de passif peut s'exprimer par différentes structures syntaxiques et sémantiques. Par exemple, le sens de quelques verbes crée un rapport entre le sujet et les complément verbaux qui équivaut à un passif, sans être résultat d'une redistribution d'actants d'une proposition active ([Riegel et al., 1994], p.743). Ensuite, il existe des verbes qui ne sont pas compatibles sémantiquement avec le passif, ils ne sont pas *passivables*, et des catégories d'actants qui ne sont pas compatibles syntaxiquement à la fonction de sujet ou de cod en combinaison de certains verbes ; entre autres *avoir*, *comporter*, *pouvoir* et *valoir* ne sont pas possibles au passif. Puis, des contextes verbaux particuliers ne permettent pas certaines combinaisons d'actants aux fonctions de sujet à l'actif et de CdA au passif, ou de cod à l'actif et de sujet au passif ([Riegel et al., 1994], p.731) ; des exemples spécifiques sont présentés dans la section 2.2.1.

Bien que l'actif et le passif représentent la même réalité par différentes structures syntaxiques, la redistribution des actants sert des objectifs discursifs spécifiques. Le sujet à sa place canonique au début d'une phrase s'interprète normalement comme

le thème de la proposition ou de l'énoncé; les autres éléments syntaxiques sont des commentaires sur le sujet, à savoir des informations apportées à propos du thème ([Riegel et al., 1994], p.246). Le passif permet ainsi de thématiser le patient, réalisé par le cod à l'actif, par son déplacement à la position réservée au sujet. Il est pertinent de rappeler que le patient n'est pas le seul actant qui subit l'action verbale; le bénéficiaire peut aussi faire face aux conséquences du procès directement ou indirectement. Le *coi*, notamment le *coi*_{datif}, représente le bénéficiaire à l'actif, mais sa place conventionnelle est après le verbe et après le cod où il sera interprétée comme rhème. Pour thématiser le bénéficiaire au lieu du patient, il faut une variante de passif qui permette la redistribution du bénéficiaire en position de sujet au détriment du patient; le passif en *se voir* permet cette thématisation du bénéficiaire en position de sujet.

Il existe d'autres facteurs qui incitent la passivation, par exemple comme un mécanisme stylistique pour supprimer des ambiguïtés associées aux objets actifs anaphoriques, pour comprimer des sujets longs, pour effacer des sujets passifs subordonnés ou pour faciliter le passage d'une proposition relative à une variante participiale ([Helland, 2006] p.400-404, [Riegel et al., 1994] p.740-741). Le passif est notamment répandu dans le style administratif, juridique et scientifique et permet d'exprimer des relations d'une manière impersonnelle; toutefois, le passif est une voix verbale moins fréquente que l'actif ([Grevisse & Goosse, 2008], p.982).

2.2.1 Le passif canonique

Le passif canonique ou périphrastique ([Helland, 2006] pp.388-392) est à maints égards le passif typique ou standard dérivé directement de la voix active d'un verbe transitif; le cod de l'actif assume la fonction syntaxique de sujet au passif. Ensuite, le verbe lexical ou principal de l'actif se transforme : le syntagme verbal du passif est formé de l'auxiliaire *être* suivi du participe passé du verbe lexical. Le temps et le mode d'*être* doit obligatoirement correspondre au temps et au mode du verbe de la phrase active. Le schéma de transformation des fonctions syntaxiques est présenté dans le tableau 2.1. Le sujet de l'actif se transforme en un CdA à l'aide de la préposition *par* ou *de* suivie d'un groupe nominal capable d'effectuer le procès; il ensuit que les groupes nominaux qui assument les rôles d'agent et de patient sont nécessairement compatibles

Voix Active		Voix passive	
Vt	⇒	<être> + Vté	
S	⇒	CdA	
COD	⇒	S	
COI	⇒	COI	
CC	⇒	CC	

TABLE 2.1 – Transformation de l'actif au passif canonique

sémantiquement. D'autres restrictions peuvent s'imposer également; généralement, toute proposition active n'est pas automatiquement passivable. Bien que le verbe soit transitif et le patient de l'actif soit acceptable en position de sujet au passif; comme déjà observé, le sens du verbe ne permet pas invariablement de passivation; *avoir, posséder, comporter, couter, valoir* et *pouvoir* ne se mettent jamais au passif dans certaines constructions.

La proposition (1) est à l'actif et (2) au passif canonique; (1) admet la transformation au passif et le verbe est alors passivable. Le critère de transitivité directe du verbe est satisfait et la compatibilité sémantique entre le sujet et le cod est assurée, puisqu'un être humain est clairement en mesure d'inaugurer une exposition d'art. En revanche, le renversement du sujet et du cod rend les propositions à l'actif et au passif inacceptables : une exposition ne peut pas ouvrir une personne. Il semble donc qu'une proposition où le sujet et le cod ne soient pas compatibles sémantiquement à l'actif ne le soient pas non plus au passif, ce qui est illustré par (3) et (4).

La directrice inaugure l'exposition d'art. (1)

L'exposition d'art est inaugurée par la directrice. (2)

(L'exposition d'art inaugure la directrice.* (3)

(La directrice est inaugurée par l'exposition d'art.* (4)

Nous n'allons pas détailler d'autres préalables pour qu'un verbe permette la passivation mais on constate toutefois une dissymétrie; il existe des propositions à l'actif qui ne sont pas possibles au passif canonique, en revanche, une proposition au passif canonique doit en général avoir une correspondance à l'actif. Étant donné la définition du passif canonique qui repose sur l'actif, on aurait des difficultés à construire une

proposition au passif canonique qui serait acceptable sans qu'il y ait une proposition correspondante à l'actif.

L'auxiliaire *être* n'est pas un marqueur fiable du passif canonique, puisqu'il existe des verbes qui se construisent avec *être* pour former les temps composés, comme des verbes pronominaux et quelques verbes intransitifs exprimant le changement d'état et le mouvement ([Grevisse & Goosse, 2008], p.1032), par exemple *elle s'est blessée* et *elles sont parties*. Dans ces cas, on fait face à des passés composés des propositions à l'actif et non pas des propositions passives. Des verbes pronominaux sont transitifs, alors que des verbes de mouvement et de changement d'état sont intransitifs. La transitivité est par conséquent un critère nécessaire mais pas suffisant pour déterminer si un syntagme verbal est passivable. Par exemple, une proposition ne se prête pas à la passivation si son sujet dénote un humain et le complément d'objet direct désigne une partie de son propre corps ([Grevisse & Goosse, 2008], p.928), comme le montre (5), qui se transforme difficilement au passif conformément au schéma du tableau 2.1 :

Marie lève la tête. (5)

(?) La tête est levée par Marie. (6)

On admet que (6) soit acceptable d'un point de vue purement grammatical, mais elle ne reflète pas la même situation que (5), puisque l'interprétation la plus probable de (6) est qu'*une tête est levée par Marie*; elle ne lève pas sa propre tête mais celle de quelqu'un d'autre. Si le sens du verbe impose des restrictions sur la catégorie de groupes nominaux qui peuvent assumer la fonction syntaxique de sujet, ces limitations s'appliquent également au CdA de la proposition passive; il faut que la combinaison de sujet et de verbe soit compatible d'un point de vue lexical. *Une femme ouvre la porte* est acceptable, tandis que *(*) la fenêtre ouvre les yeux* n'a pas de sens; la même restriction s'applique à la proposition passive; il faut que l'agent soit capable d'exercer l'action manifestée par le verbe.

Le complément d'agent (CdA) est considéré un constituant facultatif; il n'est pas toujours réalisé. Les propositions sans CdA sont parfois jugées incomplètes ou inachevées ([Riegel et al., 1994], p.735); puisque l'agent n'est pas identifié, un élément communicatif est supprimé. Dans ces cas, l'interprétation du passif dépendra de deux fac-

teurs : 1) si le sens du verbe est perfectif ou imperfectif et 2) si l'auxiliaire *être* a une forme verbale simple ou composée. Un verbe est classé comme perfectif si son sens implique une fin; le procès ne se déroule pas infiniment. *Entrer, sortir, naître, mourir, casser* et *fermer* dénotent des procès qui aboutissent à une fin; une fois réalisé, ils ne continuent pas, alors que le verbe imperfectif décrit un procès duratif sans point terminal. Le passif d'un verbe perfectif privilégie le résultat de l'action verbale si *être* a une forme simple, tandis qu'un verbe imperfectif met l'accent sur le déroulement de l'action verbale et non pas sur son achèvement. L'addition d'un CdA peut modifier l'interprétation sur l'axe processif – résultatif; si l'auxiliaire *être* est à un temps simple et le verbe principal est perfectif, le CdA entraîne invariablement une lecture processive. Si *être* est à un temps composé, l'ajout d'un CdA ne modifie pas l'interprétation résultative dans ce cas, outre qu'identifier l'agent.

Le participe du passif canonique admet des valeurs verbales et adjectivales à des interprétations distinctes sans changement morphologique; *le passif d'action, le passif d'état* et *le passif adjectival* évoquent des rapports distincts et particuliers entre le sujet et le participe passé. Le passif d'action et le passif d'état sont des formes verbales; ils sont des *passifs verbaux*. Le passif adjectival n'a en réalité pas d'interprétation verbale directe; il fonctionne comme un adjectif qualificatif¹ pur et caractérise le sujet sans ancrage au procès; il constitue un *passif adjectival*. Ainsi, la lecture d'une phrase au passif dépend de la valeur du participe.

Le passif d'action

Le passif d'action a une interprétation processive; il caractérise le déroulement du procès et représente la passivation d'une phrase active sans changement de temps; cette lecture est illustrée par (7) et (8) :

Les poids-lourds étrangers sont très étroitement contrôlés. (7)

On contrôle très étroitement les poids-lourds étrangers. (8)

1. Les adjectifs relationnels sont l'autre catégorie principale d'adjectifs; ils dénotent une relation à des noms dont ils sont dérivés, par exemple *commune (nom) → communal (adjectif)*. Le participe verbal n'est pas admis comme adjectif relationnel ([Riegel et al., 1994], pp.593)

Le passif d'état

Le passif d'état est une construction résultative qui focalise sur l'état résultant d'une action verbale achevée; le procès précédant est impliqué, mais il n'est pas directement exprimé. Contrairement au passif d'action, le passif d'état est le résultat d'une action qui est terminée :

Les poids-lourds étrangers sont retirés de la circulation. (9)

On a retiré de la circulation les poids-lourds étrangers. (10)

Le passif adjectival

Contrairement au passif d'action et au passif d'état, le passif adjectival ne décrit pas le procès, mais exprime une propriété inhérente, transitoire ou un état du sujet qui pourrait être le résultat d'un procès non-exprimé ou sous-entendu. Le passif adjectival ne permet pas de "contextes spécifiquement verbaux, ni de lecture événementielle" par opposition au passifs verbaux ([Helland, 2000], pp. 83-97). La distinction entre le passif d'état et le passif adjectival est légèrement floue; par exemple, *les pommes de terres sont cuites* peut s'interpréter comme le résultat de *on a cuit les pommes de terres*, un passif d'état. Ajoutant un adverbe pour dénoter le degré de l'état ou de la propriété est incompatible avec le passif verbal : dans *les pommes de terres sont trop cuites*, le participe *cuites* est purement adjectival et s'analyse comme un attribut du sujet.

Les trois valeurs du passif canonique sont pertinentes pour l'étude du passif en *se voir* (PSV); les classifications du passif canonique en variantes verbales et adjectivales peut clarifier dans quelle mesure le PSV supporte les mêmes interprétations que le PCa et dans quelle mesure le PSV et le PCa commutent. Des interprétations du PSV semblables à celles du PCa pourraient indiquer que *se voir* peut commuter avec *être* aux locutions passives, éventuellement aussi aux constructions attributives.

2.2.2 Le passif impersonnel

Le passif impersonnel est une catégorie de passif qui met l'accent sur le procès, le déroulement, au lieu de thématiser un complément verbal. Au passif impersonnel, le

verbe a la même forme qu'au passif canonique, mais la position du sujet est occupée par le pronom impersonnel *il*, qui est invariable et sans antécédent spécifique. Le cod de l'actif reste en position cod au passif; il ne se permute pas en sujet, contrairement au cas du passif canonique. Le passif impersonnel peut également autoriser la passivation des verbes transitifs indirects qui normalement ne sont pas admissibles au passif canonique. L'exemple (11) illustre une proposition à l'actif, sa correspondance au passif impersonnel (12) et sa variante au passif canonique (13). Le groupe nominal *plus de quinze articles sur le Covid-19* est un cod en (11) et en (12); tandis qu'il occupe la position sujet au passif canonique (13). On remarque la thématization du procès en (12) au lieu du sujet, qui est thématized par sa position initiale en (11) et (13). Le CdA *par le même chercheur* est facultatif dans les deux variantes de passif.

Le même chercheur a publié plus de quinze articles sur le Covid-19. (11)

Il a été publié plus de quinze articles sur le Covid-19. (12)

Plus de quinze articles sur le Covid-19 ont été publiés. (13)

2.2.3 Le passif pronominal

Le passif pronominal ou réfléchi ressemble au passif quant à la distribution des actants et se réalise avec la forme réfléchi du verbe, à savoir *se* + <verbe>. Comme pour le passif canonique, le deuxième argument du verbe, qui représente normalement le patient, est à la position réservée au sujet. Le premier argument du verbe, l'agent, est supprimé mais sous-entendu ([Helland, 2006] p.398). Nous observons que quelques emplois du passif pronominal ne correspondent pas étroitement au passif canonique sémantiquement, car le sens diffère. Considérons les propositions (14) et (15) :

Cette voiture électrique se vend en Norvège. (14)

Cette voiture électrique est vendue en Norvège. (15)

Nous constatons que (14) et (15) n'ont pas exactement la même interprétation, puisque le passif réfléchi dans ce contexte semble supprimer la référence spécifique du sujet : l'exemple (14) évoque une référence générique à une version ou à un type de voiture

électrique qui est disponible à la vente en Norvège; cette propriété s'associe à tout exemplaire de cette version de la marque. La proposition (15) s'interprète différemment, car *cette voiture* n'est plus générique mais fait plutôt référence à un seul exemplaire spécifique qui a été vendu en Norvège. En revanche, si la référence du sujet est générique, le sens de ces deux types de passif sont plus ou moins identiques, comme l'illustrent les exemples (16) et (17) :

Le vin rosé se boit en été. (16)

Le vin rosé est bu en été. (17)

Les deux propositions décrivent une seule et même qualité associée au vin rosé; l'interprétation du passif canonique visualise la même réalité que celle du passif réfléchi. Les exemples (14) - (17) semblent indiquer que d'un point de vue sémantique, le passif pronominal et le passif canonique ne sont pas invariablement interchangeables; elles peuvent exprimer des nuances non-identiques et ne reflètent pas forcément la même réalité.

Certains grammairiens considèrent que les verbes pronominaux représentent une voix verbale indépendante, et non pas une sous-catégorie du passif; ils défendent l'étiquette "moyenne" pour cette catégorie, car elle se distingue par le sujet et le complément *se* faisant référence à la même réalité ou à la même entité; dans *les amis se sont blessés dans un accident de voiture* et *Pauline s'est arrêtée devant la bibliothèque*, le nom *les amis* et le pronom réfléchi *se* réfèrent aux mêmes personnes, ainsi que *Pauline* et *se* qui représentent une seule et même personne. Cette catégorisation est cependant contestée; les critiques avancent que ces locutions verbales sont des propositions purement actives ([Grevisse & Goosse, 2008] p.982); d'autres estiment que certaines constructions pronominales peuvent prendre une valeur passive sans que le pronom réfléchi *se* ait une fonction syntaxique particulière ([Laurent & Delaunay, 2012] p.93).

2.2.4 Le passif en *se voir*

Le passif en *se voir*, le PSV, est une variante de passif qui permet une distribution alternative des actants par rapport au passif canonique ([Shyldkrot, 1981], [Leclère, 1978], [Helland, 2006] p.399, [Grevisse & Goosse, 2008] p.1051). Le tableau 2.2 résume la dis-

Passif en <i>se voir</i>	Passif canonique	Actif
Sujet	Sujet	COD
Sujet	COI	COI
COD	Sujet	COD
Complément d'agent	Complément d'agent	Sujet

TABLE 2.2 – La correspondance des actants du PSV, du PCa et de l'actif.

tribution des compléments verbaux du passif en *se voir*, du passif canonique et de l'actif. Le PCa et le PSV se caractérisent par deux différences majeurs : a) le PSV permet le maintien du cod après la transformation de l'actif au passif, et b) la promotion du coi au sujet. Mais le PSV permet également la promotion du cod en position de sujet et par conséquent, la thématization de deux rôles sémantiques sont possibles, soit le cod soit le coi. Le PCa en revanche permet uniquement la promotion du cod en position du sujet ([Helland, 2006] p.400), ([Shyldkrot, 1981] p.398-402).

On a remis cette démarche progressivement en cause. (18)

Cette démarche a été remise progressivement en cause. (19)

Cette démarche s'est vue remettre progressivement en cause. (20)

La phrase (19) est la paraphrase à l'actif du passif canonique (18) où le cod de l'actif, *cette démarche*, assume la fonction de sujet; ensuite, le sujet *on* ne se transforme pas en CdA, puisque qu'il est un pronom neutre. (20) est la transformation de (18) au PSV; la seule différence entre (19) et (20) est la construction verbale : aux deux variantes, le cod est promu en position sujet.

Le service de paiement a refusé la transaction au client. (21)

La transaction a été refusée au client par le service de paiement. (22)

Le client s'est vu refuser la transaction par le service de paiement. (23)

Les exemples de (21) à (23) illustrent comment le PSV peut redistribuer un coi en position de sujet. (21) est à l'actif où *la transaction* a la fonction de cod et *au client* est un coi. Le PCa transforme *la transaction* en sujet (22) et le coi maintient sa fonction syntaxique, tandis que le PSV (23) redistribue *le client* en position de sujet, alors que le cod est gardé à la même fonction qu'à l'actif.

Dans les deux variantes de PSV, l'infinitif et le participe passé sont des formes des verbes lexicaux qui portent ou véhiculent le sens global du procès; *se voir* est relégué à une fonction grammaticale. En principe, le PSVi permet le maintien du cod de la proposition active, alors que le PSVpp ressemble plus étroitement au PCa; *se voir* équivaut à *être* dans ce contexte [Grevisse & Goosse, 2008]. Cependant, cette explication n'est pas suffisante pour élucider des différences syntaxiques et sémantiques entre le PSVi et le PSVpp. Si le pronom réfléchi *se* désigne la même entité que le cod du verbe lexical, on utilise le PSVpp; si *se* fait référence à une autre entité qui est différente (que ce soit un objet concret ou abstrait) que celle du cod du verbe lexical, on emploie le PSVi ([Académie Française, 2020]). La relation référentielle du pronom réfléchi par rapport au cod du verbe lexical contrôle par conséquent aussi la règle d'accord entre le sujet, le participe *vu*, et dans le cas de PSVpp, le verbe lexical. La définition proposée par [Le Portail Linguistique du Canada, 2020] se distingue par celle de ([Académie Française, 2020]), qui suggère que le PSVi permet "d'insister sur l'action accomplie" par opposition à la variante PSVpp qui fait ressortir "l'état de la personne qui subit l'action". La distinction traditionnelle entre l'aspect non-accompli qu'exprime la forme infinitive par rapport à l'aspect accompli exprimé par le participe passé ne semble pas se manifester dans ces définitions du PSVi et du PSVpp.

Patrick se voit refuser l'accès au troisième étage. (24)

Marie et Blaise se voient accepter l'offre de remboursement. (25)

Elle se voit invitée à l'inauguration. (26)

La reine se voit obligée d'accepter l'invitation par le Président. (27)

L'équipe se voit menacée de relégation après 10 ans. (28)

Le jeune héros se voit menacer de se faire couper la tête par un fou. (29)

En (24), le sujet subit l'action verbale, mais *se* n'est pas le coréférent de *Patrick*; quelqu'un d'autre a refusé son accès; en revanche, *Marie et Blaise* acceptent le remboursement et *se* leur est coréférentiel; dans les deux cas, on souligne l'action verbale.

Le PSVpp d'un autre côté met l'accent sur le résultat de l'action verbale ou l'état qui ensuit plutôt que sur le procès lui-même, comme le montrent (26) et (27); le sujet n'est pas responsable pour l'invitation en (26), mais en (27), *la reine* (on présuppose) est obligée par sa propre volonté de l'accepter. Dans les cas où les deux formes de PSV sont possibles, le PSVi met l'accent sur le procès (26); le PSVpp semble insister sur l'état résultatif du sujet comme en (27), semblable à une construction attributive.

2.2.5 Les passifs en *se faire*, *se laisser*, *s'entendre*

Se voir n'est pas le seul verbe pronominal qui s'utilise comme un auxiliaire de passif; *se faire*, *se laisser* et *s'entendre*, suivis par un infinitif, redistribuent les actants du verbe lexical et transforment un cod ou un coi d'une proposition active à un sujet d'une phrase correspondant au passif ([Riegel et al., 1994], p.742). On distingue entre une interprétation causative et passive; si le sujet est considéré le responsable du procès, la construction a un sens causatif; en revanche, si le sujet représente le patient, la locution s'interprète comme une variante de passif. Les exemples (30) et (31) illustrent la différence sémantique entre l'interprétation causative et passive :

Marie s'est fait acheter une voiture électrique. (30)

Marie s'est fait écraser par une voiture électrique. (31)

On remarque que seul (31) correspond à un propre passif, puisque le sujet *Marie* en (30) assume le rôle d'agent, pendant qu' *une voiture électrique* est un cod représentant le patient. Le sujet en (31) a la fonction de patient et l'agent est exprimé par un CdA explicite, *par une voiture électrique*. Il est pertinent d'observer que *se faire* et *se laisser* permettent des interprétations causatives; les deux admettent une certaine complicité de la part du sujet au procès. Les verbes de perception en revanche, *se voir* et *s'entendre* font du sujet un observateur passif, incapable d'exercer une fonction active au procès.

Le passif en *se faire* a fait l'objet de nombreux travaux linguistiques ([Bellec, 2013], [Schei, 2010], [Sveberg 2012], [Vecock-Boisédu, 2008], [Shyldkrot, 1999]). Même si *se voir* en tant que variante de passif est une construction parallèle à *se faire*, la construction semble bien moins étudiée; des études par ([Shyldkrot, 1981]) et ([Leclère, 1978]) sont des exceptions à cet égard.

2.2.6 Le passif sémantique

Il existe une série de verbes et de constructions verbales qui sémantiquement véhiculent la notion de passif où le sujet n'est pas responsable sémantiquement pour l'action exprimée par le groupe verbal. En même temps, on n'a pas affaire à un passif grammatical conventionnel et il semble justifié d'appeler ces locutions des passifs sémantiques. Syntaxiquement, on a affaire à des locutions actives; sémantiquement elles ressemblent à une voix passive, étant donné que l'agent n'est pas représenté par le sujet mais le cod ou le coi. Des exemples de ce type de passif sont *subir, faire l'objet de, faire la cible de, être la victime de, être la proie de* etc. ([Riegel et al., 1994], p.743).

2.3 Le datif

Le cas grammatical *datif* joue un rôle essentiel dans l'analyse du PSV en tant qu'auxiliaire de passif, puisque le PSV permet de redistribuer un coi en position de sujet, mais il ne paraît pas redistribuer de cois arbitraires; il se restreint notamment à la sous-catégorie de coi_{datif}, qui est un complément verbal introduit par la préposition *à* et qui désigne le bénéficiaire de l'action verbale. La notion de datif peut se manifester par d'autres mécanismes que le coi_{datif}, notamment *le datif étendu* et *le datif lexical*.

2.3.1 Définitions

Il est souvent utile de classer des verbes selon les nombres d'arguments qu'ils acceptent; les verbes *monovalents* ou *intransitifs* acceptent un seul argument, un sujet, et ils n'acceptent ni de cod/coi mais peuvent prendre un attribut ou un complément circonstanciel (cc). Les verbes *bivalents* se construisent avec deux arguments : un sujet et un complément, soit un cod soit un coi. Si le complément est de type cod, on appelle ce type de verbe *transitif direct*; dans le cas où le complément est de type coi, on le classifie comme *transitif indirect*. Finalement, les verbes *trivalents* ou verbes à *double transitivité* se construisent avec deux compléments d'objet, soit un cod et un coi, soit deux cod ([Laurent & Delaunay, 2012] pp.155-157, [Riegel et al., 1994] p.408).

2.3.2 Les verbes datifs et le *coi*_{datif}

Les deux catégories principales de datif pertinentes pour l'analyse du PSV sont le datif lexical et le datif étendu ([Riegel et al., 1994] pp.406-407), ([Leclère, 1978] p.66-67). Le *datif étendu* porte sur la totalité d'un groupe verbal et ses actants où le bénéficiaire est une personne, même implicite, qui s'intéresse pour le résultat du procès. L'identification d'un datif étendu est moins précise syntaxiquement; contrairement au datif lexical, le datif étendu peut être exprimé par un groupe prépositionnel introduit par *pour* ou *à* sans que le sens lexical du verbe exige ou accepte un bénéficiaire explicite. Dans la proposition *Jean a mijoté une daube pour Marie*, le verbe *mijoter* est un verbe bivalent transitif direct et ne se construit pas avec un *coi*; pourtant, Marie bénéficie du résultat des efforts de Jean. Le *datif lexical* se reconnaît par le sens lexical du verbe et la présence d'un *coi*_{datif}. Ces verbes forment une sous-catégorie d'un groupe plus extensif qui inclut tous les verbes acceptant un *coi*; ces compléments sont parfois appelés *des compléments d'attribution* ([Laurent & Delaunay, 2012] p.162, [Riegel et al., 1994] p.406, [Herslund, 1988] p.64). Le *coi*_{datif} est introduit par la préposition *à* et dénote le bénéficiaire ou le destinataire de l'action verbale, mais la désignation "bénéficiaire" peut être fallacieuse, parce que le bénéficiaire est dans certains contextes en réalité une victime. Par exemple, dans *le père a donné une petite confiserie à son fils*, il semble évident que *son fils* soit un bénéficiaire au sens propre du mot; il est moins clair si *la fille* est un bénéficiaire dans *le père refuse une voiture à sa fille* et *la mère interdit à son fils de sortir*. Le concept de bénéficiaire doit par conséquent être interprété comme un terme neutre dans ce contexte; bien que *destinataire* soit plus approprié, *bénéficiaire* est l'appellation conventionnelle.

On identifie un *coi*_{datif} à l'aide de la pronominalisation : syntaxiquement, le *coi*_{datif} commute avec un pronom personnel datif, à savoir *lui* ou *leur* ([Helland, 2006] p.50). Un complément introduit par *à* ne sera pas systématiquement de type *coi*_{datif}, puisque la construction *à* + <groupe nominal> assumera la fonction de 1) *coi*_{non-datif}, 2) de *coi*_{datif} ou 3) de complément circonstanciel (cc); seul le *coi*_{datif} commute avec les pronoms personnels datifs. La distinction entre le *coi* et le cc est plus fondamentale d'un point de vue syntaxique que la différence entre le *coi* et le *coi*_{datif}, car le *coi* est considéré un argument obligatoire exigé par le lexique du verbe; le cc en revanche ne l'est

pas; il assume une fonction facultative par rapport au procès ([Herslund, 1988] p.36). Ces définitions n'impliquent pas qu'un cc est incapable de modifier le sens d'une proposition, mais il peut être omis sans que la proposition devienne agrammaticale ou incomplète. Inversement, l'absence du coi fait que la proposition manquerait un élément communicatif essentiel et serait jugée incomplète. Si le verbe est seul à déterminer le choix de la préposition *à*, il s'agit d'un coi. En revanche, si le groupe prépositionnel introduit par *à* peut être remplacé par un autre groupe prépositionnel sans devenir inacceptable, on aura très probablement affaire à un cc. Pour illustrer ces différences, considérons les exemples (32) – (37) :

Marie attend au bar. (32)

Marie attend dans ce bar. (33)

Marie attend devant un autre bar. (34)

Chantal a pensé au bar. (35)

Chantal a pensé à ce bar. (36)

Chantal a pensé à un autre bar. (37)

Les prépositions des groupes prépositionnels de (32) – (34) changent, alors que la préposition de (35) – (37) est la même. Le choix de préposition dans (32) – (34) n'est par conséquent pas dicté par le verbe *attendre*; en revanche, *à* est exigé par *penser* et ne peut pas être remplacé par une autre préposition, comme il ressort de (35) – (37).

Comme déjà observé, un coi introduit par *à* n'est pas automatiquement de type datif; il peut également être de type locatif qui fait référence à un repère spatial localisant un autre syntagme du procès et non pas à un bénéficiaire ([Herslund, 1988] p.65, [Riegel et al., 1994] p.237). Aussi, il existe des verbes bivalents et trivalents qui prennent un coi introduit par la préposition *à* et qui s'analysent en tant que coi_{datif} ou coi_{locatif}. *Aller, arriver, parvenir, rester* et *venir* sont des verbes bivalents qui acceptent un coi_{datif} ou un coi_{locatif}; *amener, apporter, envoyer, laisser, mettre, porter, présenter* et *rendre* sont trivalents et acceptent également un coi_{datif} ou coi_{locatif} selon le contexte ([Herslund, 1988] p.65). Nous estimons que seul le coi_{datif} qui représente le bénéficiaire du procès peut se redistribuer en position de sujet au PSV.

2.3.3 Classement des verbes datifs

Les verbes datifs et le concept de redistribution des actants jouent des rôles essentiels dans l'étude de *se voir* comme auxiliaire de passif. Avant d'y revenir pour une analyse approfondie au chapitre 4, il est pertinent de mettre en lumière l'observation que les verbes datifs dominent au PSV dans le corpus FNC ; il paraît que la motivation principale du PSV est la redistribution des actants pour placer le $\text{coi}_{\text{datif}}$, qui représente le bénéficiaire, en position de sujet pour thématiser le bénéficiaire. Nous rappelons que le passif canonique poursuit le même objectif : la thématisation du patient par la commutation du cod et du sujet. Logiquement, une transformation du $\text{coi}_{\text{datif}}$ en position de sujet présuppose que le verbe à l'actif est de type datif puisqu'il faut un $\text{coi}_{\text{datif}}$ à déplacer.

Nous nous appuyons sur la thèse doctorale de M. Herslund : *Le datif en français* pour identifier et classer les verbes principaux qui sont mis au PSVi et au PSVpp dans le corpus FNC. La classification par ([Herslund, 1988]) englobe une hiérarchie de sous-groupes que nous ne considérons pas directement pertinente pour notre analyse ; l'intérêt est le niveau supérieur pour savoir si un verbe accepte un $\text{coi}_{\text{datif}}$ représentant un bénéficiaire. Les sous-catégories sont cependant incluses dans notre classification et il faut observer qu'elles dénotent aussi d'autres lectures du coi ou indiquent la manière dont la perspective dative du procès se réalise. P.ex., la sous-catégorie "locatif" indique que dans certains contextes, ce verbe permet un coi qui s'interprète comme locatif, mais "locatif" signale également comment le transfert au bénéficiaire se produit.

Les tableaux 4.1 et 4.2 à la page 59 présentent la classification de 110 verbes qui sont les plus utilisés au PSV dans le FNC ; ils représentent plus de 95 % des occurrences des verbes mis au PSV. Nous ne considérons pas la classification des autres 350 verbes, car ils constituent moins de 5% des cas au PSV et la fréquence d'utilisation est inférieure à 15 fois par verbe. Bien qu'on soit confronté à un grand nombre de verbes, nous estimons que le groupe des 110 verbes est suffisamment représentatif. Environ trois quarts sont bivalents ou trivalents et de type datifs. Ceux qui ne le sont pas se divisent principalement en deux catégories : la première inclut des verbes qui sont synonymes des verbes datifs et la deuxième englobe des verbes qui ne sont pas de synonymes apparents de verbes datifs à notre connaissance ; ces verbes sont listés au tableau 2.3.

Verbe	Synonyme datif	Verbe	Synonyme datif
accuser	≈ reprocher	condamner	?
rembourser	≈ rendre	diagnostiquer	?
créditer	≈ attribuer	exclure	?
empêcher	≈ refuser	obliger	?
gratifier	≈ accorder	récompenser	?
priver	≈ enlever	sanctionner	?
barrer	≈ interdire	traiter	?
doter	≈ attribuer	assurer	?
déposséder	≈ enlever	inviter	?
doter	≈ attribuer	dresser	?
-	-	facturer	?
-	-	renouveler	?

TABLE 2.3 – Les 23 verbes non-datifs fréquemment utilisés au PSV.

Pourtant, nous estimons que tous les verbes présentés au tableau 2.3 permettent des lectures en tant que datifs étendus; on peut envisager ou identifier l'existence d'un bénéficiaire directement ou comme résultat des procès. Cette hypothèse est illustrée par les exemples (38) - (41) tirés du corpus :

*En outre, Jean-Claude Jungblut se voit **priver** des droits civiques, civils et de famille durant cinq ans.* [APW_FRE_20000612.0241.s8] (38)

*Le journal se verrait **condamner** à un amende de 250.000 euros s'il défiait cette injonction.* [APW_FRE_20030119.0079.s9] (39)

*Par ailleurs, tout joueurs quittant le banc à l'occasion d'une altercation se verrait **sanctionner** d'une amende de 20.000 dollars.* [AFP_FRE_19940914.0045.s5] (40)

*Les plus de 80 ans qui se verront **rembourser** leurs économies perdues toucheront leur argent à partir du 10 juin.* [AFP_FRE_19960517.0088.s20] (41)

Même si les verbes principaux de (38) à (41) ne se conforment pas à la définition de verbe datif, ils n'acceptent pas de *coi*_{datif}, ils semblent obéir au critère d'un datif étendu; les destinataires ressortent clairement dans les propositions et les béné-

ficiaires sont promus en position de sujet. Par conséquent, nous considérons que les deux catégories de datifs sont requises pour justifier l'usage du PSV.

2.4 La grammaticalisation

2.4.1 Définitions et concepts

On entend par grammaticalisation "le processus qui consiste à convertir graduellement des entrées lexicales pleines en éléments grammaticaux, voire en morphèmes" [Lamiroy, 1999]. Une étape précoce vers la grammaticalisation est la désémantisation où un élément lexical perd progressivement sa signification originale ou son intensité ([François, 2001], p.159). Un verbe lexical grammaticalisé est dépourvu de son sens de base et assume la fonction d'auxiliaire pour construire temps composés. La désémantisation est considérée une étape nécessaire vers la grammaticalisation mais elle n'est pas une condition suffisante; la désémantisation d'un terme lexical n'entraîne pas automatiquement de grammaticalisation. Ensuite, la désémantisation est un processus diachronique où le changement de sens s'évolue au fil du temps; dans le cas de mots polysémiques, la désémantisation ne concerne pas obligatoirement toute interprétation sémantique d'un mot. La locution adverbiale de négation *ne ... pas* est un exemple illustrant de la grammaticalisation. À l'origine, le nom *pas* avait un sens concret et spécifique : *mouvement par lequel on porte un pied à une certaine distance de l'autre pour marcher* ([Larousse, 2020]) et *ne...pas* voulait dire aucun *pas*, à savoir l'absence de mouvement. Au fil des années, l'adverbe *ne* et le nom *pas* fusionne sémantiquement et devient une locution adverbiale composée; *ne ... pas* remplace le *ne* simple. Au cours de ce processus, le sens lexical de *pas* s'affaiblit graduellement jusqu'au point où il est complètement effacé. On observe que le sens est maintenu dans d'autres contextes, p.ex. dans *les premiers pas d'un enfant*; la grammaticalisation n'exclut pas globalement d'autres emplois lexicaux. Les étapes de désémantisation sont normalement claires dans la mesure où l'on peut discerner l'origine étymologique. Finalement, de nouvelles règles s'imposeront conformément au nouveau contexte grammatical; elles sont des indicateurs que l'emploi et l'environnement syntaxique sont modifiés.

En ce qui concerne la grammaticalisation de *se voir* comme auxiliaire de passif, deux facteurs pourront indiquer s'il est en cours de se grammaticaliser. D'abord, l'interprétation physique, liée à la capacité des organes sensoriels du corps humain, doit être affaiblie ou absente. Pour déterminer si cette condition est satisfaite, il faut recourir à une analyse des valeurs sémantiques des compléments verbaux et le sens global des propositions; il est nécessaire d'évaluer si la vision physique est présupposée pour l'interprétation et le sens. Un test de transformation serait un moyen à cette fin dans quelques cas; si l'on peut exprimer la même proposition au passif canonique qu'au PSV sans que le sens global soit perturbé, on aura une indication que *se voir* a perdu son interprétation concrète et physique dans ce contexte; il est partiellement ou totalement désémantisé. L'affaiblissement du sens original implique normalement qu'un syntagme verbal en cours d'être désémantisé accepte d'autres types de compléments; par exemple, le verbe *voir* et en conséquence *se voir*, exigent un nom animé comme sujet; la vision physique est intrinsèquement liée à des espèces biologiques. Toutefois, on observe des phrases comme *Cette opinion se voit corroborée par celle de Hans Vogt* et *Le sens du mot "redouter" se voit délimité par l'existence d'autres mot tels que "craindre de", "avoir peur", etc* ([Shyldkrot, 1981], p.399) où les sujets sont des noms non-animés sans vision oculaire. Comme déjà évoqué, le processus de grammaticalisation peut être restreint à des contextes spécifiques; en même temps, le terme peut maintenir son sens de base dans d'autres environnements.

Dans le cas de PSV, la commutabilité avec d'autres variantes de passif comme le PCa n'est pas forcément possible; on a déjà observé que le PSV permet des redistributions d'actants qui diffèrent de celle du PCa; le PSV et le PCA ne commutent pas toujours et une transformation étroite d'une forme à l'autre n'est pas possible. Néanmoins, on ne peut pas conclure que *se voir* n'est pas désémantisé si cette transformation n'est pas possible; une analyse de sens est requise. Ensuite, un terme grammaticalisé s'adapte grammaticalement à l'usage dans le nouvel environnement syntaxique. Au cas de *se voir*, la manière dont les règles générales d'accord s'imposent sur les deux variantes de passif, le PSVi et le PSVpp, serait un autre indicateur de grammaticalisation outre que désémantisation. Nous n'allons pas considérer d'autres indicateurs de grammaticalisation comme réduction morphologique, changement en prononcia-

tion (érosion phonétique) ou développement vers un élément grammatical obligatoire dans un certain contexte ([Lamiroy, 1999], pp. 31-37).

2.4.2 Règles générales de l'accord sujet – participe passé

Nous prévoyons que le PSV respecte les règles normatives de l'accord entre le sujet, le participe passé et les compléments verbaux. Un récapitulatif des principes d'accord est présenté; ensuite les implications pour le PSV sont discutés sous l'optique des indicateurs de grammaticalisation. Les exemples (42) - (50) illustrent les règles générales ([Laurent & Delaunay, 2012] pp.149-154, [Riegel et al., 1994] pp.501-509) :

La femme est petite. (42)

La femme est venue. (43)

La femme a acheté une nouvelle voiture électrique. (44)

La femme l'a achetée. (45)

La femme s'est acheté une nouvelle voiture. (46)

La femme se l'est achetée. (47)

La femme s'est déplacée en voiture électrique. (48)

La voiture électrique qu'elle a voulu acheter. (49)

La voiture électrique qu'elle a observée passer dans la rue. (50)

Si un verbe se construit avec un adjectif ou un participe passé (pp) en tant qu'attribut du sujet, cet attribut s'accorde avec le sujet en genre et en nombre (42); si *être* est l'auxiliaire, le pp du verbe lexical s'accorde avec le sujet (43); l'auxiliaire *avoir* n'impose pas d'accord en général (44). Dans le cas où un cod précède l'auxiliaire *avoir*, l'accord est obligatoire entre le sujet et le cod antéposé (45). Les temps composés des verbes pronominaux se construisent avec *être*, mais l'accord entre le sujet et le pp ne s'impose pas invariablement; il dépend de la fonction syntaxique du pronom réfléchi *se*. Lorsque *se* assume la fonction de coi (46), le pp ne s'accorde pas; s'il n'est pas analysable, sans fonction syntaxique apparente, on applique la règle pour l'accord des verbes conjugués avec *être*. En revanche, si un cod outre que *se* est antéposé du verbe (47) ou le cas

où *se* s'analyse comme un cod (48), la norme veut que le participe s'accorde avec le cod coréférent au sujet; le cod renvoie au sujet. Finalement, lorsqu'un cod est antéposé du verbe et le pp est suivi d'un infinitif, l'accord dépend de la relation entre le cod et l'infinitif. Si le cod est un complément de cet infinitif et non pas du groupe verbal entier, le participe passé ne s'accorde pas (49). Dans le cas où l'infinitif fait partie du groupe verbal (50), l'accord est obligatoire.

Avant d'élaborer les conséquences pour le PSV des règles illustrées par (42) - (50), nous rappelons que *se voir* assume une valeur réfléchie ou réciproque selon le contexte. Pour analyser la fonction syntaxique de *se*, il est nécessaire de prendre en considération le sens du complexe verbal et le contexte. L'emploi réfléchi et concret de *se voir* veut dire que le sujet regarde son propre image, par exemple *il se voit dans le miroir*; *voir* étant un verbe transitif direct fait que *se* s'analyse comme un cod. La même argumentation s'applique au cas où *se voir* est une locution verbale réciproque qui signifie *se rencontrer, se trouver ensemble* où *se* a la fonction syntaxique de cod; l'accord s'impose en genre et en nombre entre le cod et le participe *vu*; les règles d'accord entre le sujet et le pp s'appliquent également dans le cas où *se* renvoie au sujet.

La fonction syntaxique de *se* dans le cas où *se voir* est utilisé comme un auxiliaire de passif paraît moins évident que dans les cas précédents; nous avons déjà signalé qu'un terme grammaticalisé implique qu'il est fort probablement désémantisé; la notion de vision physique est affaiblie et la fonction syntaxique de *se* est moins évidente ou inanalysable. Pourtant, si *se* est un cod antéposé ou sans fonction apparente, le résultat sera le même; les règles d'accord devront se conformer à celles des participes passés conjugués avec *être*. Malheureusement, la morphologie du participe passé *vu*, à savoir la présence ou l'absence d'un marqueur d'accord rattaché à la fin, ne révèle pas si *se voir* a un sens concret dans un contexte spécifique (peu désémantisé) ou plutôt un sens abstrait et affaibli (en cours d'être désémantisé). Nous discutons ci-dessous l'applicabilité des règles générales d'accord sur *se voir* d'un point de vue théorique; ensuite, des observations et des conclusions à partir de l'usage concret dans des communiqués de presse du FNC seront présentées au chapitre 4.7 à la page 90.

2.4.3 L'accord de *se voir* + participe passé/adjectif

Dans les cas où *se voir* au passé composé ou plus-que parfait est suivi d'un autre pp ou d'un adjectif, il n'est pas évident si l'accord doit s'imposer sur le pp *vu*, sur l'adjectif/deuxième pp ou sur les deux participes passés simultanément. Quelques stratégies et références pour déterminer l'accord dans ces cas seront discutées ci-dessous.

Les formes surcomposées ([Grevisse & Goosse, 2008] pp.1040-1042, [Riegel et al., 1994] p.451, [Helland, 2006] p.113) ont une structure comparable à celle du PSVpp; l'auxiliaire d'une forme surcomposée s'emploie à un temps composé; par conséquent, le temps surcomposé introduit un pp secondaire, par exemple *quand j'ai eu fini de travailler*. Cette forme surcomposée a le potentiel de servir de modèle pour l'accord dans le cas de *vu* suivi par un pp ou un adjectif : aux temps surcomposés, on accorde uniquement le deuxième participe ([Riegel et al., 1994] p.451). Ensuite, il nous paraît raisonnable d'étendre ce principe aux cas où le pp s'analyse en tant qu'adjectif; soit le dernier pp soit l'adjectif reçoit le suffixe d'accord. Ce principe se justifie si l'on considère l'auxiliaire *se voir* aux temps composés comme une forme monolithique où le participe reste invariable, tel que le cas d'*être* aux temps composés. L'accord se manifeste sur le deuxième participe qui est le participe du verbe lexical. Il est toutefois important de remarquer que les temps surcomposés sont relativement rares et restreints en littérature ([Riegel et al., 1994] p.451); son applicabilité pour déterminer l'accord des constructions au PSV pourrait être considérée moins pertinente. Cependant, nous considérons le PSV et les temps surcomposés comparables : il paraît logique que le deuxième pp ou l'adjectif doit s'accorder au sujet conformément à la règle d'accord d'un cod antéposé co-référent du sujet. L'argument de considérer *se voir* comme un auxiliaire monolithique qui commute avec *être* veut dire que les mêmes règles d'accord s'imposent. L'Académie Française et le Portail linguistique du Canada classifient *se voir* un semi-auxiliaire et justifient l'accord sur les deux participes ou le participe suivi par l'adjectif, par exemple *elle s'est vue perdue* ou *elle s'est vue morte*. Toutefois, la définition d'un semi-auxiliaire privilégie la construction sur le modèle <auxiliaire> + <infinitif> ([Riegel et al., 1994] p.451) et non pas <participe passé>. Bien que *se voir* ait la fonction d'auxiliaire de passif, la variante *se voir* + <participe passé> ne se construit pas invariablement comme d'autres semi-auxiliaires. Il semble légitime de considérer

se voir + <participe passé> ou *se voir* + <infinitif> deux formes de la même construction où *se voir* est un auxiliaire en cours d'être grammaticalisé et désémantisé.

2.4.4 L'accord de *se voir* + infinitif

Dans la deuxième variante PSVi, *se voir* est suivi de l'infinitif du verbe lexical; la question se réduit à déterminer si l'accord entre le sujet, *se* et *vu* est nécessaire. Nous avons déjà prétendu qu'avec *se voir*, *se* peut être interprété comme un cod antéposé et co-référent du sujet; par conséquent, *vu* doit s'accorder au sujet dans les constructions au PSVi. Nous répétons que la règle normative tient compte de la fonction syntaxique de l'infinitif; si le pronom réfléchi est cod du verbe à l'infinitif, *vu* ne s'accordera pas, mais s'accordera au sujet dans les autres cas, ce qui est illustré par les exemples (49) et (50). Une difficulté s'impose pour l'accord si *se voir* est à un temps composé, à savoir *s'est vu/s'était vu* + <infinitif>. On a constaté dans section 2.2.4 que le PSV peut se construire avec un cod (dans ce cas, le coi est devenu le sujet). On a en réalité deux logiques différentes, car *se* peut s'analyser comme un cod de *voir* ou de l'infinitif qui suit le pp ([TLFi, 2020]). Dans le premier cas où *se* est un cod de *voir*, l'accord semble obligatoire; dans le deuxième, *se* n'est pas un cod de *vu*, qui alors reste invariable sans accord. Toutefois, nous observons que la règle générale favorise l'accord du pp si la forme nominale a une interprétation passive; cette règle est analogue au passif canonique. Le PSVi peut donc être considéré un cas particulier où l'accord dépend de l'analyse de *se*: s'il est cod de *voir*, *vu* s'accorde; s'il est un cod de l'infinitif, *vu* reste invariable. Finalement, l'invariabilité ainsi que l'accord sont acceptables ([Riegel et al., 1994] pp. 506-507); on peut effectivement choisir l'accord ou non.

2.4.5 L'accord comme marqueur de grammaticalisation

Aux sections 2.4.4 et 2.4.3, nous avons brièvement analysé les conditions pour l'accord des participes passés au contexte du PSV; nous nous sommes appuyés sur des règles qui s'appliquent aux constructions semblables ainsi que des ressources numériques en ligne pour cette construction spécifique. Le PSVpp et le PSVi s'analysent et s'interprètent différemment, ce qui donne des conclusions différentes. Pour le PSVi,

l'accord de *vu* aux temps composés dépend de la fonction syntaxique de *se* par rapport à l'infinitif qui suit. Si *se* s'analyse en tant que cod de cet infinitif, *vu* reste invariable, sinon l'accord s'impose. Pour la deuxième variante, le PSVpp, nous avons deux alternatives possibles. Soit *se voir* est un auxiliaire où *vu* est invariable et seul le participe du verbe principal admet la désinence d'accord; soit *se voir* est un semi-auxiliaire où les deux participes s'accordent simultanément. Les deux autres permutations ne semblent pas applicables; l'accord uniquement de *vu* ou aucun accord des deux participes ne seront pas d'alternatives réelles.

Nous concluons que les règles d'accord des participes passés ne sont pas évidentes, contrairement au cas d'auxiliaire *être* où l'accord semble s'imposer systématiquement, ou le cas d'*avoir* où l'accord est obligatoire si un cod est antéposé. Pour l'analyse de *se voir* en tant que variante de passif, l'invariabilité ou l'accord du participe *vu* aux temps composés est d'un intérêt particulier comme indicateur de grammaticalisation. Un certain degré de variation par rapport à l'accord est à prévoir : l'absence d'accord là où il est considéré obligatoire, et l'accord là où il n'est pas requis. Des exemples qui illustrent l'accord et le non-accord seront présentés et analysés au chapitre 4.7 à la page 90.

Chapitre 3

Méthodes, données et statistiques

3.1 Le corpus FNC

Les exemples utilisés dans cette étude sont extraits du corpus intitulé "the French Newspaper Corpus (FNC)" ([French Newspaper Corpus, 2020]), compilé par le Linguistic Data Consortium ([Linguistic Data Consortium, 2020]), une base de données des communiqués de presse consultable en ligne à l'aide de l'outil de recherche Glossa ([Glossa, 2020]), développé par Tekstlaboratoriet à l'Université d'Oslo. Les communiqués de presse sont tirés de l'Agence Presse France de mai 1994 à décembre 2010 et d'Associated Press French Service de novembre 1994 à décembre 2010; le FNC a indexé plus d'un milliard de mots.

3.2 Méthodes et démarche d'analyse

La démarche pour analyser l'emploi du PSV dans des communiqués de presse est séquentielle et itérative : Nous avons effectué une première extraction des locutions verbales qui conforment au critère de recherche "se voir" + "<verbe>" pour une première indication de l'usage; il était pertinent de savoir si les constructions que nous désirons étudier sont peu utilisées ou non. Si on avait eu affaire à une construction extrêmement rare, toute conclusion sur les modes d'usage, l'interprétation sémantique, la construction syntaxique etc, aurait été probablement peu concluante. Heureusement, nos recherches initiales ont indiqué que le PSV est bien répandu; l'usage dans

des communiqués de presse semble relativement courant dans une multitude de propositions qui varient syntaxiquement et sémantiquement. Les résultats de recherche préliminaire étaient suffisamment convaincants pour justifier ce projet de master.

3.2.1 Approche axée sur les données

Notre démarche d'analyse du PSV est en partie inspirée par une stratégie de recherche qui est devenue de plus en plus populaire. Les *sciences guidées par les données* ou des approches axées sur les données, sont des domaines de science, souvent multidisciplinaires, qui emploient des méthodes statistiques, des processus et des algorithmes numériques pour extraire des informations en fonction des données structurées et non-structurées. Cette méthode commence souvent par des observations; ensuite on cherche à expliquer la relation ou la covariation¹ entre les observations. La démarche contraire serait d'avoir une hypothèse ou une théorie comme point de départ et de viser à confirmer celle-ci à l'aide des données ou des observations, alternativement, la falsifier, c'est-à-dire, identifier des exemples qui ne corroborent pas à l'hypothèse, des cas qui ne s'expliquent pas par l'hypothèse ou qui la contredisent. En pratique, les deux stratégies sont utilisées en parallèle; on teste ses théories à l'aide des données, en même temps, on pourra découvrir des corrélations inattendues dans l'ensemble des données. Ces observations et corrélations peuvent finalement falsifier une hypothèse ou une supposition en vigueur; en même temps on pourrait formuler une nouvelle théorie ou appliquer une théorie d'une autre façon qui puisse mieux expliquer les observations. Il est essentiel de se rappeler qu'une co-variation entre des phénomènes ne signifie pas automatiquement qu'il existe une relation de type cause-effet. Par exemple, nous avons remarqué que la majorité des verbes qui se construisent au passif avec *se voir* + <infinitif> sont des verbes datifs; à priori, le PSV pourrait aussi être une variante de passif pour des verbes bivalents qui n'acceptent pas de *coi_{datif}*. Cette observation n'implique pas que seuls les verbes datifs sont compatibles avec *se voir* + <infinitif>; en revanche, on cherche à comprendre pourquoi les verbes datifs sont plus fréquents que d'autres verbes au PSV. Ensuite, il paraît qu'un type de participes

1. Si deux phénomènes semblent varier simultanément, on peut avoir affaire à une relation de type *cause* et *effet*; un phénomène est contrôlé ou géré par un autre; la recherche a fréquemment pour but d'expliquer *pourquoi* il existe une telle relation, sous quelles conditions, comment, etc.

passés, les participes adjectivaux, sont nettement plus utilisés au PSVpp que les participes purement verbaux. Notre ambition sera par conséquent d'expliquer pourquoi les participes passés catégorisés comme des adjectifs sont utilisés plus fréquemment au PSVpp que les participes purement verbaux.

3.2.2 Outils numériques

Le moteur de recherche Glossa, développé à l'Université d'Oslo, permet à l'utilisateur de lancer des recherches complexes sur la totalité des textes indexés; ensuite les mots sont sous-catégorisés, ce qui simplifie des classifications en termes grammaticaux et des triages par catégorie grammaticale. Ces fonctions se sont prouvées indispensables, car il est relativement facile d'identifier, à quelques exceptions près, les occurrences de *se voir* triées par fonctions syntaxiques et temps verbaux. Plus important, Glossa extrait des données quantitatives et qualitatives simultanément. Les informations quantitatives mettent en lumière les nombres d'occurrences des locutions pertinentes, des listes de fréquences des verbes mis au PSV passif. Les données qualitatives sont des textes intégrés qui présentent des mots de recherches dans leurs environnements textuels. Ces résultats textuels peuvent être exportés au feuille de calcul Excel, qui est plus puissant que Glossa pour le calcul des statistiques, sélection d'expressions composées, tri de résultats de recherche, etc. Ce post-traitement des résultats nous a permis par exemple d'identifier plusieurs variantes d'accord aux participes des constructions *vu + <participe passé>*. La combinaison de Glossa et Excel offre des vues supplémentaires; utilisés en combinaison, ils permettent plus facilement de focaliser sur les cas les plus répandus. Finalement, il est facile d'affiner ou de préciser les critères de recherche, ce qui offrira des optiques variées et détaillées sur les données.

3.2.3 Sources d'erreur

Bien que les données numérisées, les communiqués de presse, soient accessibles et analysables numériquement d'une façon efficace et précise, nous avons identifié quelques facteurs auxquels il faut faire attention, notamment les doublons et la classification de *se voir* comme auxiliaire de passif. Nous n'allons pas aborder d'autres

sources d'erreur qui pourraient perturber les calculs quantitatifs, puisque nos analyses sont essentiellement qualitatives ; les fréquences d'usages, les répartitions et les distributions sont principalement des indicateurs de phénomènes intéressants qui méritent des analyses qualitatives. Les évaluations des significances statistiques etc. ne font pas partie intégrante de notre démarche ou de nos conclusions.

On constate que des doublons² peuvent perturber le calcul du nombre total d'occurrences ; des doublons sont en réalité des copies et non pas d'occurrences uniques, mais nos analyses et nos conclusions ne reposent pas sur des nombres absolus ; le calcul de pourcentages relatifs permet de dégager des tendances générales qui sont le point de départ des discussions et des conclusions ; nous ne tirons pas de conclusions à la base d'un seul nombre isolé. Les doublons sont théoriquement une source d'erreur, mais les taux d'utilisation qui montrent par exemple l'usage d'une locution relative aux autres constructions effacent en grande partie ce problème, pourvu que des doublons touchent à tous les communiqués de presse, et non pas uniquement à ceux qui utilisent des passifs en *se voir*.³

Une autre source d'erreur est liée aux multiples interprétations de *se voir*, puisque ce verbe pronominal a plusieurs sens lexicaux (cf. chapitre 2.2.4 à la page 25). Les quelques 30 000 communiqués de presse empêchent un contrôle manuel de l'interprétation sémantique de *se voir* dans chaque communiqué. Pourtant, nous avons effectué des tests randomisés sur une centaine de propositions qui contiennent le syntagme *se voir* ; nous avons identifié uniquement des usages comme auxiliaire de passif. Bien qu'on ne puisse pas exclure d'autres emplois au corpus, nous sommes rassurés que l'usage principal est en tant qu'auxiliaire de passif ; les conclusions qualitatives ne seraient perturbées par quelques cas où *se voir* n'en est pas un auxiliaire de passif.

2. Deux textes sont considérés *doublons* s'ils en réalité sont identiques, mais une variation en quelques mots fait qu'ils sont incorrectement classifiés comme uniques par l'outil de recherche.

3. Exemple : a) *il s'agit de* est utilisée 38 092 fois et b) *on a affaire à* s'emploie 7 871 fois avec un taux de doublons à 3%. Le taux entre cas a) et b) est $7871/38092 = 20\%$ avec doublons. Si les doublons sont soustraits du calcul, le rapport mathématique sera le même : $7635/36949 = 20\%$.

3.3 Statistiques de base

Pour cette étude, l'objectif principal des statistiques est de guider la sélection des verbes et des constructions à analyser en profondeur; nos analyses seront principalement qualitatives mais seront soutenues par des fréquences d'usage qui constituent un arrière-plan; l'ambition n'est pas de tirer des conclusions fondées sur des calculs statistiques. Le but de ce chapitre est une présentation de chiffres clés et d'observations; les analyses qualitatives suivront au chapitre 4. Les informations et les chiffres présentées ici donnent également des perspectives supplémentaires que nous ne commenterons ni n'analyserons par la suite; tout de même, elles offrent à notre avis des détails intéressants qui pourraient mériter des analyses supplémentaires.

3.3.1 Aperçu global

Nous estimons que les verbes à haute fréquence exposent des perspectives plus variées et riches que les verbes peu utilisés au PSVi ou au PSVpp; il sera plus facile d'étudier des aspects contrastifs et de capter l'usage typique si l'on a un échantillon de textes considérable qui utilise le même verbe. Il semble clair que le nombre d'occurrences de PSV dans des communiqués de presse soit une indication de sa répartition et de sa popularité. Sur un total de plus de 3 150 000 communiqués au FNC, presque 30 000⁴ (29 938) emploient une variante de PSV, qui équivaut à environ 1% des communiqués. Après avoir constaté que l'usage du PSV est relativement fréquent, nous focalisons sur les distributions relatives (calculées en pour cent) au lieu de nombres d'occurrences. Les 30 000 cas de PSV identifiés s'emploient à la forme verbale ou nominale⁵. La variante verbale PSVi est identifiée dans 21 303 (71%) communiqués, l'autre variante verbale, le PSVpp, dans 2 651 (9%), tandis que la variante nominale s'emploie dans 5 984 (20%) cas. Notre analyse de PSV comme auxiliaire de passif n'inclut pas l'emploi nominal pour deux raisons. D'abord, cette variante assume d'autres fonctions syntaxiques que celles de la variante verbale; on n'a pas forcément affaire à une

4. Le nombre de 30 000 en soi ne véhicule qu'une partie de la réalité; la fréquence relative par rapport au nombre total de communiqués de presse est également important.

5. Dans la forme nominale, *se voir* se met à l'infinitif et peut s'employer comme sujet, cod ou complément d'une préposition.

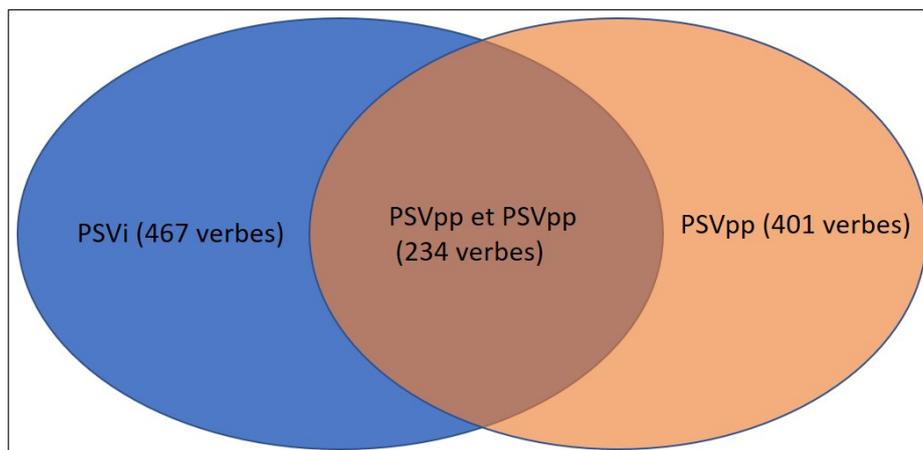


FIGURE 3.1 – La répartition numérique des verbes au PSVi et au PSVpp.

construction d'auxiliaire verbal. Deuxièmement, l'emploi verbal est plus répandu avec 80% des cas observés au FNC et conformément au principe d'analyser les exemples les plus largement utilisés, on exclut la variante nominale d'une analyse en profondeur. Cela ne va pas dire qu'elle ne mérite pas d'être examinée; quelques chiffres clés sur la variante nominale sont offerts dans la section 3.3.3, mais cette forme est par la suite considérée hors la portée de ce mémoire de master.

3.3.2 L'emploi verbal de PSV

Au total, 467 verbes uniques sont utilisés au PSVi (cf. le tableau A.1 à la page 111 pour la liste détaillée), 401 verbes s'emploient au PSVpp (cf. le tableau A.3 à la page 117) et un sous-ensemble de 234 verbes (cf. le tableau A.5 à la page 124) utilisent les deux variantes PSVi et PSVpp; la répartition est illustrée dans la figure 3.1. On remarque que presque 50% des verbes (233 au total) au PSVi ne s'emploient pas au PSVpp et 42% des verbes (167 au total) au PSVpp ne sont pas utilisés au PSVi; une indication que le PSVi et le PSVpp diffèrent sémantiquement et que le sens pourrait influencer le choix de variante.

La distribution des verbes mis au PSVi et au PSVpp n'est pas uniforme; un groupe qui est relativement petit s'utilise dans la majorité des cas et deux verbes se démarquent, un pour chaque variante. Au PSVi, les dix verbes dominants sont utilisés dans 63 % des cas; si le seuil est augmenté à cinquante, on couvre 90% des cas; le verbe *refuser* est

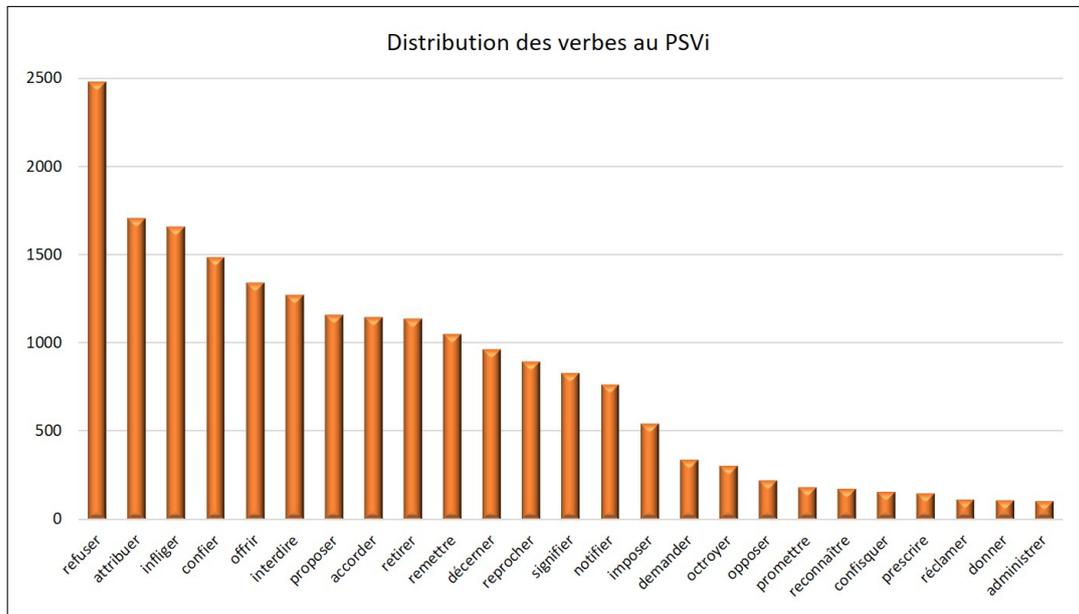


FIGURE 3.2 – Les 25 verbes les plus utilisés au PSVi.

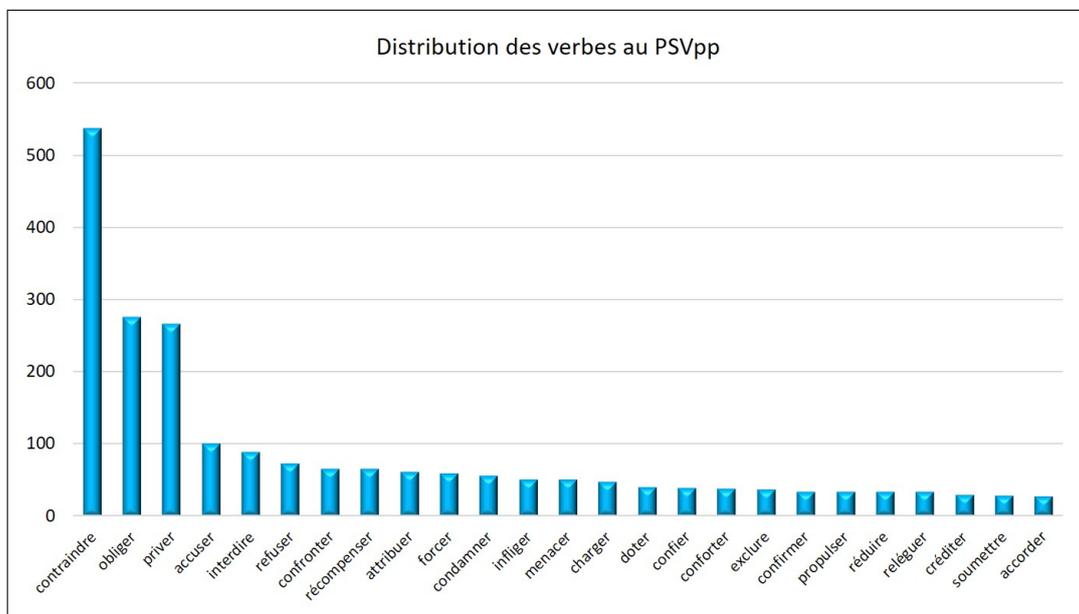


FIGURE 3.3 – Les 25 verbes les plus utilisés au PSVpp.

de loin le plus courant au PSVi avec presque 2 500 occurrences; environ 10 % des cas. La même tendance s'observe au PSVpp : dix verbes sont utilisés dans 44% des cas et cinquante verbes constituent 77% des propositions. Le pp du verbe *contraindre* est utilisé 538 fois, ce qui équivaut à plus de 16% des cas. Les distributions des premiers 25 verbes au PSVi et au PSVpp respectivement sont illustrées dans les figures 3.2 et 3.3. L'illustration de la statistique correspondante des constructions au passif canonique (figure 3.6) relève une tendance surprenante : la distribution des verbes utilisés au passif canonique est nettement plus uniforme que celle du PSVi et PSVpp : la variation des 25 principaux verbes s'étend de 82 (*obliger*) à 65 (*ouvrir*) occurrences. Ensuite, on n'observe pas de verbes qui dominent, ce qui est le cas du PSVi et du PSVpp. La statistique du PCa inclut des constructions où les participes passés assument des fonctions appositives; le nombre d'occurrences des passif canonique réels⁶ pour chaque verbe est par conséquent encore plus bas que ce qui est indiqué par la figure 3.6.

Après avoir constaté que les distributions des deux ensembles PSVi et PSVpp sont non-uniformes et différentes par rapport au passif canonique où la distribution de différents verbes est nettement plus équilibrée, nous souhaitons savoir si les profils de distribution du PSVi et du PSVpp sont interliés dans la mesure où les verbes à haute fréquence au PSVi le sont aussi au PSVpp. La graphique 3.4 est la juxtaposition de la graphique 3.2 et de 3.3. Cette comparaison directe n'est pas bien adaptée aux ensembles PSVi et PSVpp à cause des dimensions différentes : le nombre de verbes individuels au PSVpp est éclipsé par celui de PSVi; la majorité des verbes au PSVpp n'est pas discernable contre les verbes au PSVi. La comparaison des fréquences relatives est un indicateur plus illustrant : dans la graphique 3.5, les occurrences sont calculées en pour cent relatives à la taille de chaque groupe individuel (à savoir le PSVi et le PSVpp). Toutefois, aucun des deux types de comparaison ne semble indiquer de liaison ou de rapport. Le verbe le plus utilisé au PSVi, *refuser*, est cinq fois plus fréquent qu'au PSVpp : 10,5 % par opposition à 2 %; *contraindre*, répandu au PSVpp, est employé rarement au PSVi avec 3 occurrences seulement.

6. Pour vérifier si un complexe verbal de type <être> + <participe passé> est un passif canonique et non pas une construction attributive où le participe joue un rôle adjectival, il faudra en réalité analyser chaque proposition; une tâche qui sera trop fastidieuse.

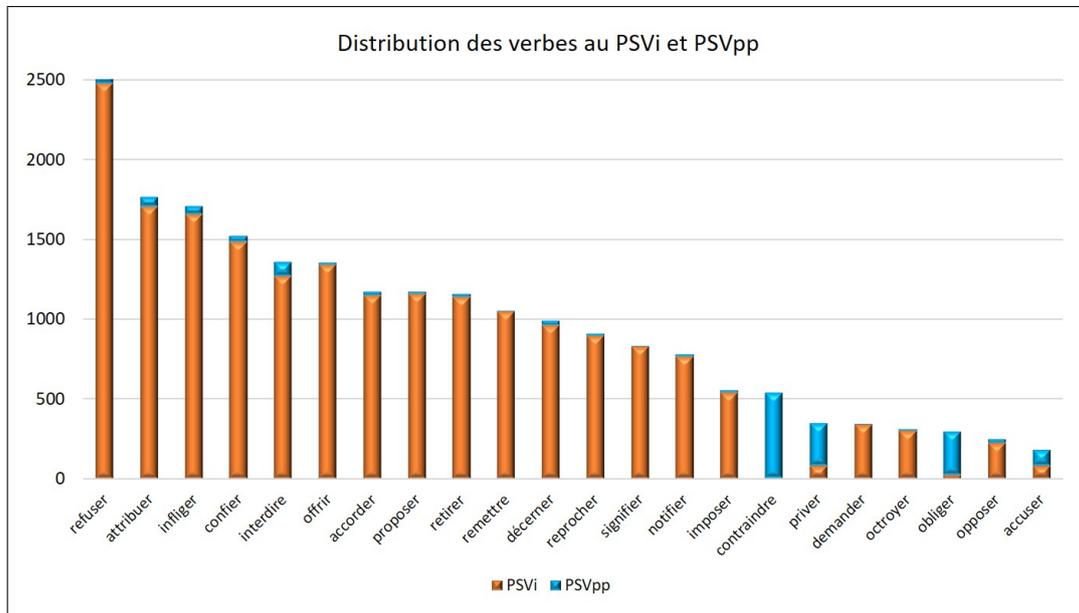


FIGURE 3.4 – Les fréquences des 25 verbes les plus utilisés au PSVi et au PSVpp.

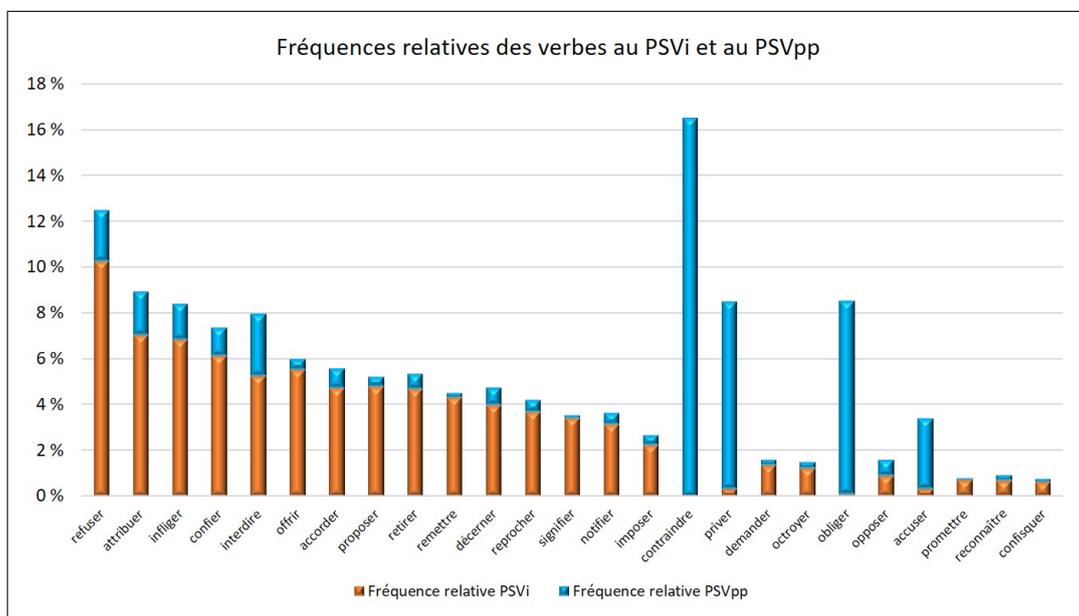


FIGURE 3.5 – Les fréquences relatives des 25 verbes les plus utilisés au PSVi et au PSVpp.

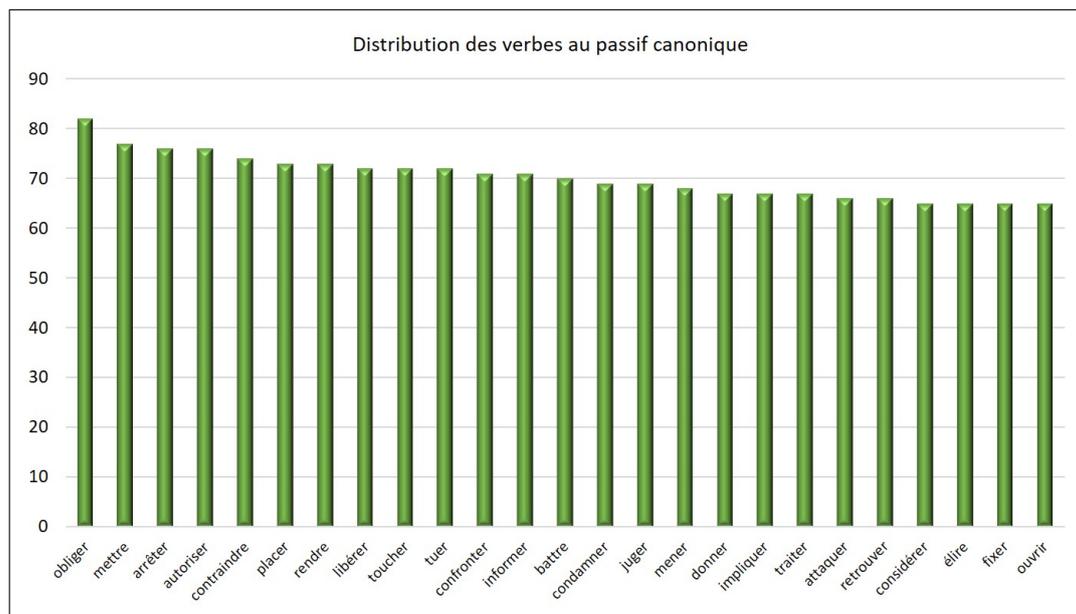


FIGURE 3.6 – Les fréquences des 25 verbes les plus utilisés au PCa.

3.3.3 L'emploi nominal du PSV

Comme indiqué précédemment, il n'est pas notre ambition d'examiner l'emploi nominal du PSV où l'auxiliaire *se voir* est à l'infinitif, suivi par l'infinitif ou le participe passé du verbe principal et le PSV assume des fonctions syntaxiques comme p.ex. cod ou complément de préposition. Nous incluons toutefois deux exemples (51) et (52) pour montrer l'emploi nominal de PSVi et de PSVpp.

*Par cette démarche, Interbrew aimerait **se voir offrir** le choix entre la revente de Bass et la cession des activités de brasserie d'un autre groupe britannique,* (51)

Whitbread. [AFP_FRE_20010221.0324.s8]

*En 1993, une coalition de partis avaient ravi le pouvoir au PLD pour la première fois depuis 1955, avant de **se voir contraint** de le lui rendre dix mois* (52)

plus tard. [AFP_FRE_20090826.0402.s18]

Nos données indiquent en outre que la forme nominale est principalement utilisée aux groupes prépositionnels, presque 6 000 fois; la répartition des prépositions est illustrée dans la graphique 3.7. On constate la dominance de *de* (82% avec le PSVpp et 67% avec le PSVi), ce qui pourrait indiquer que les formes nominales du PSV font principalement partie des modificateurs introduits par la préposition *de*.

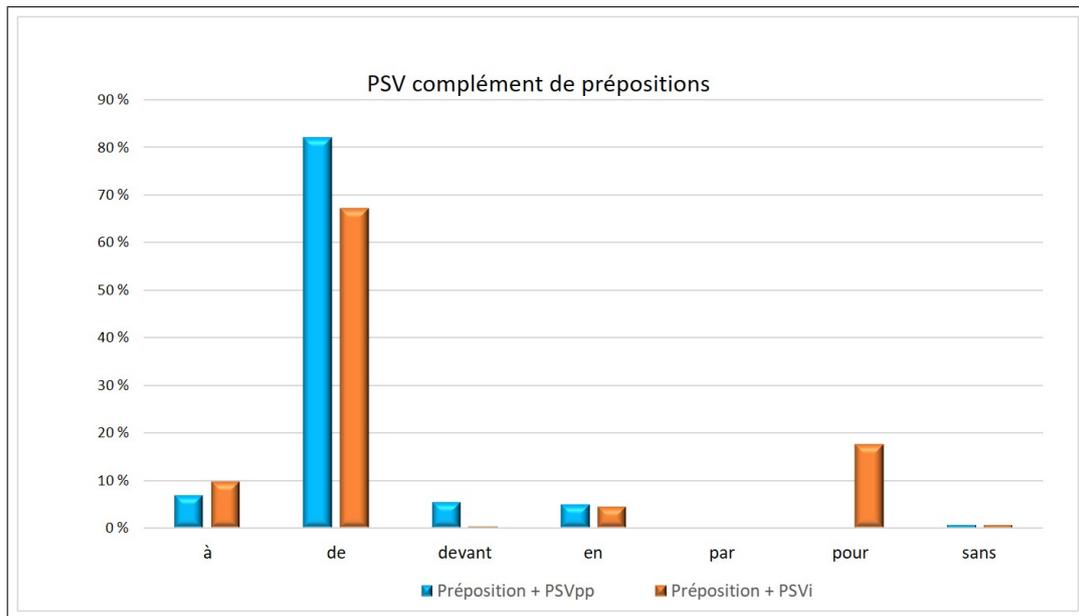


FIGURE 3.7 – Les prépositions utilisées en combinaison avec la forme nominale de PSVi et de PSVpp. *Par* s'utilise uniquement 4 fois avec PSVi.

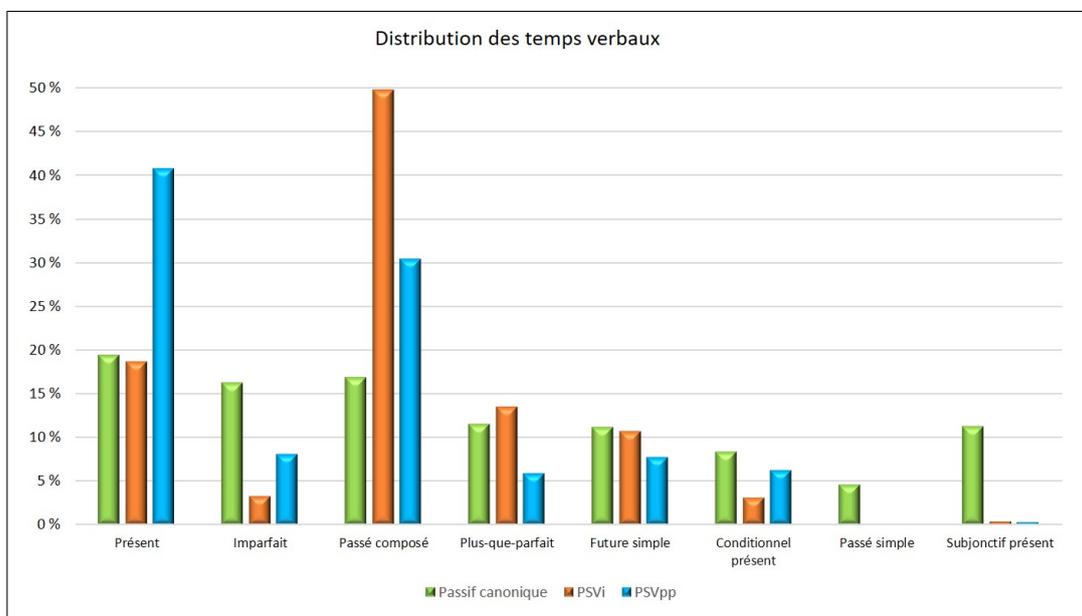


FIGURE 3.8 – La distribution des temps verbaux utilisés avec le passif canonique et le passif en *se voir*.

3.3.4 Distribution des temps verbaux

Même si le moteur de recherche Glossa est puissant, il existe des scénarios où des outils supplémentaires sont requis. Distinguer un passif canonique d'un passé composé est parfois compliqué, car il faut des informations sur la catégorie et la structure argumentale du verbe pour différencier un passif canonique, un passé composé régulier à l'auxiliaire *être* et une construction attributive. P. ex. *l'équipe est battue* est au passif, tandis que *le président de la République Française est venu* est le passé composé d'une phrase active. Pour identifier et distinguer ces deux alternatives, plusieurs méthodes sont possibles. Le défi est de concevoir une procédure automatisée, un algorithme, capable de classer des milliers de propositions sans trop d'intervention manuelle. Une telle procédure doit prendre comme valeur d'entrée un syntagme verbal pour déterminer si *être* est un axillaire du passé composé ou du passif canonique. Nous avons construit deux algorithmes qui peuvent être implémentés dans Excel :

Algorithme 1 : *être* + <participe passé> est considérée un passé composé si le verbe se conjugue avec l'auxiliaire *être*, à savoir les verbes perfectifs intransitifs , p.ex. *aller, arriver, devenir, entrer, mourir, naître, partir, rester, sortir, tomber* et *venir*, ainsi que les verbes pronominaux; une liste d'entrée comprenant des verbes perfectifs intransitifs (inaccusatifs) est nécessaire. Les verbes pronominaux s'identifient par le pronom réfléchi *se* ou *s'* antéposé du verbe principal aux temps simples ou de l'auxiliaire aux temps composés. Si le verbe principal n'est ni perfectif intransitif ni pronominal, le syntagme verbal est classifié comme un passif canonique.

Algorithme 2 : *être* + <participe passé> est considérée un passif canonique si le verbe principal est transitif direct. Afin que cette approche soit réalisable, il faut une liste d'entrée comprenant tous les verbes transitifs directs pour comparer et déterminer si le verbe en question est transitif. Si le verbe figure dans la liste des verbes transitifs directs, on assume que le groupe verbal est un passif canonique; faute de quoi on a affaire à une autre construction non-passive, sans pertinence pour la classification en question.

On reconnaît qu'aucun des deux algorithmes ne donnera un résultat fiable dans tous les cas; une procédure automatique pour classer tous les exemples correctement serait trop complexe à cause des cas spéciaux. Pour notre besoin d'une estimation approximative du nombre des passifs canoniques, il suffit de concevoir et d'implémenter une procédure qui fonctionne correctement pour la grande majorité des syntagmes verbaux. Si l'on utilise le *algorithme 1*, s'appuyant sur une liste des verbes qui se conjuguent avec l'auxiliaire *être* et l'identification des verbes pronominaux, toute locution verbale qui n'est pas conjuguée avec *être* comme auxiliaire sera classée comme un passé composé. L'*algorithme 2* sera dans notre estimation plus précis, car un classement basé sur l'identification positive d'un verbe transitif direct est plus fiable qu'un classement renversé qui repose sur l'élimination des passés composés et des verbes pronominaux (p.ex., les verbes transitifs indirects seraient incorrectement interprétés comme des passifs canoniques avec l'*algorithme 1*). Ensuite, nous supposons que la taille de l'ensemble des verbes transitifs directs est supérieure à celle du groupe des verbes se construisant avec l'auxiliaire *être*. Ainsi, nous vérifions nos groupes verbaux qui puissent être au passif contre une liste extensive [Conjugaison Française, 2019], au lieu d'éliminer contre une liste plus courte et de conclure que les cas négatifs sont tous des passifs canoniques.

Nous admettons que notre procédé sélectionné, l'*algorithme 2*, ne soit pas entièrement exact non plus; si par exemple un verbe est incorrectement classé comme transitif direct (qui peut être le cas des verbes qui sont soit transitifs directs soit transitifs indirects selon le contexte), nous aurons une erreur, ainsi que dans le cas où un verbe intransitif est incorrectement classé comme transitif. Nous avons contrôlé manuellement une centaine de classifications automatiques obtenues par notre implémentation de l'*algorithme 2* en Excel; aucun passé composé n'est classifié faussement comme passif canonique. Évidemment, il est difficile de contrôler si des passifs canoniques ont été catégorisés comme non-passifs et par conséquent sont omis. Mais nous soulignons une fois de plus que l'objectif n'est pas une catégorisation à très haute précision; si l'on obtient un classement correct dans la grande majorité de cas, environ 95% ou plus, le but est atteint, car on cherche des indications des tendances relatives et non pas de chiffres les plus exacts possibles.

Pour expliquer l'existence de deux variantes de PSV et non pas une seule, il semble logique d'examiner si des contrastes entre le PSVi et le PSVpp sont corrélés aux oppositions aspectuelles. Deux catégories aspectuelles nous semblent particulièrement intéressantes : l'opposition *accomplie – inaccomplie* et l'opposition *perfective – imperfective*. L'opposition accompli – inaccompli se manifeste par des mécanismes grammaticaux; elle est exprimée par la forme verbale. Les formes composées dénotent l'accompli; on envisage le procès "au-delà de son terme, comme étant réalisé". Les formes simples saisissent l'inaccompli, visualisant le déroulement d'un procès en cours. Cette opposition que représentent les temps simples par rapport aux temps composés est toutefois contestée; en outre, les temps composés au passé peuvent également exprimer l'antériorité; la valeur aspectuelle d'accompli et la valeur temporelle d'antériorité sont en réalité mélangées, bien qu'elles soient des paramètres indépendants ([Riegel et al., 1994], p.519-520). L'opposition d'aspect perfectif – imperfectif s'exprime par le sens du verbe lui-même et ne s'appuie pas sur des mécanismes grammaticaux. Les verbes perfectifs envisagent le terme du procès; les verbes imperfectifs considèrent le procès dans son déroulement ([Riegel et al., 1994], p.521). Une discussion sur des aspects contrastifs du PSVi et du PSVpp, y compris le rôle des oppositions aspectuelles, sera présentée au chapitre 4.6.

Les temps verbaux des auxiliaires des groupes verbaux au PCa, au PSVi et au PSVpp sont illustrés dans la graphique 3.8; les distributions en chiffre sont rendues dans le tableau 3.1 et relèvent que :

Le PSVi emploie *se voir* au passé composé et au plus-que-parfait dans plus de 63 % des cas, tandis que les temps simples, notamment le présent et le futur simple, sont utilisés dans environ 36% des cas. La fréquence des propositions à l'imparfait est relativement insignifiante, seulement 3.4%; le passé simple et le subjonctif présent sont des temps très rarement employés au PSVi. Si l'on considère que le temps verbal de l'auxiliaire *se voir* manifeste l'opposition aspectuelle, le PSVi exprime l'accompli dans un peu moins de deux sur trois cas et l'inaccompli dans plus d'un sur trois cas.

Le PSVpp se distingue par la dominance de *se voir* au présent ($\approx 41\%$) et au passé composé ($\approx 30\%$). Au total, les temps simples, qui incluent le présent, l'imparfait, le futur simple et le conditionnel présent, sont employés dans 63%; les temps composés

principaux constituent alors environ 37%. Le passé simple et le subjonctif présent ne sont guère utilisés. Cette répartition entre les temps composés et simples de l'auxiliaire *se voir* au PSVpp est l'inverse de celle du PSVi.

Le **PCa** a une distribution considérablement plus uniforme des temps verbaux d'*être* que celles de *se voir* au PSVi et au PSVpp; les temps simples d'*être* dominant (71% des cas). Le passé simple et le subjonctif présent, à peine utilisés au PSVi et au PSVpp, manifestent des taux d'utilisation non-négligeables au PCa. Ce n'est pas forcément la distribution des temps utilisés au PCa qui se distingue et qui est remarquable; il se peut que le PSVi et le PSVpp soient les formes qui se démarquent tandis que le PCa n'est pas extraordinaire par rapport aux temps de son auxiliaire.

Temps	PSVi	PSVpp	PCa
Présent	18.8%	40.8%	19.6%
Imparfait	3.4 %	8.2 %	16.3 %
Passé composé	49.9 %	30.4 %	16.9 %
Plus-que-parfait	13.6 %	6.0 %	11.5 %
Futur simple	10.8 %	7.8%	11.2 %
Conditionnel présent	3.2 %	6.3 %	8.4%
Passé simple	0.005 %	0.1%	4.6%
Subjonctif présent	0.5 %	0.3 %	11.3 %

TABLE 3.1 – Les temps verbaux des auxiliaires du PSVi, du PSVpp et du PCa.

Il est hors portée d'analyser davantage les contrastes des temps verbaux utilisés et l'implication potentielle pour l'interprétation sémantique de ces trois variantes de passif; on constate tout de même que le passé composé domine au PSVi, le présent ressort au PSVpp, tandis qu'au PCa, le présent à l'indicatif et au subjonctif s'utilise dans quatre sur dix cas. Il est toutefois intéressant d'observer que la distribution des verbes au PCa (illustrée par la graphique 3.6) présente un phénomène similaire à la distribution des temps verbaux des auxiliaires : aucun temps ne surplombe les autres au PCa, en contraste avec le PSVi et le PSVpp.

Chapitre 4

Analyses d'emplois

4.1 Préambule

L'analyse de PSVi et de PSVpp commencent par une discussion de l'importance des verbes datifs et du datif étendu par rapport aux rôles sémantiques et au choix de variante de passif. Étant donné la quantité des exemples disponibles (presque 24 000), nous focalisons sur une sélection des propositions aux verbes les plus fréquemment utilisés au PSVi et au PSVpp. Pour examiner la fonction de *se voir* en tant qu'auxiliaire de passif et son degré de grammaticalisation vers un statut potentiel d'auxiliaire général de passif, les accords des formes composées de PSVi et de PSVpp sont identifiés et étudiés. Les différences grammaticales et sémantiques entre le PSVi et le PSVpp sont présentées et nous proposons un nouveau modèle pour éclaircir ce contraste. Finalement, nous testons une hypothèse alternative et radicalement différente pour expliquer l'opposition entre le PSVi et le PSVpp.

4.2 Le rôle des verbes datifs

Une observation par [Shyldkrot, 1981] suggère que "la raison d'être" du PSV est une redistribution actancielle qui n'est pas possible ou acceptable au PCa; au PSV, le bénéficiaire est promu en position de sujet et non pas le patient, qui est le cas du PCa. Il s'ensuit que le verbe principal qu'on souhaite mettre au PSV doit accepter un coi_{datif} ; la première étape d'analyse est la vérification de ce critère. Notre classement des verbes

utilisés au PSVi et au PSVpp est donné dans le tableau 4.1; les verbes exclusivement employés au PSVpp sont rendus dans la table 4.2. Les sous-catégories sont basées sur la thèse doctorale de Michael Herslund [Herslund, 1988]; dans cette étude, seulement les verbes utilisés plus de 15 fois sont classifiés, ce qui rend un total de 97 verbes au PSVi et/ou PSVpp. 13 verbes sont utilisés plus de 15 fois exclusivement au PSVpp ce qui fait un total de 110 verbes classifiés. Ces 110 verbes englobent plus de 95% des passifs en *se voir* dans le corpus.

Verbe au PSVi	N°	Classification	Verbe	N°	Classification
refuser	2477	<i>loc.abstr</i>	communiquer	39	<i>comm</i>
attribuer	1705	<i>loc.abstr</i>	<i>doter ≈ attribuer</i>	39	pas datif
infliger	1657	<i>loc.abstr</i>	transférer	34	<i>loc</i>
confier	1483	<i>loc.abstr</i>	poser	33	<i>comm</i>
offrir	1339	<i>loc.abstr</i>	consacrer	31	<i>loc</i>
interdire	1269	<i>com.nég</i>	adresser	30	<i>loc</i>
proposer	1157	<i>comm</i>	fermer	30	<i>loc.nég</i>
accorder	1146	<i>loc.abstr</i>	recommander	30	<i>comm</i>
retirer	1136	<i>loc.nég</i>	réserver	30	<i>loc.abstr</i>
remettre	1048	<i>loc</i>	adjoindre	28	<i>loc.abstr</i>
décerner	963	<i>loc</i>	expliquer	28	<i>comm</i>
reprocher	892	<i>comm</i>	fixer	28	<i>loc</i>
signifier	827	<i>comm</i>	imputer	28	<i>loc.abstr</i>
notifier	764	<i>comm</i>	diagnostiquer	27	pas datif
imposer	541	<i>loc.abstr</i>	supprimer	25	<i>loc.abstr</i>
demander	336	<i>comm</i>	livrer	24	<i>loc.abstr</i>
octroyer	302	<i>loc.abstr</i>	autoriser	23	<i>loc.abstr</i>
opposer	222	<i>loc.abstr</i>	prêter	23	<i>loc.abstr</i>
promettre	179	<i>commu</i>	transmettre	23	<i>loc.abstr</i>
confisquer	157	<i>loc.nég</i>	<i>empêcher ≈ refuser</i>	22	pas datif
prescrire	147	<i>comm</i>	<i>verser ≈ transmettre</i>	22	pas datif
réclamer	110	<i>comm.nég</i>	exclure	21	pas datif
donner	107	<i>loc</i>	obliger	21	pas datif
administrer	104	<i>loc.abstr</i>	récompenser	21	pas datif
appliquer	102	<i>loc</i>	soumettre	21	<i>loc</i>
allouer	98	<i>loc.abstr</i>	<i>déposséder ≈ enlever</i>	20	pas datif
conseiller	96	<i>comm</i>	sanctionner	20	pas datif

Verbe au PSVi	N°	Classification	Verbe	N°	Classification
délivrer	93	<i>loc.abstr</i>	traiter	20	pas datif
présenter	89	<i>loc</i>	assurer	19	pas datif
restituer	89	<i>loc.abstr</i>	contester	19	<i>loc.abstr</i>
répondre	88	<i>comm</i>	ouvrir	18	<i>loc</i>
garantir	82	<i>comm</i>	rétrocéder	18	<i>loc</i>
<i>accuser ≈ reprocher</i>	80	pas datif	servir	18	<i>loc.abstr</i>
assigner	80	<i>loc.abstr</i>	suspendre	18	<i>loc.nég</i>
<i>priver ≈ enlever</i>	80	pas datif	inviter	17	pas datif
ordonner	75	<i>comm</i>	voler	17	<i>loc.nég</i>
rappeler	70	<i>loc.abstr</i>	distribuer	16	<i>loc</i>
couper	52	<i>loc.nég</i>	dresser	16	pas datif
confirmer	69	<i>comm</i>	enlever	16	<i>loc.nég</i>
préférer	57	<i>loc.abstr</i>	montrer	16	<i>loc.abstr</i>
<i>rembourser ≈ rendre</i>	55	pas datif	dicter	15	<i>comm</i>
ravir	48	<i>loc.abstr</i>	dire	15	<i>comm</i>
intimer	46	<i>comm</i>	enjoindre	15	<i>comm</i>
dénier	45	<i>loc.nég</i>	facturer	15	pas datif
<i>barrer ≈ interdire</i>	44	pas datif	<i>gratifier ≈ accorder</i>	15	pas datif
condamner	42	pas datif	rendre	15	<i>loc.</i>
<i>créditer ≈ attribuer</i>	41	pas datif	renouveler	15	pas datif
conférer	40	<i>loc</i>			

TABLE 4.1 – Classification des premiers 97 verbes (fréquence ≥ 15 occurrences) en sous-catégories datives.

Verbe au PSVpp	N°	Classification	Verbe	N°	Classification
<i>contraindre ≈ refuser</i>	538	pas datif	confronter	66	<i>loc.abstr</i>
<i>forcer ≈ imposer</i>	60	pas datif	<i>menacer ≈ reprocher</i>	51	pas datif
<i>propulser ≈ avancer</i>	34	pas datif	réduire	34	pas datif
<i>reléguer ≈ enlever</i>	34	pas datif	mettre	25	<i>locatif</i>
investir	19	pas datif	<i>expulser ≈ enlever</i>	18	pas datif
promouvoir	18	pas datif	affubler	15	pas datif

TABLE 4.2 – Classification de 13 verbes uniquement utilisés au PSVpp (fréquence ≥ 15).

La classification relève que les deux variantes PSVi et PSVpp s'emploient également avec des verbes transitifs directs qui n'acceptent pas de $\text{coi}_{\text{datif}}$; environ un quart n'est

pas des verbes datifs au sens grammatical. Pourtant, environ la moitié a des synonymes qui sont des verbes datifs, indiqués en rouge aux tableaux 4.1 et 4.2. Par ailleurs, ces verbes non-datifs ressemblent à des verbes datifs dans la mesure où leurs sens indiquent l'existence d'un destinataire ou d'un bénéficiaire; par exemple, on aperçoit que *priver*, *rembourser*, *créditer*, *déposséder* et *contraindre* impliquent un argument verbal qui désigne un destinataire; ces verbes créent des datifs étendus (cfr. 2.3.2 page 30). Le fait que des verbes non-datifs soient possibles au PSVi et au PSVpp est à notre avis une indication que le PSV peut ressembler dans des cas particuliers étroitement au passif canonique; syntaxiquement, on prévoit des constructions au PCa et au PSVi ou au PSVpp qui se correspondent lexicalement sans redistribution actancielle différente. Cependant, la tendance dominante semble claire : le PSVi et le PSVpp sont principalement des variantes de passif qui sont compatibles avec des verbes datifs; bien qu'on trouve environ un quart des verbes non-datifs parmi 110 verbes les plus utilisés, ils apparaissent dans moins de 1500 propositions, une fraction inférieure du total de presque 24 000 occurrences (cf. chapitre 3.3.1 page 45). Le PSVi et le PSVpp sont discutés séparément; la thématization, la redistribution des actants et des aspects contrastifs par rapport au PCa sont des éléments qui sont considérés et analysés. Nous souhaitons examiner si le contraste sémantique entre le PSVi et le PSVpp peut s'expliquer par une classification en tant que *passif verbal* et *passif adjectival* au lieu des oppositions aspectuelles verbales. Intégralement, la perspective de grammaticalisation est abordée; à quel degré l'interprétation physique de *voir* s'est-elle affaiblie dans les deux variantes PSVi et PSVpp, et dans quelle mesure les participes s'accordent-ils aux sujets.

4.3 Le PSVi

4.3.1 Sélection des verbes à analyser

Les cent premiers verbes utilisés au PSVi sont listés au tableau 4.3 en ordre numérique dont les cinq premiers, tous des verbes datifs, sont sélectionnés pour une analyse profonde : *refuser*, *attribuer*, *infliger*, *confier* et *offrir*. La liste complète est présentée au tableau A.1 en ordre alphabétique et au tableau A.2 en ordre numérique.

Infinitif	N°	Infinitif	N°	Infinitif	N°	Infinitif	N°
refuser	2477	appliquer	102	doter	39	sanctionner	20
attribuer	1705	allouer	98	transférer	34	traiter	20
infliger	1657	conseiller	96	poser	33	assurer	19
confier	1483	délivrer	93	consacrer	31	contester	19
offrir	1339	présenter	89	adresser	30	ouvrir	18
interdire	1269	restituer	89	fermer	30	rétrocéder	18
proposer	1157	répondre	88	recommander	30	servir	18
accorder	1146	garantir	82	réserver	30	suspendre	18
retirer	1136	accuser	80	adjoindre	28	inviter	17
remettre	1048	assigner	80	expliquer	28	voler	17
décerner	963	priver	80	fixer	28	distribuer	16
reprocher	892	ordonner	75	imputer	28	dresser	16
signifier	827	rappeler	70	diagnostiquer	27	enlever	16
notifier	764	confirmer	69	supprimer	25	montrer	16
imposer	541	préférer	57	livrer	24	dicter	15
demander	336	rembourser	55	autoriser	23	dire	15
octroyer	302	couper	52	prêter	23	enjoindre	15
opposer	222	ravir	48	transmettre	23	facturer	15
promettre	179	intimer	46	empêcher	22	gratifier	15
reconnaître	171	dénier	45	verser	22	rendre	15
confisquer	157	barrer	44	exclure	21	renouveler	15
prescrire	147	condamner	42	obliger	21	bloquer	14
réclamer	110	créditer	41	récompenser	21	écarter	14
donner	107	conférer	40	soumettre	21	inculper	14
administrer	104	communiquer	39	déposséder	20	nier	14

TABLE 4.3 – Les 100 verbes les plus utilisés au PSVi en ordre numérique.

Nous analysons également l'emploi des verbes non-datifs au PSV. Adhérant au principe d'examiner les cas les plus fréquents, nous avons sélectionné du tableau 4.1 les verbes suivants employés au PSVi : *accuser*, *priver*, *barrer*, *créditer* et *doter*. Les verbes non-datifs utilisés au PSVpp seront analysés au chapitre 4.5.

4.3.2 *se voir refuser*

Dans le FNC, ce verbe datif est par excellence le plus fréquent au PSVi avec presque 2500 occurrences; il accepte plusieurs constructions : **refuser qqc à qqn**, **refuser qqn**, **refuser qqc de qqn**, **refuser qqc** et **refuser de + inf** ([TLFi, 2020]).

"Les Etats-Unis seraient très inquiets si les artistes et producteurs américains se produisant au Canada se voyaient refuser la juste part de ces revenus", (53)
avertit M. Kantor. [AFP_FRE_19941222.0262.s6]

L'exemple (53) montre un aspect intéressant : étant donné que la citation entre guillemets est un énoncé oral, elle indique que le PSV n'est pas exclusivement utilisé à l'écrit; il semble aussi acceptable au langage parlé; on en retrouve des exemples supplémentaires aux (54) – (55).

La redistribution du bénéficiaire de la proposition active en position de sujet au passif est illustrée par (53); le coi_{datif} de l'actif se transforme en sujet au PSVi. Une proposition correspondante à l'actif serait ... $s[on]$ *refusait* $cod[la\ juste\ part\ de\ ces\ revenus]$ $coi_{datif}[aux\ artistes\ et\ producteurs\ se\ produisant\ au\ Canada]$. La proposition (53) n'inclut pas de complément d'agent (CdA); dans ce cas le pronom neutre *on* est considéré un sujet acceptable. La proposition correspondante au PCa serait ... $s[la\ juste\ part\ de\ ces\ revenus]$ *était refusée* $coi_{datif}[aux\ artistes\ et\ producteurs\ se\ produisant\ au\ Canada]$. Le PCa accentue les bénéfices dont les artistes risquent de se voir privés; ces bénéfices correspondent au patient. Le bénéficiaire en revanche ne change pas de fonction syntaxique mais reste un coi_{datif} . De cette manière, le thème de la proposition au PCa est accentué par le sujet qui occupe la première position de la phrase et qui correspond au patient de la proposition active. Le PSVi en revanche thématise les artistes et les producteurs risquant de perdre un morceau des revenus; une part qu'ils desservent. Les deux variantes de passifs sont acceptables mais elles thématisent différents aspects de la proposition active. Le PSVi permet ainsi un thème qui semble plus naturel et logique que le PCa, étant donné ce contexte.

"Le gouvernement japonais a donné des garanties sur le fait que personne ne **se verra refuser** un visa japonais pour le seul fait qu'il soit séropositif ou souffre de la maladie", souligne la commission d'organisation dans un document de présentation. [AFP_FRE_19940524.0058.s9] (54)

"Le département d'État a déclaré que les représentants du gouvernement intérimaire **se verront refuser** l'accès à tout bien financier du gouvernement rwandais aux États-Unis", a affirmé Mme Myers. [AFP_FRE_19940715.0284.s4] (55)

Les propositions (54) et (55) sont des exemples où le sujet grammatical du PSVi dénote le bénéficiaire et où le patient est lexicalement étroitement associé au bénéficiaire; le patient représente clairement le bien qu'on *refuse* au bénéficiaire : *un visa* et *l'accès à tout bien financier*. Le PSVi permet la thématization du bénéficiaire; au PCa le patient serait le thème : *un visa japonais* et *l'accès à tout bien financier du gouvernement rwandais aux États-Unis*. Le PCa ferait d'abord que le ton et le caractère des subordonnées seraient plus neutres thématisant le patient, tandis que le bénéficiaire serait relégué vers la fin à une position phrastique moins importante. Cet effet aurait été prononcé dans (55) si on avait employé le PCa dû à la structure relativement complexe et longue du syntagme qui représente le patient : le noyau du groupe nominal est modifié par trois groupes prépositionnels enchâssés. Des propositions correspondantes à l'actif ... *on ne refusera pas un visa japonais à personne pour le seul fait qu'il ...* et *on refusera l'accès à tout bien financier du gouvernement rwandais aux États-Unis...* thématiseront le pronom neutre *on* en position de sujet.

Au (56), le PSVi et le PCa sont employés simultanément dans la même proposition; les deux phrases sont coordonnées et ils ont le même sujet, le nom propre *Li*, mais les deux verbes n'admettent pas les mêmes types de compléments verbaux : *soigner* est transitif direct sans *coi_{datif}*, tandis que *refuser* accepte un *cod* et un *coi_{datif}*.

Pendant son séjour en prison, Li n'avait pas été soigné correctement et s'était vu refuser le droit d'être hospitalisé, ... [AFP_FRE_19940625.0303.s11] (56)

Cet exemple illustre comment le PCa et le PSVi se complètent mutuellement et manifestent des nuances distinctes qui seraient difficilement exprimées avec une seule

variante de passif. Le CdA est supprimé; l'effacement de l'entité responsable fait que le sujet *Li* est thématiqué plus clairement; il est le sujet grammatical et devient le thème des deux propositions coordonnées grâce aux différentes redistributions actancielles. Lexicalement, *Li* assume le rôle de patient dans la première phrase au PCa et de bénéficiaire dans la deuxième au PSVi. Il semble que l'auteur ait voulu exprimer une neutralité à l'aide du PCa; on déclare quasiment que le traitement ne conformait pas aux standards médicaux objectivement, sans référence à un responsable. Le deuxième passif en revanche évoque un sentiment de subjectivité, d'avoir été dépourvu d'un droit essentiel. En conséquence, l'aspect communicatif de (56) avec son alternance entre le neutre et le subjectif nous paraît plus vivant et personnalisé que la tournure à l'actif (57). Pour examiner comment la passivation est liée à la thématisation, nous proposons trois propositions correspondantes à l'actif (57), exclusivement au PCa (58) et exclusivement au PSVi (59) :

*Pendant son séjour en prison, on **n'avait pas soigné** Li correctement et lui **avait refusé** le droit d'être hospitalisé, ...* (57)

*Pendant son séjour en prison, Li **n'avait pas été soigné** correctement et le droit d'être hospitalisé lui **avait été refusé**, ...* (58)

*Pendant son séjour en prison, Li ne **s'était pas vu soigner** correctement et **s'était vu refuser** le droit d'être hospitalisé, ...* (59)

Le sujet neutre *on* s'impose à l'actif, puisque le CdA est supprimé et par conséquent inconnu. Sans antécédent explicite, (57) assume un caractère neutre et ne focalise pas sur la personne qui subit les événements; les actions semblent être au premier plan. Puis, nous observons que le PCa (58) sera acceptable d'un point de vue grammatical, mais thématise le patient actanciel *le droit d'être hospitalisé* au lieu du bénéficiaire *Li*. Puisque le PCa ne permet pas la redistribution d'un *coi* en position sujet, le *coi*_{datif} est maintenu au PCa. L'aspect communicatif change de valeur, car *Li* n'est pas le thème; il joue au contraire un rôle secondaire. Le PSVi (59) semble aussi acceptable aux deux phrases, bien que *soigner* ne soit pas un verbe datif, la tournure *Li ne s'était pas vu soigner* est grammaticale et montre comment le PSVi redistribue un cod en position sujet.

Nous avons identifié quelques exemples supplémentaires de *se voir soigner* en ligne, le (60) et le (61), pour illustrer d'autres redistributions du cod en position sujet à l'aide du PSVi :

*Enfin, le député de l'Eure dénonce «l'injustice fondamentale qui fait qu'aujourd'hui dans notre modèle, un étranger en situation irrégulière **peut se voir soigner** mieux qu'un citoyen français qui a cotisé à la sécurité sociale»¹* (60)

*Cette disposition prise par un conseil d'administration d'une caisse régionale de sécurité sociale semble contraire au libre choix des malades ou femmes enceintes qui souhaiteraient **se voir soigner** ou accoucher par leur médecin traitant de ville dans les lits de clinique ouverte existant déjà ou à créer ultérieurement dans les établissements publics.²* (61)

Bien que *refuser* ait un caractère imperfectif, il n'y a pas de fin intrinsèque lexicale ; le contexte peut toutefois évoquer la notion d'un aspect perfectif. Dans l'exemple (62), le cod *l'entrée aux États-Unis* fait que *se sont vu refuser* est associé à une situation particulière où le passé composé de *se voir* indique que l'action est réalisée. Le PSVi dénote le résultat de ce procès et peut être considéré un passif verbal ; les supporteurs subissent la conséquence de l'action, explicitée par le cod. L'interprétation du PSVi dans (62) comme un passif verbal est renforcée par l'absence d'agent explicite.

*Dix-neuf supporteurs néerlandais **se sont vu refuser** l'entrée aux États-Unis à l'aéroport de Detroit, où ils venaient d'atterrir.* (62)

[AFP_FRE_19940624.0258.s11]

*On **a refusé** l'entrée aux États-Unis à dix-neuf supporteurs à l'aéroport de Detroit, où ils venaient d'atterrir.* (63)

*L'entrée aux États-Unis **a été refusée** à dix-neuf supporteurs néerlandais à l'aéroport de Detroit, où ils venaient d'atterrir.* (64)

1. www.liberation.fr/desintox/2016/03/02/les-vieilles-lunes-de-droite-de-bruno-le-renouveau_1436705

2. www.senat.fr/comptes-rendus-seances/5eme/pdf/1972/02/q19720222_0049_0068.pdf

Le PCa (64) serait aussi acceptable, mais l'accent changerait comme conséquence; il n'est pas possible de thématiser le *coi_{datif} dix-neuf supporteurs néerlandais* de l'actif (63) en position de sujet; le cod *l'entrée aux États-Unis* est la seule possibilité en position sujet de au PCa, ce qui thématise le refus de l'entrée; ceux qui subissent la conséquence immédiate de cette décision paraît secondaires.

4.3.3 *se voir attribuer*

Attribuer permet deux constructions principales : **attribuer qqc à qqn** et **attribuer qqc à qqc**; seule la première admet un *coi_{datif}*; la deuxième n'est pas une construction dative parce que le complément **à qqc** désigne une chose abstraite qui n'est pas un bénéficiaire au sens propre.

Les sociaux-démocrates s'étaient vu attribuer huit ministères, comme les conservateurs, et avaient annoncé lundi dernier la liste des personnalités désignées. [AFP_FRE_20051017.0147.s16] (65)

A l'époque, les coqs de combat s'étaient vus attribuer des "passeports" comprenant une photo et une attestation de bonne santé. [AFP_FRE_20051205.0034.s17] (66)

Nous observons que les thématisations que permet le PSVi en (65) et (66) ne sont pas possibles au PCa; les cods *huit ministres* et *des "passeport comprenant une photo et une attestation de bonne santé"* seraient des sujets au PCa : *Huit ministres avaient été attribués aux sociaux-démocrates, ... et ..., des "passeports" comprenant une photo et une attestation de bonne santé avaient été attribués aux coqs de combat.* La présence d'un cod supporte une interprétation perfective; on peut envisager que le procès atteint son terme final une fois que l'objet direct est transféré au *coi* et le PSVi assume ici le caractère d'un passif verbal, puisque on présente le procès antérieur et le résultat de l'action verbale.

Chaque candidat se voit attribuer un symbole qu'il doit reproduire durant la campagne électorale et sur les bulletins de vote afin de permettre aux illettrés de le reconnaître. [AFP_FRE_19960212.0075.s7] (67)

L'exemple (67) a une structure qui se transformerait difficilement au PCa et même à l'actif à cause de la construction interne du cod. Son noyau est modifié par une subordonnée relative enchâssée qui paraît nécessaire pour le sens de la proposition. La position canonique d'une subordonnée relative restrictive est directement après le groupe nominal qu'il modifie. Il semble évident qu'*un symbole* soit l'antécédent de la relative *...qu'il doit reproduire durant la campagne....* Notons d'abord que la relative restrictive est très longue, elle commence par *qu'il doit...* et finit par *... de le reconnaître*, qui rend la redistribution des actants et la thématization compliquées et inélégantes. Généralement, on préfère stylistiquement des sujets courts, suivis par des compléments longs; dans ce cas, le sujet au PCa aurait eu un volume considérable qui avait rendu la proposition difficilement compréhensible et probablement inacceptable (69). Une meilleure redistribution serait (70) où la subordonnée relative est découpée du groupe nominal qu'il modifie par le déplacement du *coi_{datif}* *à chaque candidat* : *à chaque candidat* est placé entre *un symbole* et *qu'il doit... le reconnaître*. Cette alternative est à notre avis meilleure, mais la relative peut être considérée une modification de *chaque candidat* et non pas d'*un symbole*; encore mieux serait une modification de la relative en changeant l'antécédent pour rendre le PCa acceptable. Si l'on modifie le début de la subordonnée *qu'il doit reproduire* → *qui doit le reproduire* (le pronom relatif change de fonction syntaxique de cod au sujet, le sujet *il* devient le cod *le* et la subordonnée change de catégorie de restrictive à explicative), le résultat (71) sera acceptable, bien que le sens soit légèrement différent. Ainsi, l'exemple (67) indique que dans certains cas, le PSVi est un meilleur choix pour redistribuer les actants d'une proposition à l'actif si le cod de l'actif a une structure interne complexe et volumineuse; la passivation à l'aide de PCa peut exiger des transformations supplémentaires pour rendre le résultat acceptable.

On **attribue** à chaque candidat un symbole qu'il doit reproduire durant la campagne électorale et sur les bulletins de vote afin de permettre aux illettrés de le reconnaître. (68)

(?) Un symbole qu'il doit reproduire durant la campagne électorale et sur les bulletins de vote afin de permettre aux illettrés de le reconnaître **est attribué** à chaque candidat. (69)

(?) Un symbole **est attribué** à chaque candidat qu'il doit reproduire durant la campagne électorale et sur les bulletins de vote afin de permettre aux illettrés de le reconnaître. (70)

Un symbole **est attribué** à chaque candidat, qui doit le reproduire durant la campagne électorale et sur les bulletins de vote afin de permettre aux illettrés de le reconnaître. (71)

4.3.4 se voir infliger

Infliger est un verbe datif qui se construit selon le modèle **infliger qqc à qqn**; le $\text{coi}_{\text{datif}}$ **à qqn** peut être animé ou inanimé.

Juan Hormaechea s'est vu infliger lundi une peine de six ans de prison pour détournement de fonds et prévarication. [AFP_FRE_19941025.0172.s5] (72)

Les pilotes se verraient infliger des mesures drastiques en matière d'emploi, de durée de travail et de salaires, alors que le plan moins sévère contenu dans le pré-accord serait appliqué aux autres catégories professionnelles, indique le journal. [AFP_FRE_19941213.0095.s15] (73)

Les phrases (72) et (73) montrent comment le PSVi aux cas des bénéficiaires humains permet de favoriser des sujets plus courts que l'admet le PCa; les compléments d'objets directs de ces propositions, *une peine de six ans de prison* et *des mesures drastiques en matière d'emploi, de durée de travail et salaires* sont nettement plus longs que les sujets *Juan Hormaechea* et *les pilotes*. Si l'on transforme (72) et (73) au PCa, on obtiendra (74) et (75) :

Une peine de six ans de prison a été infligé à Juan Hormaechea pour détournement de fonds et prévarication. (74)

Des mesures drastiques en matière d'emploi, de durée de travail et de salaires seraient infligées aux pilotes, alors que le plan moins sévère contenu dans le pré-accord serait appliqué aux autres catégories professionnelles, indique le journal. (75)

En (74), le thème n'est plus *Juan Hormaechea*, mais sa peine de prison. (75) montre deux choses; d'abord, *les pilotes* ne sont plus thématiques, mais le cod qui décrit les changements à leurs conditions de travail, ce qui donne un sujet relativement lourd; la ambition d'un sujet court n'est pas obtenue. Deuxièmement, si l'on remplace le PSVi par un PCa à la première construction verbale de (73), on aurait eu affaire à deux propositions à la même variante de passif, ce qui pourrait être considéré légèrement inélegant stylistiquement. (73) montre que le PSVi et le PCa peuvent s'utiliser côte à côte, comme on l'a vu à plusieurs reprises. D'un point de vue purement stylistique, nous considérons l'alternative (73) moins lourde que la (75) à cause de la place initiale occupée par le sujet à référence humaine, à savoir *les pilotes* au lieu d'un long cod inanimé. En général, *infliger* privilégie une interprétation perfective où le résultat sera duratif en fonction du groupe verbal, à savoir le cod et les compléments circonstanciels. Au passif, ces deux propositions auront un caractère de passif verbal, puisque les punitions sont les résultats des actions verbales; les sujets observent ces conséquences qui leur sont imposées.

4.3.5 *se voir confier*

Le verbe datif *confier* se construit d'après la forme **confier qqc à qqn**. Le cod **qqc** peut recevoir une lecture concrète ou abstraite; on peut confier ou donner un objet physique à quelqu'un ou on peut raconter quelque chose en confidence à quelqu'un.

"Des jeunes pilotes se voient confier des gros avions très vite et le manque d'expérience, notamment dans les cas d'urgence, a conduit à de nombreux accidents", ajoutait-il. [AFP_FRE_19940607.0010.s20] (76)

Les soldats américains se verront confier la partie nord de la frontière, entre les villes de Pepillo Salcedo et Dajabon, une zone d'intense trafic. [AFP_FRE_19940902.0255.s9] (77)

Le PSVi permet la même redistribution des actants en (76) et en (77) qu'on a observée avec les autres verbes datifs; la redistribution argumentale thématise des objets animés; le PCa aurait thématisé des objets non-animés, *des gros avions* et *la partie nord*

de la frontière. Il paraît plus logique de thématiser les personnes d'un point de vue causal, car la conséquence potentielle d'avoir des jeunes pilotes sans expérience peut être catastrophique; cela vaut également pour les soldats américains qui auront une responsabilité dans une zone de trafic (de drogue), une mission qui serait sans doute bien dangereuse.

A cette occasion, Claude "X" s'était vu confier une caméra miniature par la chaîne publique France 2, qui lui a consacré un reportage non encore diffusé. [AFP_FRE_19950914.0344.s8] (78)

De fait, une véritable organisation militaire clandestine s'était mise en place à Buchenwald, sous le contrôle des communistes allemands qui s'étaient vu confier l'administration interne du camp par les nazis. [AFP_FRE_19950409.0103.s18] (79)

Les exemples (78) et (79) sont intéressants d'une autre perspective; ils constituent des passifs complets à cause des CdAs explicites. La grande majorité des phrases passives sont sans CdA ([Riegel et al., 1994], p.738); des statistiques indiquent que plus de 75% des phrases passives apparaissent sans CdA ([Helland, 2006], p.395). Dans ces cas, l'agent est implicitement connu, sous-entendu, ou bien il n'est pas possible de l'identifier; alternativement, on veut que l'agent soit indéterminé pour assurer son anonymat. Dans la plupart de nos exemples, l'identité est sous-entendue par le contexte ou sans pertinence directe pour l'énoncé. Dans les constructions (78) et (79), les CdAs sont nécessaires, car les identités des agents sont essentielles pour le sens et font que ces passifs ont une lecture de passifs verbaux; les états des sujets sont les résultats des procès, à savoir le transfert d'une caméra miniature et la délégation de l'administration interne du camp de concentration; ainsi, les CdAs explicites mettent l'accent sur le procès et non pas sur les bénéficiaires.

4.3.6 *se voir offrir*

Le verbe datif *offrir* accepte des structures différentes : **offrir qqc (à qqn)**, **offrir à + inf**, **offrir de + inf**, **offrir qqc contre/de/pour... qqc** et **offrir qqn (à qqn)**, ainsi que des emplois pronominaux; il permet également des emplois non-datifs sans *coi*_{datif}.

*Les 29 jeunes est-timorais **se sont vu offrir** des œillets rouges et blancs par une représentante de la Commission "Liberté pour Xanana Gusmao, Liberté pour le Timor oriental", Maria Imaculada Henriques, membre du Conseil national de la Résistance est-timoraise.* [AFP_FRE_19941125.0160.s11] (80)

*L'enquête a établi notamment que Michel Noir et Patrick Poivre d'Arvor **se sont vu offrir** gracieusement costumes de grandes marques, voyages à l'étranger, déplacements en hélicoptères, nuits d'hôtels ou repas au restaurant par Pierre Botton.* [AFP_FRE_19950224.0196.s22] (81)

Comme déjà constaté, le CdA est normalement facultatif au passif, mais dans les cas (80) et (81), les compléments d'agents sont essentiels. Sans CdA, il manquerait un élément communicatif nécessaire, parce que l'agent ne peut pas être inféré par le contexte et son identité constitue une information signifiante pour l'histoire. Il faut remarquer que la nécessité d'un CdA explicite aux contextes particuliers n'est pas liée au PSVi spécifiquement; elle concerne également le PCa. Ensuite, les exemples 80 et 81 illustrent que le PSVi est un choix de passif approprié, permettant les cois_{datif}, les bénéficiaires, en position de sujet. Le PCa aurait thématiqué les cods en position de sujet, ce qui aurait été nettement moins intéressant d'une perspective communicative. Le PCa aurait aussi alourdi la proposition (81), puisque le patient *costumes de grandes marques ... au restaurant* aurait produit un sujet de taille considérable. On note également que la voix active au lieu du PSVi aurait donné un sujet volumineux en (80) à cause de l'agent long : *une représentante ... Résistance est-timoraise*.

*L'Art Institute of Chicago, dont la collection de peintures du 20ème siècle est de réputation mondiale, **s'est vu offrir** 58 œuvres et en a acheté 48 autres à un prix spécial, selon le musée.* [AFP_FRE_19970226.0303.s4] (82)

*Les couturiers choisis par le comité olympique chinois **se verront offrir** un voyage gratuit à Atlanta, a ajouté le journal.* [AFP_FRE_19950925.0036.s5] (83)

Nous admettons que l'ambition d'avoir des sujets courts ne soit pas toujours obtenue au PSVi non plus; une subordonnée relative est enchâssée entre le sujet et le verbe dans (82) et un nom est modifié par une construction participiale passive dans (83). Nous observons tout de même la tendance à favoriser les sujets animés au PSVi;

principalement des êtres humains, mais aussi des animaux et des noms inanimés qui sont associés à des personnes sont les sujets dans les exemples avec *refuser*, *attribuer*, *infliger*, *confier* et *offrir*. Cet usage paraît raisonnable, car lexicalement, des cois_{datif} animés sont plus logiques avec ces verbes que des objets non-animés ; *se voir* semble partiellement présupposer la faculté de vision physique dans plusieurs cas ; les sujets seront capables d'observer ou de discerner les conséquences du procès sur eux-mêmes. L'interprétation de PSVi comme un passif verbal dans (82) et (83) semble justifiée ; les groupes verbaux désignent des actions qui sont des transferts d'objets et de services.

4.3.7 *signifier* au PCa et au PSVi

Nous avons déjà examiné une construction, la (56), où le PCa et le PSVi sont utilisés dans la même proposition. Cette combinaison n'est pas unique ; on en trouve plusieurs exemples dans le FNC ainsi qu'en ligne. *Signifier*, se construisant selon le schéma **signifier qqc à/pour qqn**, illustre la compatibilité de PCa en combinaison de PSVi :

Il devait être présenté devant un juge du tribunal fédéral de Boston mardi après-midi, et se voir signifier les charges pesant contre lui, a indiqué une porte-parole du procureur de Boston, Samantha Martin. (84)

[AFP_FRE_20030930.0376.s9]

La proposition (84) a deux phrases coordonnées : *devait être présenté* et *se voir signifier*. La voix passive s'exprime par le PCa et le PSVi sur le même niveau ; les deux groupes verbaux sont coordonnés par la conjonction *et* avec le même sujet *il*. Cette combinaison de variantes de passif peut être motivée par le désir d'éviter des répétitions, à savoir une mesure stylistique. Encore plus intéressant, elle permet d'avoir le même thème, *il*, dans les deux phrases, ce qui n'aurait pas été possible avec le PCa seul. Le PCa et le PSVi peuvent commuter grammaticalement, même s'ils proposent des redistributions d'actants différentes. Syntactiquement, *être signifié* au lieu de *se voir signifier* serait acceptable, mais sémantiquement les deux variantes ne sont pas entièrement correspondantes. *devait ... se voir signifier* renforce l'aspect modal évoquant des conséquences subjectives : *devait être présenté devant un juge* constate un fait neutre sans implication inhérente ; on a affaire à une simple constatation, tandis que *se voir signi-*

fier les charges pesant contre lui est plus chargé et paraît subjectif; les conséquences sont clairement négatives. Le PSVi indique un résultat au delà de la séance devant le juge; celle-ci est la simple constatation d'une procédure neutre, exprimé par le PCa. Pourtant, les passifs soulignent le rôle du délinquant : il n'est plus actif mais un bénéficiaire au sens sémantique. Si le PSVi est substitué au PCa de (84), on aura (85) :

(* *Il **devait être présenté** devant un juge du tribunal fédéral de Boston mardi après-midi, et **être signifié** les charges pesant contre lui, a indiqué* (85)
une porte-parole du procureur de Boston, Samantha Martin.

Ce transcodage simple de *se voir signifier* par *être signifié* n'est pas possible ici, car le PCa n'accepte pas de *coi_{datif}* en position de sujet ni le maintien du cod de l'actif; la tournure (*) *il devait ... être signifié les charges contre lui* est agrammaticale. Ainsi, l'alternance de PCa et de PSVi permet d'utiliser le même sujet dans les deux constructions coordonnées, ce qui maintient le même thème : le sujet au PCa est le cod de l'actif, tandis que le sujet du PSVi est un *coi_{datif}*. Il est en conséquence nécessaire de modifier la structure thématique si l'on préfère uniquement le PCa, par exemple par la transformation (86) :

*Il **devait être présenté** devant un juge du tribunal fédéral de Boston mardi après-midi, et les charges pesant contre lui **devaient être signifiés**, a indiqué* (86)
une porte-parole du procureur de Boston, Samantha Martin.

De notre point de vue, la tournure (84) paraît plus succincte et élégante que (86); en outre, on évite la répétition du sujet et de l'auxiliaire de mode *devoir*. On trouve *signifier* au PCa fréquemment dans les textes juridiques et officiels; les extraits (87) – (89) ci-dessous ont des patients courts en position sujet, thématissant *le pourvoi* et *l'acte*. Même si le PSVi aurait été une option acceptable grammaticalement dans ces extraits, le contexte juridique exige un langage neutre qui est plus facilement obtenu par le PCa. Le PSVi en revanche aurait évoqué une notion de subjectivité qui n'aurait probablement pas été appropriée.

*Le pourvoi **est signifié** à toutes les parties à la procédure devant le Tribunal de la fonction publique.*³ (87)

...la date à laquelle le pourvoi lui **a été signifié**;⁴ (88)

Si ce mode est incompatible avec la législation de l'État membre requis,
l'acte **doit être signifié** ou notifié conformément à cette législation⁵ (89)

4.4 Des verbes non-datifs au PSV

Environ un quart des verbes au PSVi et au PSVpp sont des verbes transitifs sans être datifs. Ces verbes sont relativement peu utilisés par rapport aux verbes datifs (cf. chapitres 2.3 et 4.2) dans les communiqués de presse que nous avons analysés. Il ressort que le PSV permet également de réarranger les actants des verbes non-datifs; les questions qui s'imposent concernent quels actants sont redistribués et quelles sont les différences syntaxiques et sémantiques de ces redistributions par rapport au PCa. L'analyse de deux verbes, *accuser* et *priver*, indique que les compléments d'objets directs représentent les bénéficiaires; ensuite que les bénéficiaires sont redistribués en position de sujet de la même manière qu'avec les verbes datifs où les *cois_{datif}* de l'actif assument la fonction syntaxique de sujet.

4.4.1 *se voir accuser*

Lexicalement, le sens d'*accuser* est proche du verbe datif *reprocher*, mais *accuser* n'accepte pas de *coi_{datif}*; en revanche, le cod peut représenter un rôle actanciel semblable au bénéficiaire. *Accuser* se construit selon le modèle **accuser qqn de qqc** ou **accuser qqc de qqc**; le cod peut par conséquent être animé ou inanimé :

... et le Président **se voit accuser** à voix de plus en plus haute de vouloir "brader" le patrimoine national, le pétrole étant tabou au Mexique depuis sa nationalisation par le général Lazaro Cardenas en 1938. (90)

[AFP_FRE_19950115.0303.s4]

3. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=OJ:L:2005:298:TOC/>

4. Ibid.

5. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=OJ:L:2007:324:TOC/>

*L'affaire avait tourné à la confusion pour la Maison Blanche, qui **s'était vu accuser** de népotisme.* [AFP_FRE_19961006.0241.s9] (91)

*Avant l'arrivée de M. Ross au Proche-Orient samedi, M. Arafat **s'était vu accuser** par les Etats-Unis de faire traîner la conclusion d' un accord sur Hébron.* [AFP_FRE_19961223.0034.s10] (92)

Dans (90) – (92), le PSVi redistribue les patients en position de sujet; les cois introduits par la préposition *de* sont des locutions inanimées et abstraites : *vouloir "brader" le patrimoine national* (90), *népotisme* (91) et *faire traîner la conclusion d'un accord sur Hébron* (92). Ces cois ne dénotent pas de bénéficiaires, mais plutôt des causes ou des origines du procès; logiquement, ils ne peuvent pas être redistribués à l'aide de PSVi pour assumer la fonction syntaxique de sujet pour le verbe *accuser* dans ce contexte. Les propositions (90) – (92) seront aussi acceptables au PCa comme le montrent les transformations (93) – (95) :

*... et le Président **est accusé** à voix de plus en plus haute de vouloir "brader" le patrimoine national, le pétrole étant tabou au Mexique depuis sa nationalisation par le général Lazaro Cardenas en 1938.* (93)

*L'affaire avait tourné à la confusion pour la Maison Blanche, qui **avait été accusée** de népotisme.* (94)

*Avant l'arrivée de M. Ross au Proche-Orient samedi, M.Arafat **avait été accusé** par les Etats-Unis de faire traîner la conclusion d'un accord sur Hébron.* (95)

On remarque qu'*accuser* au PSVi ressemble étroitement à *accuser* au PCa; les patients sont redistribués en positions sujets dans tous ces trois exemples. Ensuite, *accuser* se prête à une interprétation processive dans ce contexte; les compléments d'agent font que les agents sont identifiés en (90) et en (92), vraisemblablement pour accentuer les procès, ce qui supporte l'interprétation du PSVi en (90) – (92) comme des passifs verbaux.

4.4.2 *se voir priver*

Priver est un synonyme du verbe datif *enlever* et il a la même structure de ses compléments verbaux qu'*accuser* : **priver qqn de qqc** ou **priver qqn de qqn**. Le cod **qqn** peut avoir une interprétation en tant que bénéficiaire et le PSVi permet de redistribuer **qqn** en position de sujet, ce qui est illustré par (96)– (99) ; dans ces cas, les sujets au PSVi désignent des objets humains.

*Les Chartistes "doivent continuer à élever la voix pour défendre partout au monde tous ceux qui **se voient priver** de leur dignité humaine et ceux dont les droits de l'Homme sont violés ", a souligné Vaclav Havel.* (96)

[AFP_FRE_19970110.0302.s7]

*Le 22 avril dernier, les joueurs d'Alain Perrin **se voyaient priver** de finale de Coupe de France, victimes à Amiens (National) de la séance des tirs au but* (97)

(4-2). [APW_FRE_20010503.0024.s6]

*Pour une histoire d'espionnage entre les deux écuries , McLaren **s'est vu priver** cette saison de tous ses points au classement constructeurs.* (98)

[APW_FRE_20071021.0265.s35]

*Depuis, quatre prêtres catholiques et un évêque, tous étrangers, **se sont vu priver** de visa russe sans explication, tandis que la hiérarchie orthodoxe a accusé les prêtres catholiques d' "expansionnisme" et de "prosélytisme".* (99)

[AFP_FRE_20030111.0246.s7]

Sans proposer de transformations concrètes, on voit toutefois que le PSVi et le PCa peuvent commuter, même si stylistiquement, le PCa évoque un ton plus neutre et objectif que le PSVi, si l'on retient que *se voir* en tant qu'auxiliaire ajoute une perspective plus personnalisée et subjective qu'*être*.

4.5 Le PSVpp

L'analyse du PSVi a indiqué qu'il est associée au procès dynamique; on caractérise le procès, ce qui mérite la classification comme passif verbal. Nous prétendons que le PSVpp se prête à une classification différente, puisqu'on a observé que les participes

passés des verbes lexicaux au PSVpp sont souvent catégorisés comme des adjectifs par les dictionnaires ([Larousse, 2020], [TLFi, 2020], [Rey-Debove & Rey, 2014]). L'analyse semble confirmer que le participe passé du PSVpp permet très souvent une lecture comme adjectif ou adjectif verbal et peut assumer une fonction syntaxique comme attribut de sujet, désignant une propriété inhérente du sujet sans être résultat d'un procès. Nous proposons que le PSVpp peut par conséquent être considéré un passif adjectival qui ressemble plus étroitement à la construction *être* + <participe passé> ou <adjectif> (cf. chapitre 2.2.1 page 19).

4.5.1 Sélection des verbes à analyser

Les infinitifs des cents premiers verbes utilisés au PSVpp sont listés au tableau 4.4 en ordre numérique dont les six premiers sont sélectionnés pour une analyse profonde : *contraindre*, *obliger*, *priver*, *accuser*, *interdire* et *refuser*. De ces six verbes, uniquement *interdire* et *refuser* sont des verbes datifs; les autres sont transitifs directs mais n'acceptent pas de *coi*_{datif}. Ensuite, leurs formes participiales permettent des interprétations verbales et adjectivales ([TLFi, 2020]); les participes passés de tous ces verbes ont des entrées de dictionnaire indépendantes en tant qu'adjectifs. D'autres verbes fréquents au PSVpp dont les participes passés ont des entrées doubles sont p.ex. *confronté*, *forcé*, *condamné*, *menacé*, *chargé*, *exclu*, *confirmé*, *réduit*, *soumis*, *accordé*, *mis*, *opposé*, *écarté*, *retiré* et *honoré* ([Rey-Debove & Rey, 2014]); cette liste n'est pas complète; nous n'avons pas contrôlé tous les participes passés des verbes au PSVpp en ce qui concerne une double classification en tant que forme verbale et forme adjectivale.

Participe	N°	Participe	N°	Participe	N°	Participe	N°
contraindre	538	obliger	276	priver	267	accuser	101
interdire	89	refuser	74	confronter	66	récompenser	66
attribuer	62	forcer	60	condamner	57	infliger	51
menacer	51	charger	48	doter	41	confier	40
conforter	38	exclure	37	confirmer	34	propulser	34
réduire	34	reléguer	34	créditer	30	soumettre	29
accorder	28	décerner	25	mettre	25	renforcer	25
opposer	23	écarter	22	retirer	22	honorer	20

Participe	N°	Participe	N°	Participe	N°	Participe	N°
investir	19	déposséder	18	expulser	18	promouvoir	18
reprocher	18	autoriser	17	critiquer	16	notifier	16
affubler	15	imposer	15	offrir	15	proposer	15
frapper	14	sommer	14	assigner	13	déchoir	13
gratifier	13	inculper	13	inviter	12	sanctionner	12
couronner	11	disqualifier	11	distancer	11	empêcher	11
pénaliser	11	refouler	11	renvoyer	11	délaisser	10
impliquer	10	isoler	10	marginaliser	10	poursuivre	10
taxer	10	associer	9	devancer	9	distinguer	9
suspendre	9	attaquer	8	confiner	8	consacrer	8
nommer	8	octroyer	8	reconnaître	8	traduire	8
affecter	7	demander	7	entraîner	7	flouer	7
montrer	7	prier	7	soupçonner	7	spolier	7
talonner	7	appeler	6	cantonner	6	débarrasser	6
exposer	6	placer	6	ramener	6	rattraper	6
reconduire	6	remettre	6	repousser	6	traiter	6
abandonner	5	allouer	5	assurer	5	chahuter	5

TABLE 4.4 – Les 100 verbes les plus utilisés au PSVpp en ordre numérique.

4.5.2 *se voir contraint*

Contraindre est transitif et admet les constructions verbales **contraindre qqn à + inf/subst** ou **contraindre qqn de + inf**. Il n'est pas formellement datif, mais le cod **qqn** peut assumer le rôle de bénéficiaire. La forme *contraint* est aussi considéré un adjectif ([Rey-Debove & Rey, 2014], p.528)

"Notre parti **se voit contraint** de recourir à ces méthodes pour déjouer les tentatives pour faire amender à la va-vite (sans vrai débat) une loi électorale qui a été votée conjointement", a dit le porte-parole Park Ji-Won aux journalistes. [AFP_FRE_19950306.0001.s5] (100)

Pour évaluer si *contraint* assume un rôle verbal ou adjectival, l'environnement immédiat peut donner une indication; s'il existe des compléments verbaux comme des

compléments d'objets directs, des compléments circonstanciels ou des CdAs, on a affaire à un usage de double valeur en tant que forme adjectivale et verbale, ou une valeur verbale. En revanche, si le participe passé est suivi par un complément qui ne décrit pas le procès mais l'état résultatif du sujet, on a fort probablement une fonction adjectivale (cf. [Riegel et al., 1994], p.595). Le complément de *contraint de...* dans (100) est une phrase infinitive complexe, modifiée par plusieurs compléments prépositionnels enchâssés et une subordonnée relative. On remarque aussi que la proposition principale, la matrice, n'a pas d'autres compléments verbaux. Ensuite, le complément de *contraint de* ne semble pas caractériser le déroulement du procès de la matrice; il exprime les conséquences pour le sujet *Notre parti*, ce qui à notre avis veut dire que le PSVpp assume le caractère d'un passif adjectival. Sémantiquement, le PSVpp fait que le sujet, le bénéficiaire, est relégué à un rôle d'observateur.

Après avoir conclu que le PSVpp de (100) ne paraît pas un passif verbal mais un passif adjectival, il serait néanmoins intéressant de tester s'il pourrait recevoir une lecture en tant que passif d'état; on a remarqué au chapitre 2.2.1 page 19 que la distinction entre le passif d'état et le passif adjectival n'est pas toujours évidente ou claire. Pour que le PSVpp en (100) soit considéré un passif d'état, le groupe verbal doit dénoter une action achevée. Dans cet exemple, *contraint* a un caractère imperfectif, car il décrit des circonstances d'une nature non-spécifique sans fin intrinsèque. Puis, le complément de *contraint* ne paraît pas une conséquence directe d'un procès spécifique, mais plutôt une succession complexe d'événements et d'actions qui sont déclenchés par un ou plusieurs incidents non-exprimés. Le PSVpp fait du bénéficiaire, du sujet, un observateur des conséquences et des actions imposées au parti d'une durée transitoire ou plus permanente. Par conséquent, *contraint de...* semble caractériser le sujet et non pas le syntagme verbal; le PSVpp de (100) est un passif adjectival. La phrase (101) a la même structure où un complément composé suivant *contraint de*; ce complément n'est guère la conséquence directe du procès, parce qu'il paraît illogique que *d'assumer l'héritage des dérivés...* soit le résultat immédiat de *contraindre*. En conséquence, (101) porte les caractéristiques d'un passif adjectival qui exprime des propriétés du sujet. Finalement, la substitution de *se voit contraint de...* par *il est contraint de...* relève une construction qui s'interprète plus naturellement comme une construction attributive

où le participe passé/adjectif assume la fonction d'attribut de sujet (102).

Il se voit contraint d'assumer l'héritage des dérives peu reluisantes de François Mitterrand, son fondateur, à moins d'un an des prochaines élections législatives. [AFP_FRE_19970409.0233.s10] (101)

Il est contraint d'assumer l'héritage des dérives peu reluisantes de François Mitterrand, son fondateur, à moins d'un an des prochaines élections législatives. (102)

4.5.3 *se voir obligé*

Obliger est un verbe transitif direct et non-datif qui se construit selon le schéma **obliger (qqn) à + inf/subst** ou **obliger (qqn) de + inf**; le cod **qqn** peut représenter un bénéficiaire dans des contextes spécifiques; ensuite, *obligé* est aussi une forme adjectivale ([Rey-Debove & Rey, 2014], p.1720).

Jean Alesi (Ferrari), Olivier Panis (Ligier-Mugen Honda) et Rubens Barrichello (Jordan-Peugeot), notamment, comptaient parmi les victimes et se voyaient obligés de se rabattre sur les voitures de réserve pour un deuxième départ, la course ayant été aussitôt arrêtée [AFP_FRE_19950409.0211.s6] (103)

L'exemple (103) est intéressant pour plusieurs raisons. Premièrement, les deux propositions coordonnées ont le même sujet : les noms propres *Jean Alesi (...)*, *Olivier Panis (...)* et *Rubens Barrichello (...)*. Ensuite, ce sujet composé joue le rôle de bénéficiaire dans les deux propositions; la première tournure verbale, *comptaient parmi les victimes*, associe l'état d'être victime au sujet, qui souffre les retombées négatives. Le deuxième groupe verbal *se voyaient obligés de ...* a une fonction pareille; le sujet se voit forcé de *se rabattre sur les voitures de réserve*, ce qui évoque la notion d'être victimes. Les deux constructions coordonnées ont une lecture des datifs étendus où le sujet, représentant les bénéficiaires, introduit le même thème dans les deux propositions. La fonction lexicale de *compter parmi* est d'associer l'état de *victimes* au sujet, un état qui ne résulte pas du groupe verbal *comptaient parmi...*, mais qui décrit des

circonstances caractérisant le sujet. La même analyse peut s'appliquer à la construction *contraint de se rabattre...* comme celle de l'exemple (100) sur le complément du participe passé : les événements qui ont provoqué l'état d'être contraint ne sont ni exprimés ni sous-entendus. Dans ce cas, le PSVpp s'interprète plutôt comme un passif adjectival qu'un passif d'état; sans contexte étendu, il n'est pas possible d'identifier l'action verbale dont on observe le résultat; le complément d'*obligé de...* ne paraît pas décrire le procès. Finalement, on remarque que la tournure *comptaient parmi...* permet une lecture comme un passif sémantique, ce qui veut dire que (103) réalise deux constructions passives sans employer passif canonique.

La proposition (104) réaffirme la même tendance que le montrent nos autres exemples au PSVpp et au PSVi : le sujet sert à thématiser le bénéficiaire; ensuite le participe passé est complété par un groupe prépositionnel à une structure relativement complexe; typiquement plusieurs groupes prépositionnels enchâssés dont les compléments sont des phrases infinitives, des groupes nominaux et des subordonnées nominales. Sémantiquement, ces compléments ne sont pas de résultats directs causés par un procès spécifique et explicite; ils dénotent plutôt des actions qui sont entreprises à cause d'autres circonstances. Le sujet grammatical subit et observe ces actions représentées par le complément du participe passé; la manière dont elles sont imposées est indiquée par le sens du verbe. Par exemple, dans l'exemple (103), les personnes observent qu'ils sont obligés de conduire les voitures de réserve, dans (104) le sujet découvre qu'il est obligé d'accomplir un acte désagréable et dans (105), des circonstances obligent le sujet à instaurer des promesses politiques.

*"...Il ne peut renoncer à l'objectif qu' il s'est fixé. En conséquence, il **se voit obligé** à accomplir un acte qu'il aurait préféré éviter ", a dit M. Dini.* (104)

[AFP_FRE_19950315.0227.s17]

*Mais, entouré d' ex-apparatchiks, il **se voit obligé** pour asseoir son pouvoir de leur promettre un avenir politique dans le nouveau parlement.* (105)

[AFP_FRE_19950217.0201.s5]

Les villageois, qui appartiennent à l'ethnie des Lou Nuer, avaient fui des heurts avec le groupe rival des Murele en avril, mais s'étaient vus obligés de revenir pour se nourrir. Une unité de soldats sudistes avait été chargée de leur sécurité, mais 11 d'entre eux avaient été tués et plusieurs blessés. (106)

[AFP_FRE_20090810.0305.s7]

Nous terminons l'analyse de *se voir obligé* par un exemple où le PSVpp et le PCa sont utilisés au même contexte (106). Le PSVpp ... *mais s'étaient vus obligés...* est considéré un passif adjectival, puisqu'il décrit la conséquence pour le sujet, à savoir les bénéficiaires. On note que les PCas *Une unité (...) avait été chargée de leur sécurité et ... avaient été tués et plusieurs blessés* sont des passifs d'état, car ils sont les résultats des actions terminées. On remarque également qu'*être obligé* commute grammaticalement avec *se voir obligé* dans (103) – (106) ; stylistiquement, les deux variantes diffèrent. Le PCa évoque un ton neutre, une simple constatation des obligations. Le PSVpp en revanche introduit un effet personnalisé ; les personnes touchées par cette crise observent les conséquences imposées sur eux-mêmes, ils sont réduits à des spectateurs de leur destin.

4.5.4 *se voir privé*

Priver (cf. chapitre 4.4.2) n'est pas un verbe datif, mais sa construction **priver qqn de qqc** permet l'attribution du rôle de bénéficiaire au cod **qqn** et s'emploie aux deux variantes de PSV. *Privé* est également un adjectif ([Rey-Debove & Rey, 2014], p.2026).

On a observé à plusieurs reprises que les participes passés des verbes au PSVpp sont modifiés par un groupe prépositionnel complexe ; l'emploi de *se voir privé* n'est pas une exception à cet égard. Dans (107), la tête du complément est un groupe nominal, *la plupart...* ; une phrase infinitive ne semble pas acceptable dans cette position ; *priver qqn de qqc* privilégie un objet animé ou inanimé. Le sujet, *les immigrants légaux...* sont des victimes (c.-à-d. des bénéficiaires) ; ils ont perdu *la plupart des aides sociales...* Le PSVpp dénote un état, une perte qu'a subie le sujet. L'exemple (108) montre une structure pareille ; on thématise les bénéficiaires en position de sujet. Ces deux exemples de *priver* au PSVpp peuvent s'interpréter ici comme des passifs qui sont

proches des passifs adjectivaux. Si l'on interprète *privé de* comme une construction adjectivale, *priver* au PSVpp recevra une lecture en tant que passif adjectival qui décrit le sujet, alternativement une construction attributive où *privé de* assume la fonction syntaxique d'attribut de sujet.

Les immigrants légaux n'ayant pas acquis la citoyenneté américaine se ver-
ront privés de la plupart des aides sociales pendant les cinq premières an- (107)
nées de séjour aux États-Unis. [AFP_FRE_19960801.0290.s8]

L'article 34 interdit que des victimes ou des ayants droit de victimes se voient
privés de la possibilité de voir le coupable de crime contre un parent non- (108)
poursuivi. [AFP_FRE_19990808.0153.s9]

La Juventus de Turin a été privée de ses deux derniers titres de championne
d'Italie, a été reléguée en Série-B, et s'est vu privée de points pour la sai- (109)
son prochaine par un tribunal sportif le mois dernier pour son rôle dans les
matches truqués en Italie. [APW_FRE_20060810.0032.s5]

Le dernier exemple (109) emploie *priver* au PSVpp et au PCa dans la même proposition; *a été privée de* et *s'est vu privée de* semblent interchangeable et l'alternance peut s'expliquer par des objectifs purement stylistiques. Rien n'empêche que *être privé* remplace *se voir privé* ici; les deux variantes sont acceptables d'un point de vue grammatical, une indication que le PSVpp est une alternative au PCa. Étant donné le contexte, nous ne considérons pas non plus que le PSVpp mérite une lecture plus subjective ou personnalisée que le PCa; l'alternance semble motivée principalement par l'objectif de variation stylistique.

4.5.5 *se voir accusé*

Comme *priver*, le verbe non-datif *accuser* est acceptable au PSVi et au PSVpp (cf. chapitre 4.4.2). Il se construit selon le schéma **accuser qqn/qqc de qqc** où le cod représente un bénéficiaire dans certains contextes. La forme *accusé* est également un adjectif ([Rey-Debove & Rey, 2014], p.22).

Les exemples (110) – (113) ont tous cette structure : *accusé* est complété par un groupe prépositionnel où le complément est un groupe nominal ou une phrase infinitive; le bénéficiaire est thématiqué en position sujet. Ensuite, ces propositions au PSVpp ont tous les caractéristiques des passifs adjectivaux, car les participes/adjectifs avec ses compléments ne sont pas des conséquences d'avoir été accusé; ni les actions verbales qui sont à l'origine ni les causes des accusations ne sont directement exprimées.

*L'administration palestinienne, financée à coups de centaines de millions de dollars par la communauté internationale, **se voit accusée** de népotisme, de corruption et de violations des droits de l' Homme.* (110)
[AFP_FRE_19980913.0024.s23]

*A Bangkok, le Premier ministre Chuan Leekpai a publiquement mis en cause l'attitude de Mme Hayes, qui **se voit accusée** de mener l'opposition contre M. Supachai , soutenu par les pays d'Asie du Sud-Est.* (111)
[AFP_FRE_19990618.0381.s26]

*A présent, les musées **se voient accusés** d'avoir "pillé les églises", a déploré la curatrice .* [AFP_FRE_20090306.0448.s11] (112)

*Chez les quelques 260.000 juges populaires, certains se sont lassés, d'autres **se sont vus accusés** de génocide et d'autres encore ont pris d'autres fonctions.* (113)
[AFP_FRE_20030912.0124.s15]

4.5.6 *se voir interdit*

Par opposition aux autres verbes au PSVpp que nous avons analysés, *interdire* est datif et permet les constructions **interdire qqc à qqn** ou **interdire de + inf**. La forme *interdit* a pareillement une interprétation en tant qu'adjectif ([Rey-Debove & Rey, 2014], p.1353); *interdit de* est fréquemment utilisé dans des textes juridiques où le complément de la préposition *de* désigne une action ou une chose ([Grevisse & Goosse, 2008],

p.341). Le PSVpp permet de thématiser l'objet de l'interdiction, le bénéficiaire. Le rapport lexical entre *interdit* et le complément est faible, mais le complément a une fonction déterminative qui ne peut pas être supprimée sans rendre la phrase incomplète. Ensuite, *interdire* au PSVpp assume le caractère d'un passif adjectival, car *interdit* exprime une propriété plus ou moins transitoire du sujet. Les exemples présentés en (114) – (116) ont des contextes juridiques; les sujets sont animés, soit des humains soit des objets qui dénotent des collectivités humaines auxquelles des restrictions vont être imposées. Ensuite, la forme avec un cod et un coi_{datif} ne s'emploie pas, mais la variante avec un coi régulier, **interdire de + inf**, où le complément du groupe prépositionnel *de...* remplace le cod. Les sujets dans nos exemples s'interprètent toutefois comme des bénéficiaires sans être résultat de redistribution actancielle, ce qui soutient la classification d' *interdit de* comme un syntagme adjectival. Par conséquent, les exemples (114) – (116) sont considérés des passif adjectivaux.

L'opposition s'est vu interdite d'accès aux médias et les électeurs ont fait l'objet de pressions. [AFP_FRE_19990109.0005.s10] (114)

Absente à ce procès qui se tient pourtant dans la ville abritant son siège, l'Agence mondiale antidopage (AMA) s'est vu interdite d'audience par le joueur. [AFP_FRE_20040209.0423.s20] (115)

Pour la première fois, pourtant, elle s'est vue interdite de podiums à Milan, lors de la célèbre " fashion week " qui se tient à partir de mercredi dans la capitale italienne de la mode. [AFP_FRE_20100922.0060.s77] (116)

4.5.7 *se voir refusé*

Nous terminons l'analyse de PSVpp par le verbe datif *refuser*; **refuser qqc à qqn**; ce verbe est d'ailleurs le plus utilisé au PSVi.

Si les pauvres se voient refusés la possibilité de vivre décemment, nous allons tous nous appauvrir [AFP_FRE_20000408.0204.s10] (117)

*Metz croyait à une égalisation miraculeuse, mais Pires **se voyait refusé** un but pour un hors-jeu peu évident (80).* [APW_FRE_19950429.0097.s15] (118)

*"Il est inconcevable que des jeunes élèves scolarisés dans un tiers des districts **se voient refusés** l'information fondamentale et vitale destinées à empêcher des grossesses non désirées et des MST", a déploré Cory Richards.* (119)
[AFP_FRE_19991214.0308.s8]

Nous remarquons que *se voir refusé* dans les exemples (117) – (119) se construisent avec un cod et sans complément de participe passé; les structures phrastiques ressemblent étroitement à celles du PSVi où le sujet est le bénéficiaire et le cod assume le rôle de patient. La présence d'un cod explicite fait que le participe passé joue un rôle par rapport à un complément verbal; la conséquence est que les exemples (117) – (119) auront une interprétation de passif verbal, parce qu'un adjectif ne se construit jamais avec un cod.

4.6 Aspects contrastifs entre le PSVi et le PSVpp

Les travaux par [Shyldkrot, 1981] et [Leclère, 1978] suggèrent des distinctions aspectuelles entre le PSVi et le PSVpp; selon [Leclère, 1978], le PSVi représente l'aspect imperfectif, tandis la variante PSVpp indique le perfectif. Comme observé au chapitre 3.3.4, l'opposition perfective – imperfective est normalement associée au sens lexical du verbe et non pas à sa forme grammaticale. [Shyldkrot, 1981] en revanche prétend que le PSVi et le PSVpp représentent l'aspect inaccompli et accompli respectivement. Cette opposition se manifeste par la forme verbale; les temps composés expriment l'accompli et les temps simples évoquent l'aspect inaccompli. Les distributions des temps verbaux présentées au tableau 3.1 à la page 55 sont peu concluantes; elles indiquent que l'auxiliaire *se voir* aux temps composés, un indicateur de l'aspect accompli, s'utilisent plus fréquemment avec le PSVi que le PSVpp, ce qui semble contredire la supposition que le PSVi soit une forme inaccompli. Pour le PSVpp, la situation

est contraire, puisque les temps simples sont utilisés dans 2 sur 3 cas, qui fait que le PSVpp peut s'interpréter comme une forme inaccomplie. Si l'on ne tient pas compte de la forme simple ou composée de l'auxiliaire *se voir*, mais focalise sur la forme du verbe principal au PSVi et au PSVpp, à savoir l'infinitif et le participe passé, l'infinitif est considéré une forme simple. En revanche, le PSVi est incontestablement une variante de passif, ce qui fait que le PSVi grammaticalement est une forme composée, indépendamment de la forme de l'auxiliaire, puisque l'on a affaire à une forme verbale construite avec un auxiliaire, *se voir* ([Grevisse & Goosse, 2008], p.1040). Le même argument s'applique au PSVpp; si le participe passé fait partie d'une construction passive, toute la construction est interprétée comme une forme composée. En conséquence, les contrastes du PSVI et du PSVpp ne s'expliquent pas d'une façon satisfaisante par des oppositions binaires sur l'axe perfectif – imperfectif ou accompli – inaccompli. Notre étude propose des vues alternatives liées à la syntaxe et à la sémantique pour expliquer les contrastes en usage, soutenues par des exemples réels, entre les deux variantes. Les analyses des textes authentiques relèvent d'abord que *se voir* s'utilise comme auxiliaire du passif; aucun exemple n'est identifié où la construction a une interprétation de voix active. Bien que l'usage des verbes datifs dominant, le PSVi ainsi que le PSVpp permet la passivation des verbes transitifs datifs et non-datifs; on redistribue soit le bénéficiaire, représenté par le *coi_{datif}* des verbes datifs en position de sujet soit le patient, représenté par le *cod* des verbes non-datifs en position de sujet. Bien que les rôles distincts de bénéficiaire et de patient soient thématiques de la même manière, nous avons observé que les verbes non-datifs utilisés au PSVi et au PSVpp sont très souvent synonymes des verbes datifs et les propositions s'interprètent comme des datifs étendus. La similitude sémantique des verbes au PSV indique que les rôles de patient et de bénéficiaire sont proches; le patient assume une valeur qui ressemble au bénéficiaire, parce que le sens du verbe signale que le patient sera affecté par les retombées négatives ou positives de l'action verbale. Par conséquent, nous prétendons que les deux catégories de verbes datifs et non-datifs utilisés au passif en *se voir* se différencient syntaxiquement, mais sémantiquement ils sont plus étroitement comparables.

Puis, les exemples examinés ne suggèrent pas que le PSVi exprime l'inaccompli et

le PSVpp l'accompli à cause de l'opposition aspectuelle entre le temps simple (infinitif) et le temps composé (le passé composé). L'analyse indique que les verbes dont les participes passés ont une valeur double en tant que forme verbale et forme adjectivale ou qui sont classifiés comme des adjectifs propres, dérivés des verbes mais sans valeur verbale, dominant au PSVpp. Ensuite, les participes passés/adjectifs des verbes non-datifs au PSVpp sont fréquemment modifiés par des groupes prépositionnels composés, ce qui soutiennent l'interprétation du PSVpp comme un passif adjectival qui décrit l'état du sujet. Les verbes formellement datifs sont plus fréquemment utilisés au PSVi; la présence des compléments verbaux, notamment le cod, dans ces propositions fait que le PSVi reçoit une lecture en tant que passif verbal; les compléments verbaux sont associés au verbe et non pas au sujet. Par conséquent, la différence entre le PSVi et le PSVpp s'explique en partie par la structure argumentale des verbes datifs par rapport aux verbes non-datifs; les verbes datifs semblent plus fréquents au PSVi qu'au PSVpp, où les verbes non-datifs dominant. Au PSVpp, les adjectifs dérivés des verbes sont fréquemment utilisés en position du participe passé, ce qui permet aussi une interprétation alternative du PSVpp comme une construction attributive. Pour les deux variantes analysées, le datif est un facteur commun; soit on utilise des verbes datifs soit des verbes non-datifs qui forment des datifs étendus.

4.6.1 Contrastes PSVi - PSVpp : la théorie homophonique

L'analyse précédente a indiqué que le PSVi et le PSVpp se ressemblent sans être identiques. Les différences ne sont pas forcément uniques de'un point de grammatical; l'observation qu'une variante est environ dix fois plus employée que l'autre fait qu'il est raisonnable d'examiner si l'on a réellement deux variantes propres ou une seule qui a deux manifestations morphologiques. Une théorie alternative que nous avons proposée au début de l'étude prévoit que le PSVi et le PSVpp constituent une seule variante; à cause de l'homophonie entre l'infinitif et le participe passé, le participe passé est utilisé à la place de l'infinitif et vice versa. La théorie ne prévoit pas si le PSVi ou le PSVpp est la forme de cible, seulement qu'une forme est correcte et que l'autre est fort probablement fautive. On trouve relativement souvent des fautes où le participe passé et l'infinitif des verbes réguliers sont mélangés. La démarche pour évaluer l'hypothèse

homophonique s'appuie sur la comparaison des fréquences des verbes réguliers et irréguliers par rapport aux fréquences du PSVi et du PSVpp. L'infinitif et le passé composé des verbes irréguliers ne sont pas homophones généralement; il est peu probable que les formes morphologiques *rendre – rendu, ouvrir – ouvert* ou *offrir – offert* soient confondues; en revanche, *refuser – refusé, attribuer – attribué* et *opposer – opposé* ont la même prononciation, une source potentielle d'erreur à l'écrit. Pour tester notre hypothèse, on compare le rapport des fréquences de PSVi et de PSVpp aux verbes réguliers et aux verbes irréguliers. Si la fréquence du PSVpp par rapport au PSVi des verbes réguliers est plus équilibrée que celle des verbes irréguliers, on aura une indication que l'homophonie joue un rôle au choix de variantes PSVi – PSVpp. Si le taux d'utilisation du PSVi et du PSVpp ne semble pas varier en fonction de la catégorisation régulière – irrégulière, il est moins probable qu'il explique l'existence de deux formes uniques. On a deux observations sur lesquels on peut s'appuyer. Premièrement, on a déjà constaté que les verbes les plus utilisés au PSVi ne sont pas les plus utilisés au PSVpp. Deuxièmement, environ la moitié des verbes au PSVi ne sont jamais employés au PSVpp et 167 verbes sont uniquement identifiés au PSVpp (cf. aussi la graphique 3.1 à la page 46).

Il paraît donc que d'autres facteurs comme le sens du verbe jouent un rôle plus important au choix de variantes que la prononciation. Pour réduire l'influence potentielle du sens lexical sur le choix de variante, nous considérons un groupe de dix verbes réguliers et un autre de dix verbes irréguliers qui sont tous utilisés au PSVi et au PSVpp pour avoir une indication si le rapport PSVi – PSVpp est différent pour les verbes réguliers par rapport aux verbes irréguliers. Ces nombres d'occurrences et les rapports approximatifs sont présentés au tableau 4.5. Aucune tendance claire ne semble se manifester; parmi les verbes irréguliers, *contraindre* n'est presque pas utilisé au PSVi, tandis que *offrir* domine au PSVi. Parmi les verbes réguliers, *infliger*, *confronter* et *refuser* sont nettement plus fréquents au PSVi, tandis que *confier*, *forcer* et *confronter* sont employés plus souvent au PSVpp qu'au PSVi. Nous admettons que cette analyse ne soit pas précise d'un point de vue méthodique ou statistique; toutefois, nous ne considérons pas que l'existence de deux variantes de passif en *se voir* s'explique par l'homophonie de l'infinitif et du participe passé. Évidemment, on ne peut pas exclure la possibilité qu'il

Verbe	Type	PSVi	PSVpp	Rapport
<i>contraindre</i>	irrégulier	3	538	1 : 180
<i>offrir</i>	irrégulier	1339	15	89 : 1
<i>interdire</i>	irrégulier	1268	89	14 : 1
<i>soumettre</i>	irrégulier	29	29	1 : 1
<i>exclure</i>	irrégulier	21	37	1 : 12
<i>reconnaître</i>	irrégulier	171	8	21 : 1
<i>mettre</i>	irrégulier	25	7	3 : 1
<i>soumettre</i>	irrégulier	29	29	1 : 1
<i>suspendre</i>	irrégulier	9	18	1 : 2
<i>confronter</i>	régulier	5	66	1 : 13
<i>obliger</i>	régulier	121	276	1 : 2
<i>priver</i>	régulier	80	267	1 : 3
<i>forcer</i>	régulier	6	60	1 : 10
<i>accuser</i>	régulier	101	80	1 : 1,2
<i>condamner</i>	régulier	57	42	1,3 : 1
<i>infliger</i>	régulier	1657	51	32 : 1
<i>confier</i>	régulier	40	1438	1 : 36
<i>attribuer</i>	régulier	1705	62	28 : 1
<i>refuser</i>	régulier	2477	74	33 : 1

TABLE 4.5 – Les nombres d’occurrences et les rapports approximatifs entre le PSVi et le PSVpp pour dix verbes réguliers et dix verbes irréguliers.

existe des cas où les deux formes ont été mélangées, mais l’homophonie n’explique pas globalement l’alternance entre les deux variantes de PSV.

4.7 L’accord sujet - participe passé

Une des questions de recherche de cette étude (cf. chapitre 1.2.5) concerne la grammaticalisation du PSV; si *se voir* est en cours de devenir un auxiliaire de passif. Une grammaticalisation se manifeste de plusieurs façons (cf. chapitre 2.4) dont l’accord entre le sujet, l’auxiliaire et le participe passé est un indicateur important. Des règles d’accord au PSVi s’imposeront dans les cas où *se voir* est à un temps composé : au passé composé, au plus-que-parfait, au futur antérieur et au conditionnel antérieur. Nos observations relèvent des variations par rapport à l’application des règles discutées au chapitre 2.4.4. Dans les exemples (120) et (121), on n’accorde pas le participe *vu* au sujet, mais l’accord est imposé au (122) et au (123). La norme accepte les deux alternatives même si la tendance paraît être l’omission d’accord, ce qui veut dire que *vu* reste invariable s’il est suivi par un infinitif.

*Dix-neuf supporteurs néerlandais **se sont vu refuser** l'entrée aux États-Unis à l'aéroport de Detroit, où ils venaient d'atterrir.* (120)
[AFP_FRE_19940624.0258.s11]

*Neuf étudiants **s'étaient vu refuser** l'accès à cet établissement.* (121)
[AFP_FRE_19941214.0144.s5]

*70 Fidjiens "fous du foot" sont en possession de billets pour les matches de la Coupe du monde mais 56 d'entre eux **se sont vus refuser** le visa d'entrée aux États-Unis.* [AFP_FRE_19940608.0217.s10] (122)

*Cette délégation, conduite par un député, Mme Diane Yates, **s'était vue refuser** un visa il y a une semaine parce qu'elle devait participer le 5 octobre à une manifestation du mouvement indépendantiste Tavini Huiraatira.* [AFP_FRE_19951014.0001.s4] (123)

Les cas qui se présentent au PSVpp sont plus complexes; on a affaire à un seul participe, celui du verbe principal si *se voir* est à un temps simple ou à deux participes passés si *se voir* est à un temps composé, alternativement le participe *vu* suivi par un adjectif et non pas un participe passé. Dans le cas d'un seul participe/adjectif, l'accord semble s'imposer systématiquement, mais on trouve également des cas sans accord là où il aurait été possible. Dans les cas où l'on a deux participes, les règles normatives prescrivent le double accord, mais l'accord uniquement sur le dernier participe passé/adjectif serait également acceptable si *se voir* est considéré un semi-auxiliaire (cf. chapitre 2.4.3). Nous avons observé trois combinaisons dans les exemples tirés du corpus : l'accord sur les deux participes, l'accord uniquement sur *vu* ou l'accord uniquement sur le participe passé du verbe principal (ou de l'adjectif).

*En outre, plus de 180 personnes sur lesquelles pesaient des soupçons **se sont vues refusées** l'entrée sur le sol américain.* [AFP_FRE_20090512.0136.s12] (124)

"Depuis le 20 novembre, alors qu' ils se trouvaient en détention, ils ont été sévèrement torturés et certains **se sont vu refusés** des soins médicaux essentiels", a déclaré Me Alec Muchadehama devant un tribunal de Harare. (125)
[AFP_FRE_20090107.0220.s4]

Elle **s'est vue décerné** le prix annuel 2004 de l'organisation contre l'esclavage Anti-Slavery International (ASI) basée à Londres. (126)
[AFP_FRE_20060524.0453.s11]

Riga **s'est vue obligé** de demander une aide de 7,5 milliards d'euros au Fonds monétaire international et à d'autres créanciers en décembre après que le gouvernement eut nationalisé la deuxième banque du pays, Parex. (127)
[AFP_FRE_20090220.0207.s12]

"Couverte de fleurs, la dernière Coccinelle, bleue ciel, aux chromes rutilants **s'est vue apposé** sur son capot, par le président du Conseil de VW-Mexique Reinhard Jung, une plaque commémorative, au milieu des cris de joie et de tristesse du personnel. [AFP_FRE_20030730.0292.s6] (128)

Pour leur part, les deux meurtriers présumés Mitchell Johnson, 13 ans, et son cousin de 11 ans Andrew Golden, ont été déférés devant la justice mercredi soir où ils **se sont vus notifié** leur maintien en détention dans un centre spécialisé. [AFP_FRE_19980326.0212.s9] (129)

"Dans certains cas, des observateurs **se sont vus interdit** l'accès dans des commissions électorales, territoriale ou de circonscription", ajoute -t-il. (130)
[AFP_FRE_20040315.0180.s5]

On observe le double accord en (124), l'accord uniquement sur le participe du verbe principal (125) et l'accord uniquement sur *vu* (126) – (130) ; la dernière variante

Verbe	Fréquence (PP et PqP)	Verbe	Fréquence (PP et PqP)	Verbe	Fréquence (PP et PqP)
contraint	144	obligé	92	privé	79
accusé	19	interdit	17	refusé	48
confronté	3	récompensé	11	attribué	39
forcé	33	condamné	13	infligé	42
menacé	15	chargé	12	doté	2
confié	27	conforté	10	exclut	5
confirmé	7	propulsé	5	réduit	4
relégué	4	accordé	16	décerné	20
renforcé	10	opposé	6	retiré	9
honoré	10	dépassé	4	reproché	4

TABLE 4.6 – Fréquences des verbes au PSVpp où *se voir* est au passé composé ou au plus-que-parfait.

n'est pas prévue par les grammaires normatives. Pour savoir si l'on a des tendances systématiques, nous avons sélectionné les 20 verbes les plus utilisés du tableau 4.6. Ces 20 verbes au PSVpp sont employés 721 fois avec *se voir* au passé composé ou au plus-que-parfait⁶; nous considérons 721 propositions un échantillon suffisant pour montrer des tendances claires – si elles existent.

La première étape est l'identification du genre et du nombre du sujet de la phrase au PSVpp; une tâche entièrement manuelle. Pour chaque sujet identifié, il était nécessaire de déterminer les désinences des deux participes et de vérifier si elles correspondent au genre et au nombre du sujet selon le schéma du tableau 4.7. Bien que cette démarche soit simple, la désinence qui correspond à un sujet au singulier de masculin présente une incertitude; un sujet au singulier du masculin n'impose pas de désinence explicite (dénnoté par '∅') au participe ou à l'adjectif; morphologiquement, la forme de base est identique à la forme de singulier du masculin. Il n'est par conséquent pas possible de savoir avec certitude si l'auteur a appliqué les règles normatives et a délibérément mis la désinence ∅, ou s'il les a ignorées et a employé la forme de base; il faut par conséquent tenir compte de ce facteur avant de conclure.

Nous avons identifié 427 propositions où le sujet était au singulier du masculin, ce qui implique que la désinence ∅ s'impose. Les autres 294 propositions ont des désinences qui sont explicitement exprimées; elles sont identifiables. Dans 191 des cas, les

6. Bien que le futur antérieur et le conditionnel passé soient aussi des temps composés, ni le PSVi ni le PSVpp n'est utilisé à ces temps verbaux de *se voir* au corpus.

Genre et nombre du sujet				
	<i>Masc. sing</i>	<i>Fém. sing.</i>	<i>Masc. plur.</i>	<i>Fém. plur.</i>
<i>Désinence participiale</i>	∅	-e	-s	-es

TABLE 4.7 – Les désinences d'accord du participe ou de l'adjectif par rapport au sujet ou au cod antéposé.

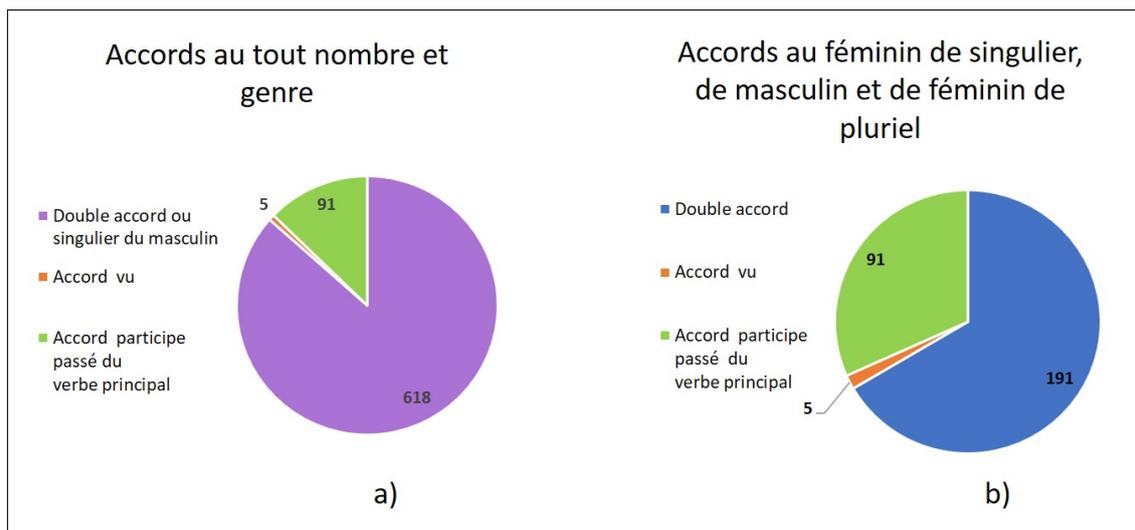


FIGURE 4.1 – La distribution des accords. Le diagramme a) inclut tout nombre et genre; le b) visualise la distribution sans sujets au singulier de masculin.

deux participes ont des désinences d'accord; dans 91 cas uniquement le participe du verbe principal ou l'adjectif s'accorde; *vu* n'a pas de désinence. Les propositions (126) – (130) sont les seuls cas, cinq au total, où l'accord est imposé uniquement sur *vu* et non pas sur le deuxième participe passé ou l'adjectif. Finalement, nous avons identifié un cas unique sans désinences aux deux participes où le sujet était au masculin du pluriel. Le fait que plus de la moitié des cas ait un sujet au singulier du masculin où une désinence explicite ne s'impose pas, complique l'analyse. Si l'on suppose que tous les cas sans désinences explicites sont des choix délibérés, le double accord (les deux participes ont simultanément des désinences qui correspondent au genre et nombre du sujet) s'impose dans 86% des propositions; l'accord uniquement au participe du verbe principal s'impose dans environ 12,6% des cas. L'accord qui porte uniquement sur *vu* est en revanche assez rare avec un taux de 0,7%. Si l'on exclut les propositions aux sujets au singulier du masculin et considère uniquement les 288 cas où nous sommes

plus certains que le choix de désinence a été fait délibérément, le double accord s'est imposé dans presque 66% des cas, tandis que l'accord uniquement sur le participe du verbe principal représente maintenant 31,5% des cas. Sans focaliser excessivement sur des pourcentages, nous concluons que le double accord paraît la tendance générale, mais l'accord appliqué exclusivement sur le participe passé du verbe principal n'est pas un phénomène négligeable. On peut envisager plusieurs hypothèses pour expliquer les occurrences d'un seul accord portant uniquement sur le participe du verbe principal. Si *se voir* est considéré un auxiliaire analogue d'*être*, d'où le participe ne s'accorde pas au sujet : **elle s'est vu...* et **elle s'était vu...* seront des parallèles à *elle a été...* et à *elle avait été...*, bien que la règle normative exige les formes *elle s'est vue...* et *elle s'était vue...* Il aurait été intéressant d'analyser si l'ordre phrastique des participes a joué un rôle; on pourrait s'imaginer que la position relative après le premier participe *vu*, comme le dernier participe, ait de l'importance. Comme l'indiquent nos données, si l'on a affaire à un seul accord, c'est la concordance rajoutée au dernier participe qui s'impose et non pas au premier; ensuite, nous n'avons pas identifié un seul cas où l'ordre des participes a été inversée : *vu* comme élément intégral de l'auxiliaire *se voir*, précède toujours le participe du verbe principal. Il n'est pas par conséquent possible de vérifier si l'ordre des participes influencent la position d'une seule désinence d'accord; cette hypothèse reste ouverte.

4.8 Les types de sujets compatibles avec le PSV

Dans la majorité des cas étudiés, les sujets sont humains, mais des sujets inhumains et non-animés sont aussi présents. Ensuite, les noms désignant une entité qui réfère à un groupe de personnes sont relativement fréquents, par exemple des équipes de sport : *Juventus* (109), des constellations ou symboles politiques : *la Maison Blanche* (91), *notre parti* (100), *l'administration* (110) et *l'opposition* (114); ensuite des institutions et des organisations comme *L'Art Institute of Chicago* (82), *les musées* (112) et *l'Agence mondiale antidopage* (115) et même des animaux domestiques comme *les coqs* (66). Ces sujets représentent des personnes, à l'exception de *les coqs* et *la Coccinelle* (128), une voiture emblématique, à laquelle on a probablement voulu attribuer

des qualités humaines en utilisant le PSV. Nous avons proposé au chapitre 2 que le sens de *se voir* en tant qu'auxiliaire retient la notion d'une capacité de voir physiquement. Ainsi, on s'attend à ce que les sujets des propositions au PSVi et au PSVpp soient capables de voir; cette assomption est, à quelques exemples près, confirmée par les textes que nous avons analysés. Ensuite, il est nécessaire qu'ils soient compatibles avec le rôle de bénéficiaire qui doit être animé. Comme on l'a vu, cette définition s'étend parfois aux sujets qui réfèrent aux objets inanimés dans quelques contextes, par exemples *les musées*. Un musée n'est pas un être animé, mais il est géré et opéré par et pour des personnes, ce qui justifie la compatibilité en position sujet au PSVi ou PSVpp. Cependant, nous prétendons que les sujets animés ne sont pas obligatoires en position de sujet, ce qui veut dire que *se voir* est partiellement désémantisé, parce que la vision physique n'est pas une qualité qui invariablement requise pour qu'un objet soit acceptable en position de sujet au PSVi et au PSVpp.

Chapitre 5

Conclusions

Dans ce mémoire de master, nous avons étudié deux variantes de passif où le verbe pronominal *se voir* sert d'auxiliaire, suivi l'infinitif (le PSVi) ou du participe passé (le PSVpp) du verbe principal. Les exemples sont basés sur des communiqués de presse du corpus "French Newspaper Corpus" (FNC) ainsi que quelques textes authentiques trouvés en lignes. Notre méthodes de recherche est en partie inspirées par les sciences guidées par les données; les problématiques initiales étaient relativement ouvertes mais elles ont été raffinées au cours du travail, guidées par des observations et des statistiques de l'emploi.

La première observation signifiante est que le passif en *se voir*, le PSV, est relativement fréquent dans le FNC; presque 30 000 phrases sont au PSV par rapport au passif canonique, construit avec l'auxiliaire *être*, qui s'utilise dans environ 65 000 phrases. On constate toutefois que la voix passive est beaucoup moins utilisée que la voix active. Nos données relèvent que la variante PSVi s'utilise dans environ 70% des cas, le PSVpp dans presque 10% et dans environ 20% des cas, le PSV assume des fonctions nominales, principalement comme compléments de préposition; cette étude a focalisé sur les variantes PSVi et PSVpp. En général, le but principal de la voix passive est de redistribuer les actants et les compléments verbaux par rapport à la voix active. À l'actif, le sujet représente typiquement l'agent et le cod assume le rôle de patient; au passif canonique, le patient est redistribué en position de sujet et l'agent est représenté par le complément d'agent. Une proposition active ne permet pas automatiquement la transformation au passif; il faut d'abord que le verbe accepte un cod pour qu'il soit

possible de le redistribuer en position de sujet. Ensuite, la compatibilité sémantique entre les arguments du verbe est nécessaire afin que la redistribution des actants soit acceptable; il est nécessaire que le cod de l'actif soit capable d'assumer la fonction de sujet grammatical, qu'il puisse effectuer l'action verbale.

L'analyse des exemples authentiques corrobore que le PSV redistribue le bénéficiaire en position de sujet et elle précise les conditions qui s'imposent dans la pratique. La catégorisation de plus de cent verbes utilisés au PSV a relevé une tendance distincte; environ 70% des verbes sont datifs : ils se construisent avec un *coi_{datif}*. Les autres 30% ont une valeur dative sans accepter *coi_{datif}*; ils sont synonymes des verbes datifs et les propositions où ils sont employés ont des interprétations en tant que datifs étendus. Le bénéficiaire est représenté par le *coi_{datif}* en position de sujet dans les propositions aux verbes datifs et par le cod en position de sujet si le verbe est non-datif et permet une lecture de datif étendu. Notre étude indique que l'objectif principal de la redistribution rendue possible par le PSV est la thématization du bénéficiaire, car la première position d'une proposition, normalement occupée par le sujet, introduit son thème. Ensuite, le PSV introduit souvent une valeur plus individuelle et subjective que celle du PCa; le PSV thématise ceux qui en vrai sont des victimes : aux communiqués de presse, le bénéficiaire représente très fréquemment des victimes de catastrophes naturelles, d'accidents routiers et de meurtre. Le PCa est plus neutre et s'emploie souvent avec des verbes où le cod a le rôle de patient, qui représente des circonstances ou des objets. Dans les cas où le verbe permet une lecture du patient comme le bénéficiaire, le PSV et le PCa se ressemblent plus étroitement, puisque le PSV permet la même redistribution du cod en position de sujet que le PCa.

Une de nos problématiques de recherche porte sur les aspects contrastifs du PSVi et du PSVpp. Les classifications conventionnelles prétendent que la différence s'explique par une opposition grammaticale, celle de l'action accomplie (le PSVpp) contre l'action inaccomplie (le PSVi), ou l'opposition lexicale entre l'aspect perfectif (le PSVpp) et l'aspect imperfectif (le PSVi). Nos analyses indiquent que ces oppositions sont incohérentes et n'expliquent pas d'une façon satisfaisante les contrastes réels. Nous prétendons que le PSVi peut s'analyser comme un *passif verbal*, une construction qui focalise sur le procès ou le résultat d'une action verbale. Le PSVpp en revanche est

considéré un *passif adjectival* qui ne décrit pas le procès, mais exprime un état ou une propriété du sujet; l'état pourrait cependant être le résultat d'un procès non-exprimé, sans contextes spécifiquement verbaux. L'interprétation du PSVpp en tant que passif adjectival est soutenue par le fait qu'une grande partie des participes passés des verbes utilisés au PSVpp aient une classification double comme des adjectifs dans les dictionnaires. Le PSVpp peut en plus être classifié comme une construction attributive où le participe passé/adjectif assume la fonction d'attribut de sujet. Une différence supplémentaire entre le PSVi et le PSVpp est liée à la structure argumentale des verbes datifs par rapport aux verbes non-datifs; les verbes datifs, qui représentent le bénéficiaire par un *coi_{datif}*, sont plus fréquents au PSVi qu'au PSVpp où beaucoup de verbes qui ne sont pas formellement datifs mais qui assument une valeur dative, représentent le bénéficiaire par le *cod*.

Nous avons proposé et testé une théorie plus radicale pour expliquer les aspects contrastifs; cette théorie prédit que le PSVi et le PSVpp ne sont qu'une seule et même variante; les formes de l'infinitif et du participe passé des verbes réguliers sont homophones, ce qui fait que le PSV en réalité est une seule variante grammaticale qui a deux réalisations morphologiques. Pour contrôler cette hypothèse, nous avons calculé le rapport des fréquences entre une sélection des verbes réguliers et des verbes irréguliers utilisés au PSVi et au PSVpp. Si les deux formes PSVi et PSVpp sont le résultat d'homophonie, on devra observer une utilisation du PSVi et du PSVpp des verbes réguliers plus équilibrée que celle des verbes irréguliers où les infinitifs et les participes passés ne sont pas normalement des homonymes. Les fréquences des verbes analysés n'indiquent pas de tendance claire en fonction de catégorie de verbes par rapports aux variantes de PSV. L'existence de deux formes distinctes ne paraît pas le résultat des fautes d'orthographe ou de mélange de formes verbales. En plus, les autres analyses du PSVi et du PSVpp ont montré que l'on a affaire à deux types de passif distincts avec des caractéristiques uniques; notre théorie homophonique semble réfutée.

Deux critères sont pertinents pour déterminer si *se voir* en tant qu'auxiliaire de passif est en cours d'être grammaticalisé. Le sens de base doit être affaibli; en ce qui concerne *se voir*, la question est de savoir dans quelle mesure l'usage comme auxiliaire présuppose sémantiquement la capacité physique de vision. D'après nos analyses, *se*

voir peut parfois, mais non pas systématiquement, permettre une lecture qui en partie assume cette capacité. En outre, nous avons identifié différents types de groupes nominaux en position sujet qui n'ont pas de vision physique, par exemple des organisations et des partis politiques. Nous prétendons que *se voir* doit plutôt être associé à une capacité d'observer, de sentir, de subir ou de constater des conséquences, qui n'est pas obligatoirement associée à la vision oculaire; le sens original du verbe pronominal *se voir* s'est affaibli sans être complètement effacé. Un autre critère de grammaticalisation est l'adaptation aux règles grammaticales du nouveau contexte. Nous avons examiné les accords entre le sujet et le participe passé de *se voir* aux temps composés et entre le sujet et le participe passé du verbe principal (ou sa forme adjectivale). Si *se voir* est en cours d'être grammaticalisé, sa conjugaison doit obéir aux mêmes règles d'accord qui s'appliquent à l'auxiliaire *être*. La question d'accord entre le sujet et le participe *vu* se pose si le PSVi ou le PSVpp utilise l'auxiliaire *se voir* à un temps composé. Notre étude indique qu'au PSVi, la tendance va vers l'omission d'accord, mais on a aussi identifié quelques exemples d'accord; la norme accepte les deux possibilités. Si *se voir* est à un temps simple au PSVpp, l'accord s'impose dans la plupart des cas, mais nous avons également identifié des exemples sans accord. Si *se voir* est utilisé à un temps composé au PSVpp, le double accord est utilisé dans deux sur trois cas, et l'accord uniquement sur le participe du verbe principal et non pas sur *vu* dans un sur trois cas. On a identifié cinq exemples au total où uniquement *vu* s'accorde. L'adaptation à un nouveau contexte grammatical semble moins prononcée, puisque les règles d'accord appliquées à *se voir* sont imposées dans seulement un tiers des cas. Toutefois, la variation des accords indiquent qu'une transformation est en cours; les normes ne semblent pas être appliquées systématiquement ni interprétées de la même façon. Pour conclure, nous prétendons que l'emploi réel de *se voir* comme auxiliaire de passif montre quelques signes de grammaticalisation, mais non pas systématiquement.

Un mémoire de master ne permet pas d'examiner tout aspect pertinent ou intéressant; en plus, quelques thèmes sont uniquement abordés en surface, bien qu'ils auraient mérité des analyses plus approfondies. Au cours de ce travail, nous avons identifiés trois domaines qui justifient des travaux de recherches supplémentaires.

L'emploi nominal du passif en *se voir*

Nos statistiques ont montré que le PSV peut également assumer des fonctions nominales en tant que complément de préposition, sujet ou cod. La forme nominale s'utilise dans environ 20% des cas identifiés et son usage mérite être examiné selon les mêmes critères que le PSVi et le PSVpp, p.ex son environnement syntaxique, le type de verbes utilisés et son rôle par rapport à la redistribution des actants et à la thématization.

La distribution des temps verbaux de *se voir*

Au PSVi, *se voir* est employé au passé composé dans presque 50% des cas ; au PSVpp, il est employé au présent dans 40% des cas et au passé composé dans 30% tandis que le passé simple et le subjonctif présent n'apparaît presque jamais. Le PCa en revanche a une distribution des temps verbaux de l'auxiliaire *être* qui est beaucoup plus uniformément répartie. Il serait pertinent d'étudier pourquoi quelques temps verbaux de *se voir* sont nettement plus fréquents au PSVi et au PSVpp par rapport au PCa, et si la distribution observée est p.ex liée à de possibles oppositions entre le PSVi et le PSVpp ou à des fonctions du PSVi et du PSVpp en tant que passif verbal et passif adjectival.

La fréquence du PSVi par rapport au PSVpp

Nos données montrent que le PSVi s'utilise presque dix fois plus fréquemment que le PSVpp. Bien qu'on ait conclu que les deux variantes ont des caractéristiques uniques, il n'est pas clair pourquoi le PSVi domine autant ; on devra examiner cet écart en profondeur pour identifier de possibles explications.

Bibliographie

- [Académie Française, 2020] Académie Française. Dire, Ne Pas Dire. <http://www.academie-francaise.fr/jacqueline-f-france>
- [Bellec, 2013] Le Bellec, C. La construction passive en 'se faire' : une forme concurrente et complémentaire du passif canonique. *French Language Studies* 24, 203—222. Cambridge : Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/S095926951300003333>
- [Commission des Communautés Européennes, 2005] *Proposition de règlement du parlement européen et du conseil*. <https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2005:0305:FIN:FR:PDF>
- [Conjuguation Française, 2019] Conjugaison Française. <https://www.conjugaisonfrancaise.com/>
- [Cour de Justice, 2005] Cour de Justice. Modification du règlement de procédure du tribunal de première instance. *Journal officiel de l'Union européenne*, L298. 1–6. <https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2005:298:0001:0006:FR:PDF>
- [François, 2001] François, J. Désémantisation verbale et grammaticalisation : (se) voir employé comme outil de redistribution des actants. *Syntaxe et sémantique* 2001/1(2). 159–175. <https://doi.org/10.3917/ss.002.0159>
- [French Newspaper Corpus, 2020] *French Newspaper Corpus*. Tekstlaboratoriet, Universitetet i Oslo. <https://www.hf.uio.no/iln/om/organisasjon/tekstlab/prosjekter/fransk/>

- [Gmir-Ezzine, 2014] Gmir-Ezzine, R. *La diathèse circonstancielle en français au moyen du verbe voir : étude syntaxique, sémantique et pragmatique*. Thèse de doctorat, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle. <http://www.theses.fr/2014PA030007>
- [Grevisse & Goosse, 2008] Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : Grevisse langue française*. (14ème édition). Bruxelles : De Boeck & Larcier, Éditions de Boeck Université.
- [Helland, 2000] Helland, H.P. Le passif verbal et le passif adjectival. L. Schøsler (éd.) *Le passif*. (pp. 83–97). Copenhague : Museum Tusulanums Forlag.
- [Helland, 2006] Helland, H.P. *Ny fransk grammatikk - Morfologi, syntaks og semantikk*. Oslo : Universitetsforlaget.
- [Herslund, 1988] Michael Herslund, M. *Le datif en français*. Paris : Éditions Peeters Louvain-Paris.
- [Jalenques, 2015] Jalenques, P. Le passif en français et lacunes distributionnelles des verbes. *Corela - Cognition, représentation, langage*, 13(2) <https://doi.org/10.4000/corela.4015>
- [Jalenques, 2017] Jalenques, P. Le passif en français est-il une construction, au sens des grammaires de construction? *Langue française*, 194(2). 33–50. <https://doi.org/10.3917/lf.194.0033>
- [Lamiroy, 1999] Lamiroy, B. Auxiliaires, langues romanes et grammaticalisation. *Langages*, 33(135). 33–45. DOI:<https://doi.org/10.3406/lgge.1999.2201>
- [Larousse, 2020] Larousse Langue Française. Dictionnaire de français. <https://larousse.fr>
- [Laurent & Delaunay, 2012] Laurent N., Delaunay B. *Bescherelle : La grammaire pour tous*. Paris : Hatier
- [Leclère, 1978] Leclère, C. Sur une classe de verbes datifs. *Langue française*, n°39. *Études de syntaxe française*. 66 – 75. <https://doi.org/10.3406/lfr.1978.6128>
- [Linguistic Data Consortium, 2020] *Linguistic Data Consortium*. University of Pennsylvania. <https://www.ldc.upenn.edu/>

- [Le Portail Linguistique du Canada, 2020] voir/vu suivis d'un infinitif/participe passé.
https://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx_catlog_v&page=9WDmlJxvoQbA.html
- [Rey-Debove & Rey, 2014] Rey-Debove, J., Rey, A. *Le Petit Robert - Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris : Dictionnaires Le Robert.
- [Riegel et al., 1994] Riegel M., Pellat J-C., Rioul R. *Grammaire méthodique du français*. (4ème édition), Presse Universitaire de France.
- [Schei, 2010] Schei, I.M. *La construction se faire + infinitif*. Mémoire de master, Université de Tromsø.
- [Shyldkrot, 1981] Bat-Zeev Shyldkroot, H. A propos de la forme passive "se voir" + Vinf. *Folia Linguistica*, XV/3-4, 387 – 407.
- [Shyldkrot, 1999] Shyldkrot, H. Bat-Zeev. *Analyse sémantique d'une forme passive complémentaire : se laisser*. *Langages*, 33(135), 63 – 74. <https://doi.org/10.3406/lgge.1999.2203>
- [Sveberg 2012] Sveberg, T.F. Se faire INF - une construction causative. *Moderna Språk*, Vol 106(2), 159 – 172.
- [Glossa, 2020] Glossa. <https://tekstlab.uio.no/glossa2>
- [TLFi, 2020] Le Trésor de la Langue Française informatisé. <http://atilf.atilf.fr/>
- [Veacock-Boisédu, 2008] Veacock-Boisédu, C. Se faire + infinitif : valeurs pragmatico-énonciatives d'une construction "agentive". *Congrès Mondial de Linguistique Française - CMLF'08* <http://dx.doi.org/10.1051/cmlf08103>

Annexe A

Listes des verbes

Nous présentons dans cette annexe un aperçu de tous les verbes principaux utilisés au passif en *se voir* que nous avons extraits du corpus FNC; les tableaux A.1 et A.2 listent les verbes employés au PSVi, triés en ordre numérique et alphabétique, respectivement. Les tableaux A.4 et A.3 présentent les verbes employés au PSVpp, également triés en ordre numérique et alphabétique. Le tableau A.5 montre les verbes qui sont utilisés aux deux variantes de PSV dans le corpus; la dernière table A.6 est une exposition des 97 verbes datifs qui sont utilisés au PSV (à savoir au PSVi et/ou au PSVpp) dans plus de 95% des cas.

A.1 Les verbes utilisés au PSVi en ordre alphabétique

Verbe	N°	Verbe	N°	Verbe	N°	Verbe	N°
abandonner	1	accepter	2	accoler	4	accompagner	1
accorder	1146	accréditer	1	accrocher	1	accueillir	4
accuser	80	acquitter	4	adjoindre	28	adjuger	13
admettre	3	administrer	104	adresser	30	affecter	11
affirmer	1	affubler	8	agrémenter	1	ajouter	10
alléger	1	allouer	98	aménager	1	amnistier	2
amputer	10	annoncer	7	annuler	6	anoblir	5
appeler	1	applaudir	2	appliquer	102	apporter	9
apposer	10	approcher	1	approuver	2	arracher	9
arrêter	2	arroger	1	assassiner	1	assigner	80

Verbe	N°	Verbe	N°	Verbe	N°	Verbe	N°
assimiler	1	associer	9	assurer	19	attacher	1
attaquer	5	attribuer	1705	autoriser	23	avouer	1
baisser	1	barrer	44	basculer	2	blanchir	2
bloquer	14	boire	1	bonifier	1	brader	1
brandir	3	brocarder	1	cacheter	1	cantonner	1
céder	1	censurer	7	cerner	1	charger	6
chasser	2	chercher	2	claquer	5	classer	2
clouer	2	coiffer	3	coller	6	commander	2
communiquer	39	comparer	1	compenser	1	concéder	9
concurrencer	4	condamner	42	conduire	2	conférer	40
confier	1483	confiner	3	confirmer	69	confisquer	157
conforter	8	confronter	5	consacrer	31	conseiller	96
considérer	1	conspuer	1	contester	19	continuer	2
contraindre	3	contrer	2	contrôler	3	convoquer	2
couper	52	courir	1	couronner	5	cracher	1
créditer	41	critiquer	5	débarquer	1	débiter	2
débloquer	5	déborder	2	décerner	963	déchirer	1
déchoir	4	déclarer	3	décompter	1	déconseiller	6
décorer	3	dédier	12	déduire	6	défier	2
déformer	2	dégrader	3	déléguer	6	délester	5
délivrer	93	demander	336	démasquer	1	démettre	2
dénier	45	dépasser	13	dépenser	2	déposer	1
déposséder	20	dépouiller	2	dérober	9	dérouter	5
désarmer	1	désigner	13	dessaisir	3	détourner	1
détrôner	5	devancer	7	devenir	3	diagnostiquer	27
dicter	15	diluer	1	diminuer	1	dire	15
diriger	2	discuter	2	dispenser	1	disputer	3
disqualifier	1	distancer	3	distribuer	16	diviser	1
dominer	1	donner	107	doter	39	doubler	7
dresser	16	écarter	14	échanger	2	échoir	2
éclipser	5	éconduire	2	édicter	1	élever	1
éliminer	1	élire	2	embarquer	3	emboîter	1
empêcher	22	emporter	1	encaisser	2	encercler	1
encourager	2	enfermer	1	enjoindre	15	enlever	16
enseigner	4	entendre	2	entourer	1	entraîner	6

Verbe	N°	Verbe	N°	Verbe	N°	Verbe	N°
entraver	1	entreprendre	3	énumérer	1	envoyer	2
épargner	12	épingler	4	étiqueter	1	évincer	1
évoluer	1	exclure	21	exercer	3	exhorter	2
exiger	4	exonérer	1	expliquer	28	exposer	5
exprimer	11	expulser	8	extrader	3	extraire	2
faciliter	7	facturer	15	faire	1	féliciter	3
fermer	30	finir	1	fixer	28	flasher	2
forcer	6	fournir	13	fracasser	1	franchir	1
frapper	6	frustrer	1	gagner	5	garantir	82
glisser	2	gratifier	15	greffer	5	grossir	2
hisser	1	honorer	3	humilier	2	immortaliser	1
implanter	11	impliquer	2	imposer	541	imputer	28
inciter	1	inculper	14	inculquer	1	indemniser	1
indiquer	10	infirmer	3	infliger	1657	informer	9
injecter	11	inoculer	3	inonder	1	inscrire	1
installer	3	instruire	1	intégrer	3	intenter	2
interdire	1269	interpeller	6	interroger	2	interrompre	1
intimer	46	introduire	2	introniser	5	invalider	4
inviter	17	isoler	5	jeter	2	jouer	8
juger	1	lâcher	1	laisser	1	lancer	6
laver	1	léguer	1	lever	3	licencier	1
lier	2	limiter	6	lire	4	livrer	24
lutter	1	maintenir	2	marginaliser	2	marier	1
marquer	2	marteler	1	menacer	11	mener	3
mettre	7	monter	4	montrer	16	motiver	1
mourir	5	museler	1	nier	14	nommer	6
noter	2	notifier	764	obliger	21	octroyer	302
offrir	1339	opposer	222	ordonner	75	ôter	7
ouvrir	18	pardonner	2	partir	3	passer	10
payer	12	pénaliser	7	perdre	1	permettre	2
piller	1	piloter	1	pincer	1	placer	7
planter	1	plonger	2	pointer	1	porter	8
poser	33	positionner	1	poursuivre	7	pousser	12
précéder	1	précipiter	1	préciser	6	préconiser	1
prédire	3	préférer	57	prélever	9	prendre	5

Verbe	N°	Verbe	N°	Verbe	N°	Verbe	N°
prescrire	147	présenter	89	presser	4	prêter	23
prier	12	priver	80	prodiguer	4	prohiber	6
projeter	4	prolonger	5	promettre	179	proposer	1157
propulser	10	proroger	1	publier	2	pulvériser	1
punir	3	qualifier	6	quitter	4	rabrouer	1
raccrocher	1	racheter	1	radier	1	rafler	1
rappeler	70	rattraper	2	ravir	48	rayer	2
réaliser	1	recaler	1	rechercher	2	réclamer	110
recommander	30	récompenser	21	reconduire	2	reconnaître	171
récuser	1	redistribuer	7	redonner	4	réduire	9
réélire	1	refouler	10	refuser	2477	régler	1
réimposer	4	réincarcérer	1	réitérer	1	rejeter	7
rejoindre	12	relancer	1	reléguer	7	relever	1
reloger	1	remarquer	1	rembourser	55	remercier	2
remettre	1048	remonter	7	remplacer	5	remunérer	1
rendre	15	renforcer	5	renier	1	renouer	1
renouveler	15	rentrer	3	renvoyer	5	repartir	1
répéter	3	répliquer	3	répondre	88	reporter	1
repousser	2	représenter	1	réprimander	2	reprocher	892
reproduire	2	requalifier	1	requérir	5	réserver	30
résilier	2	respecter	2	rester	3	restituer	89
restreindre	3	rétablir	1	retirer	1136	retoquer	2
rétorquer	10	retourner	3	retrancher	1	retrocéder	18
rétrograder	1	réveiller	1	revenir	1	reverser	4
révoquer	7	ridiculiser	2	rogner	3	sacrer	1
saisir	14	sanctionner	20	scanner	1	sermonner	1
servir	18	siffler	1	signaler	2	signifier	827
siphonner	2	sommer	2	sonder	4	souffler	13
souhaiter	6	soumettre	21	soustraire	2	stigmatiser	1
stopper	1	substituer	1	subtiliser	1	sucrer	1
suggérer	5	supplanter	3	suppléer	2	supprimer	25
surnommer	5	suspendre	18	talonner	1	tatouer	1
taxer	2	tendre	1	tenter	1	terminer	2
tirer	5	tomber	1	tourner	1	traîner	11
traiter	20	transférer	34	transformer	5	transmettre	23

Verbe	N°	Verbe	N°	Verbe	N°	Verbe	N°
transplanter	2	tuer	1	venir	4	verser	22
vider	1	vivre	3	voler	17		

TABLE A.1 – Les 467 verbes utilisés au PSVi en ordre alphabétique.

A.2 Les verbes utilisés au PSVi en ordre numérique

Verbe	N°	Verbe	N°	Verbe	N°	Verbe	N°
refuser	2477	attribuer	1705	infliger	1657	confier	1483
offrir	1339	interdire	1269	proposer	1157	accorder	1146
retirer	1136	remettre	1048	décerner	963	reprocher	892
signifier	827	notifier	764	imposer	541	demander	336
octroyer	302	opposer	222	promettre	179	reconnaître	171
confisquer	157	prescrire	147	réclamer	110	donner	107
administrer	104	appliquer	102	allouer	98	conseiller	96
délivrer	93	présenter	89	restituer	89	répondre	88
garantir	82	accuser	80	assigner	80	priver	80
ordonner	75	rappeler	70	confirmer	69	préférer	57
rembourser	55	couper	52	ravir	48	intimer	46
dénier	45	barrer	44	condamner	42	créditer	41
conférer	40	communiquer	39	doter	39	transférer	34
poser	33	consacrer	31	adresser	30	fermer	30
recommander	30	réserver	30	adjoindre	28	expliquer	28
fixer	28	imputer	28	diagnostiquer	27	supprimer	25
livrer	24	autoriser	23	prêter	23	transmettre	23
empêcher	22	verser	22	exclure	21	obliger	21
récompenser	21	soumettre	21	déposséder	20	sanctionner	20
traiter	20	assurer	19	contester	19	ouvrir	18
rétrocéder	18	servir	18	suspendre	18	inviter	17
voler	17	distribuer	16	dresser	16	enlever	16
montrer	16	dicter	15	dire	15	enjoindre	15
facturer	15	gratifier	15	rendre	15	renouveler	15
bloquer	14	écarter	14	inculper	14	nier	14
saisir	14	adjudger	13	dépasser	13	désigner	13
fournir	13	souffler	13	dédier	12	épargner	12

Verbe	N°	Verbe	N°	Verbe	N°	Verbe	N°
payer	12	pousser	12	prier	12	rejoindre	12
affecter	11	exprimer	11	implanter	11	injecter	11
menacer	11	traîner	11	ajouter	10	amputer	10
apposer	10	indiquer	10	passer	10	propulser	10
refouler	10	rétorquer	10	apporter	9	arracher	9
associer	9	concéder	9	dérober	9	informer	9
prélever	9	réduire	9	affubler	8	conforter	8
expulser	8	jouer	8	porter	8	annoncer	7
censurer	7	devancer	7	doubler	7	faciliter	7
mettre	7	ôter	7	pénaliser	7	placer	7
poursuivre	7	redistribuer	7	rejeter	7	reléguer	7
remonter	7	révoquer	7	annuler	6	charger	6
coller	6	déconseiller	6	déduire	6	déléguer	6
entraîner	6	forcer	6	frapper	6	interpeller	6
lancer	6	limiter	6	nommer	6	préciser	6
prohiber	6	qualifier	6	souhaiter	6	anoblir	5
attaquer	5	claquer	5	confronter	5	couronner	5
critiquer	5	débloquer	5	délester	5	dérouler	5
détrôner	5	éclipser	5	exposer	5	gagner	5
greffer	5	intrôniser	5	isoler	5	mourir	5
prendre	5	prolonger	5	remplacer	5	renforcer	5
renvoyer	5	requérir	5	suggérer	5	surnommer	5
tirer	5	transformer	5	accoler	4	accueillir	4
acquitter	4	concurrer	4	déchoir	4	enseigner	4
épingler	4	exiger	4	invalider	4	lire	4
monter	4	presser	4	prodiguer	4	projeter	4
quitter	4	redonner	4	réimposer	4	reverser	4
sonder	4	venir	4	admettre	3	brandir	3
coiffer	3	confiner	3	contraindre	3	contrôler	3
déclarer	3	décorer	3	dégrader	3	dessaisir	3
devenir	3	disputer	3	distancer	3	embarquer	3
entreprendre	3	exercer	3	extrader	3	féliciter	3
honorer	3	infirmer	3	inoculer	3	installer	3
intégrer	3	lever	3	mener	3	partir	3
prédire	3	punir	3	rentrer	3	répéter	3

Verbe	N°	Verbe	N°	Verbe	N°	Verbe	N°
répliquer	3	rester	3	restreindre	3	retourner	3
rogner	3	supplanter	3	vivre	3	accepter	2
amnistier	2	applaudir	2	approuver	2	arrêter	2
basculer	2	blanchir	2	chasser	2	chercher	2
classer	2	clouer	2	commander	2	conduire	2
continuer	2	contrer	2	convoquer	2	débiter	2
déborder	2	défier	2	déformer	2	démettre	2
dépenser	2	dépouiller	2	diriger	2	discuter	2
échanger	2	échoir	2	éconduire	2	élire	2
encaisser	2	encourager	2	entendre	2	envoyer	2
exhorter	2	extraire	2	flasher	2	glisser	2
grossir	2	humilier	2	impliquer	2	intenter	2
interroger	2	introduire	2	jeter	2	lier	2
maintenir	2	marginaliser	2	marquer	2	noter	2
pardonner	2	permettre	2	plonger	2	publier	2
rattraper	2	rayer	2	rechercher	2	reconduire	2
remercier	2	repousser	2	réprimander	2	reproduire	2
résilier	2	respecter	2	retoquer	2	ridiculiser	2
signaler	2	siphonner	2	sommer	2	soustraire	2
suppléer	2	taxer	2	terminer	2	transplanter	2
abandonner	1	accompagner	1	accréditer	1	accrocher	1
affirmer	1	agrémenter	1	alléger	1	aménager	1
appeler	1	approcher	1	arroger	1	assassiner	1
assimiler	1	attacher	1	avouer	1	baisser	1
boire	1	bonifier	1	brader	1	brocarder	1
cacheter	1	cantonner	1	céder	1	cerner	1
comparer	1	compenser	1	considérer	1	conspuer	1
courir	1	cracher	1	débarquer	1	déchirer	1
décompter	1	démasquer	1	déposer	1	désarmer	1
détourner	1	diluer	1	diminuer	1	dispenser	1
disqualifier	1	diviser	1	dominer	1	édicter	1
élever	1	éliminer	1	emboîter	1	emporter	1
encercler	1	enfermer	1	entourer	1	entraver	1
énumérer	1	étiqueter	1	évincer	1	évoluer	1
exonérer	1	faire	1	finir	1	fracasser	1

Verbe	N°	Verbe	N°	Verbe	N°	Verbe	N°
franchir	1	frustrer	1	hisser	1	immortaliser	1
inciter	1	inculquer	1	indemniser	1	inonder	1
inscrire	1	instruire	1	interrompre	1	juger	1
lâcher	1	laisser	1	laver	1	léguer	1
licencier	1	lutter	1	marier	1	marteler	1
motiver	1	museler	1	perdre	1	piller	1
piloter	1	pincer	1	planter	1	pointer	1
positionner	1	précéder	1	précipiter	1	préconiser	1
proroger	1	pulvériser	1	rabrouer	1	raccrocher	1
racheter	1	radier	1	rafler	1	réaliser	1
recaler	1	recuser	1	réélire	1	régler	1
réincarcérer	1	réitérer	1	relancer	1	relever	1
reloger	1	remarquer	1	rémunérer	1	renier	1
renouer	1	repartir	1	reporter	1	représenter	1
requalifier	1	rétablir	1	retrancher	1	rétrograder	1
réveiller	1	revenir	1	sacrer	1	scanner	1
sermonner	1	siffler	1	stigmatiser	1	stopper	1
substituer	1	subtiliser	1	sucrer	1	talonner	1
tatouer	1	tendre	1	tenter	1	tomber	1
tourner	1	tuer	1	vider	1	0	0

TABLE A.2 – Les 467 verbes utilisés au PSVi en ordre numérique.

A.3 Les verbes utilisés au PSVpp en ordre alphabétique

Verbe	N°	Verbe	N°	Verbe	N°	Verbe	N°
abandonner	5	accaparer	1	accélérer	1	accepter	2
acclamer	1	accoler	1	accorder	28	accrocher	1
accueillir	3	acculer	4	accuser	101	administrer	3
adresser	2	affaiblir	2	affecter	7	affubler	15
agresser	1	aider	1	allouer	5	alourdir	1
amputer	1	anéantir	2	appeler	6	applaudir	1
appliquer	1	apporter	1	apposer	1	arrêter	3
assaillir	1	assiéger	1	assigner	13	assimiler	2
assister	1	associer	9	assurer	5	attaquer	8

Verbe	N°	Verbe	N°	Verbe	N°	Verbe	N°
attribuer	62	auréoler	2	autoriser	17	avantager	1
bafouer	1	bannir	2	barrer	3	battre	4
blanchir	2	bloquer	1	bombarder	3	brider	2
brocarder	2	cantonner	6	caricaturer	1	catapulter	1
cerner	4	chahuter	5	changer	1	charger	48
chasser	1	choisir	3	clochardiser	1	clouer	3
coiffer	2	coincer	3	coloniser	1	combler	1
comparer	1	compenser	1	compléter	5	compromettre	5
concerner	1	concurrencer	4	condamner	57	conditionner	1
conduire	1	conférer	1	confier	40	confiner	8
confirmer	34	confisquer	4	conforter	38	confronter	66
connecter	2	consacrer	8	conseiller	2	contester	3
contraindre	538	contrarier	2	contrecarrer	1	contredire	2
contrer	4	convier	2	corriger	1	couper	1
couronner	11	courtiser	2	couvrir	1	créditer	30
critiquer	16	croquer	1	débarrasser	6	déborder	5
débouter	2	décaler	3	décerner	25	décharger	1
déchoir	13	déclarer	4	déclasser	1	décorer	1
découvrir	2	décrire	2	dédommager	2	défier	2
déjouer	1	déjuger	1	délaisser	10	délester	1
délivrer	2	demander	7	démasquer	2	démultiplier	1
dénier	4	dénoncer	1	dépasser	5	dépeindre	3
déplacer	2	déposséder	18	dépouiller	4	déprécier	1
députer	1	dérober	3	désapprouver	2	désavouer	3
désigner	4	dessaisir	2	destiner	1	destituer	2
détrôner	1	devancer	9	diagnostiquer	1	diffamer	1
diriger	1	discriminer	2	dispenser	2	disqualifier	11
distancer	11	distinguer	9	donner	3	doter	41
dresser	2	écarteler	2	écarter	22	éclipser	1
effacer	1	égratigner	1	éjecter	1	élargir	3
éliminer	5	emmurer	1	émousser	4	empêcher	11
emprisonner	2	encercler	4	encourager	4	engager	3
enjoindre	3	enlever	1	enliser	1	enrichir	3
ensevelir	2	entourer	5	entraîner	7	entraver	1
envahir	2	envoyer	1	épargner	2	épingler	4

Verbe	N°	Verbe	N°	Verbe	N°	Verbe	N°
escorter	1	étoffer	1	évincer	3	exclure	37
excommunier	1	exempter	2	exhorter	2	exonérer	1
exposer	6	expulser	18	extrader	1	faire	1
favoriser	3	féliciter	3	fermer	2	fesser	1
filer	1	filmer	5	fixer	5	flanquer	2
flouer	7	forcer	60	fragiliser	1	frapper	14
freiner	4	frustrer	1	garantir	4	gifler	1
gonfler	1	gratifier	13	guérir	1	guider	1
honorer	20	immerger	1	immortaliser	2	impartir	1
impliquer	10	imposer	15	inciter	2	incriminer	1
inculper	13	indemniser	1	infliger	51	informer	4
inoculer	1	inonder	2	inquiéter	1	intégrer	2
interdire	89	interpeller	3	interroger	4	interrompre	2
intimer	2	introniser	2	investir	19	inviter	12
isoler	10	jeter	3	justifier	2	lâcher	2
laisser	2	laminer	1	larguer	1	légitimer	4
léser	1	libérer	1	lier	2	limiter	5
malmener	1	marginaliser	10	marier	2	mêler	2
menacer	51	mener	4	mettre	25	minimiser	1
mobiliser	1	modifier	5	montrer	7	moquer	1
mourir	2	multiplier	1	museler	1	muter	1
nantir	1	naturaliser	1	neutraliser	1	nier	1
nommer	8	notifier	16	obliger	276	octroyer	8
offrir	15	opposer	23	ordonner	2	paralyser	1
pardonner	1	parer	1	partir	1	pénaliser	11
perdre	1	persécuter	2	photographier	1	piéger	1
placer	6	plaquer	1	plonger	3	porter	2
poser	1	poursuivre	10	pousser	2	précipiter	1
préférer	5	prendre	2	prescrire	1	présenter	5
presser	3	prier	7	priver	267	projeter	1
promettre	2	promouvoir	18	proposer	15	propulser	34
protéger	3	punir	5	qualifier	2	questionner	2
rabaisser	1	racheter	2	radier	2	rajeunir	1
ramener	6	rappeler	5	rassurer	1	rattraper	6
ravaler	1	rayer	5	réaffirmer	1	réaménager	1

Verbe	N°	Verbe	N°	Verbe	N°	Verbe	N°
rebaptiser	3	recaler	4	réclamer	1	reclasser	2
recommander	1	récompenser	66	reconduire	6	reconnaître	8
réduire	34	réélire	1	réfléter	1	refouler	11
refuser	74	réincorporer	2	réintégrer	2	rejeter	5
rejoindre	3	relancer	2	reléguer	34	rembourser	3
remercier	1	remettre	6	remplacer	5	renchérir	1
renforcer	25	renover	1	renvoyer	11	réorienter	1
repérer	1	replonger	4	reporter	1	repousser	6
représenter	4	réprimander	2	reprocher	18	réquisitionner	1
réserver	4	restaurer	1	restituer	1	rétablir	2
retirer	22	retourner	1	rétrograder	5	réunir	1
revenir	1	sacrer	3	sanctionner	12	sauver	2
sceller	1	séparer	1	servir	1	signifier	4
sommer	14	sortir	1	soumettre	29	soupçonner	7
soutenir	1	spolier	7	statufier	1	stigmatiser	1
submerger	3	suivre	3	supplanter	2	surcharger	1
surnommer	4	suspendre	9	talonner	7	tancer	1
taxer	10	tempérer	2	tenir	1	ternir	2
tirer	1	titulariser	1	toucher	2	traduire	8
trahir	1	traîner	1	traiter	6	transformer	3
transformer	3	transplanter	1	traquer	2	voir	2
vouer	2						

TABLE A.3 – Les 401 verbes utilisés au PSVpp en ordre alphabétique.

A.4 Les verbes utilisés au PSVpp en ordre numérique

Verbe	N°	Verbe	N°	Verbe	N°	Verbe	N°
contraindre	538	obliger	276	priver	267	accuser	101
interdire	89	refuser	74	confronter	66	récompenser	66
attribuer	62	forcer	60	condamner	57	infliger	51
menacer	51	charger	48	doter	41	confier	40
conforter	38	exclure	37	confirmer	34	propulser	34
réduire	34	reléguer	34	créditer	30	soumettre	29
accorder	28	décerner	25	mettre	25	renforcer	25

Verbe	N°	Verbe	N°	Verbe	N°	Verbe	N°
opposer	23	écarter	22	retirer	22	honorer	20
investir	19	déposséder	18	expulser	18	promouvoir	18
reprocher	18	autoriser	17	critiquer	16	notifier	16
affubler	15	imposer	15	offrir	15	proposer	15
frapper	14	sommer	14	assigner	13	déchoir	13
gratifier	13	inculper	13	inviter	12	sanctionner	12
couronner	11	disqualifier	11	distancer	11	empêcher	11
pénaliser	11	refouler	11	renvoyer	11	délaisser	10
impliquer	10	isoler	10	marginaliser	10	poursuivre	10
taxer	10	associer	9	devancer	9	distinguer	9
suspendre	9	attaquer	8	confiner	8	consacrer	8
nommer	8	octroyer	8	reconnaître	8	traduire	8
affecter	7	demander	7	entraîner	7	flouer	7
montrer	7	prier	7	soupçonner	7	spolier	7
talonner	7	appeler	6	cantonner	6	débarrasser	6
exposer	6	placer	6	ramener	6	ratrapper	6
reconduire	6	remettre	6	repousser	6	traiter	6
abandonner	5	allouer	5	assurer	5	chahuter	5
compléter	5	compromettre	5	déborder	5	dépasser	5
éliminer	5	entourer	5	filmer	5	fixer	5
limiter	5	modifier	5	préférer	5	présenter	5
punir	5	rappeler	5	rayer	5	rejeter	5
remplacer	5	rétrograder	5	acculer	4	battre	4
cerner	4	concurrencer	4	confisquer	4	contrer	4
déclarer	4	dénier	4	dépouiller	4	désigner	4
émousser	4	encercler	4	encourager	4	épingler	4
freiner	4	garantir	4	informer	4	interroger	4
légitimer	4	mener	4	recaler	4	replonger	4
représenter	4	réserver	4	signifier	4	surnommer	4
accueillir	3	administrer	3	arrêter	3	barrer	3
bombarder	3	choisir	3	clouer	3	coincer	3
contester	3	décaler	3	dépeindre	3	dérober	3
désavouer	3	donner	3	élargir	3	engager	3
enjoindre	3	enrichir	3	évincer	3	favoriser	3
féliciter	3	interpeller	3	jeter	3	plonger	3

Verbe	N°	Verbe	N°	Verbe	N°	Verbe	N°
presser	3	protéger	3	rebaptiser	3	rejoindre	3
rembourser	3	sacrer	3	submerger	3	suivre	3
transformer	3	traquer	3	accepter	2	adresser	2
affaiblir	2	anéantir	2	assimiler	2	auréoler	2
bannir	2	blanchir	2	brider	2	brocarder	2
coiffer	2	connecter	2	conseiller	2	contrarier	2
contredire	2	convier	2	courtiser	2	débouter	2
découvrir	2	décrire	2	dédommager	2	défier	2
délivrer	2	démasquer	2	déplacer	2	désapprouver	2
dessaisir	2	destituer	2	discriminer	2	dispenser	2
dresser	2	écarteler	2	emprisonner	2	ensevelir	2
envahir	2	épargner	2	exempter	2	exhorter	2
fermer	2	flanquer	2	immortaliser	2	inciter	2
inonder	2	intégrer	2	interrompre	2	intimer	2
introniser	2	justifier	2	lâcher	2	laisser	2
lier	2	marier	2	mêler	2	mourir	2
ordonner	2	persécuter	2	porter	2	pousser	2
prendre	2	promettre	2	qualifier	2	questionner	2
racheter	2	radier	2	reclasser	2	réincorporer	2
réintégrer	2	relancer	2	réprimander	2	rétablir	2
sauver	2	supplanter	2	tempérer	2	ternir	2
toucher	2	voir	2	vouer	2	accaparer	1
accélérer	1	acclamer	1	accoler	1	accrocher	1
agresser	1	aider	1	alourdir	1	amputer	1
applaudir	1	appliquer	1	apporter	1	apposer	1
assaillir	1	assiéger	1	assister	1	avantager	1
bafouer	1	bloquer	1	caricaturer	1	catapulter	1
changer	1	chasser	1	clochardiser	1	coloniser	1
combler	1	comparer	1	compenser	1	concerner	1
conditionner	1	conduire	1	conférer	1	contrecarrer	1
corriger	1	couper	1	couvrir	1	croquer	1
décharger	1	déclasser	1	décorer	1	déjouer	1
déjuger	1	délester	1	démultiplier	1	dénoncer	1
déprécier	1	députer	1	destiner	1	détrôner	1
diagnostiquer	1	diffamer	1	diriger	1	éclipser	1

Verbe	N°	Verbe	N°	Verbe	N°	Verbe	N°
effacer	1	égratigner	1	éjecter	1	emmurer	1
enlever	1	enliser	1	entraver	1	envoyer	1
escorter	1	étoffer	1	excommunier	1	exonérer	1
extrader	1	faire	1	fesser	1	filer	1
fragiliser	1	frustrer	1	gifler	1	gonfler	1
guérir	1	guider	1	immerger	1	impartir	1
incriminer	1	indemniser	1	inoculer	1	inquiéter	1
laminer	1	larguer	1	léser	1	libérer	1
malmener	1	minimiser	1	mobiliser	1	moquer	1
multiplier	1	museler	1	muter	1	nantir	1
naturaliser	1	neutraliser	1	nier	1	paralyser	1
pardonner	1	parer	1	partir	1	perdre	1
photographier	1	piéger	1	plaquer	1	poser	1
précipiter	1	prescrire	1	projeter	1	rabaisser	1
rajeunir	1	rassurer	1	ravaler	1	réaffirmer	1
réaménager	1	réclamer	1	recommander	1	réélire	1
refléter	1	remercier	1	renchérir	1	rénover	1
réorienter	1	repérer	1	reporter	1	réquisitionner	1
restaurer	1	restituer	1	retourner	1	réunir	1
revenir	1	sceller	1	séparer	1	servir	1
sortir	1	soutenir	1	statufier	1	stigmatiser	1
surcharger	1	tancer	1	tenir	1	titulariser	1
titulariser	1	trahir	1	traîner	1	transférer	1
transplanter							

TABLE A.4 – Les 401 verbes utilisés au PSVpp en ordre numérique.

A.5 Les verbes utilisés au PSVi et au PSVpp

Verbe	N° Infinitif	N° Participe	Verbe	N° Infinitif	N° Participe
abandonner	1	5	imposer	541	15
accepter	2	2	inciter	1	2
accoler	4	1	inculper	14	13
accorder	1146	28	indemniser	1	1
accrocher	1	1	infliger	1657	51

Verbe	N° Infinitif	N° Participe	Verbe	N° Infinitif	N° Participe
accueillir	4	3	informer	9	4
accuser	80	101	inoculer	3	1
administrer	104	3	inonder	1	2
adresser	30	2	intégrer	3	2
affecter	11	7	interdire	1269	89
affubler	8	15	interpeller	6	3
allouer	98	5	interroger	2	4
amputer	10	1	interrompre	1	2
appeler	1	6	intimer	46	2
applaudir	2	1	introniser	5	2
appliquer	102	1	inviter	17	12
apporter	9	1	isoler	5	10
apposer	10	1	jeter	2	3
arrêter	2	3	lâcher	1	2
assigner	80	13	laisser	1	2
assimiler	1	2	lier	2	2
associer	9	9	limiter	6	5
assurer	19	5	marginaliser	2	10
attaquer	5	8	marier	1	2
attribuer	1705	62	menacer	11	51
autoriser	23	17	mener	3	4
barrer	44	3	mettre	7	25
blanchir	2	2	montrer	16	7
bloquer	14	1	mourir	5	2
brocarder	1	2	museler	1	1
cantonner	1	6	nier	14	1
cerner	1	4	nommer	6	8
charger	6	48	notifier	764	16
chasser	2	1	obliger	21	276
clouer	2	3	octroyer	302	8
coiffer	3	2	offrir	1339	15
comparer	1	1	opposer	222	23
compenser	1	1	ordonner	75	2
concurrer	4	4	pardonner	2	1
condamner	42	57	partir	3	1

Verbe	N° Infinitif	N° Participe	Verbe	N° Infinitif	N° Participe
conduire	2	1	pénaliser	7	11
conférer	40	1	perdre	1	1
confier	1483	40	placer	7	6
confiner	3	8	plonger	2	3
confirmer	69	34	porter	8	2
confisquer	157	4	poser	33	1
conforter	8	38	poursuivre	7	10
confronter	5	66	pousser	12	2
consacrer	31	8	précipiter	1	1
conseiller	96	2	préférer	57	5
contester	19	3	prendre	5	2
contraindre	3	538	prescrire	147	1
contrer	2	4	présenter	89	5
couper	52	1	presser	4	3
couronner	5	11	prier	12	7
créditer	41	30	priver	80	267
critiquer	5	16	projeter	4	1
déborder	2	5	promettre	179	2
décerner	963	25	proposer	1157	15
déchoir	4	13	propulser	10	34
déclarer	3	4	punir	3	5
décorer	3	1	qualifier	6	2
défier	2	2	racheter	1	2
délester	5	1	radier	1	2
délivrer	93	2	rappeler	70	5
demander	336	7	rattraper	2	6
démasquer	1	2	rayer	2	5
dénier	45	4	recaler	1	4
dépasser	13	5	réclamer	110	1
déposséder	20	18	recommander	30	1
dépouiller	2	4	récompenser	21	66
dérober	9	3	reconduire	2	6
désigner	13	4	reconnaître	171	8
dessaisir	3	2	réduire	9	34
détrôner	5	1	réélire	1	1

Verbe	N° Infinitif	N° Participe	Verbe	N° Infinitif	N° Participe
devancer	7	9	refouler	10	11
diagnostiquer	27	1	refuser	2477	74
diriger	2	1	rejeter	7	5
dispenser	1	2	rejoindre	12	3
disqualifier	1	11	relancer	1	2
distancer	3	11	reléguer	7	34
donner	107	3	rembourser	55	3
doter	39	41	remercier	2	1
dresser	16	2	remettre	1048	6
écarter	14	22	remplacer	5	5
éclipser	5	1	renforcer	5	25
éliminer	1	5	renvoyer	5	11
empêcher	22	11	reporter	1	1
encercler	1	4	repousser	2	6
encourager	2	4	représenter	1	4
enjoindre	15	3	réprimander	2	2
enlever	16	1	reprocher	892	18
entourer	1	5	réserver	30	4
entraîner	6	7	restituer	89	1
entraver	1	1	rétablir	1	2
envoyer	2	1	retirer	1136	22
épargner	12	2	retourner	3	1
épingler	4	4	rétrograder	1	5
évincer	1	3	revenir	1	1
exclure	21	37	sacrer	1	3
exhorter	2	2	sanctionner	20	12
exonérer	1	1	servir	18	1
exposer	5	6	signifier	827	4
expulser	8	18	sommer	2	14
extrader	3	1	soumettre	21	29
faire	1	1	stigmatiser	1	1
féliciter	3	3	supplanter	3	2
fermer	30	2	surnommer	5	4
fixer	28	5	suspendre	18	9
forcer	6	60	talonner	1	7

Verbe	N° Infinitif	N° Participe	Verbe	N° Infinitif	N° Participe
frapper	6	14	taxer	2	10
frustrer	1	1	tirer	5	1
garantir	82	4	traîner	11	1
gratifier	15	13	traiter	20	6
honorer	3	20	transférer	34	1
immortaliser	1	2	transformer	5	3
impliquer	2	10	transplanter	2	1

TABLE A.5 – Les 234 verbes utilisés au PSVi et au PSVpp en ordre alphabétique.

A.6 Les verbes datifs

Classement des verbes qui sont utilisés au passif en *se voir*; à savoir les fréquences accumulées des deux variantes PSVi et PSVpp; les catégories de groupement sont principalement celles de [Herslund, 1988] et sont des sous-catégories datifs. Les verbes en rouge sont ceux qui sont synonymes de verbes datifs et formes des datifs étendus. Les 97 plus fréquents verbes sont employés 22954 fois dans des constructions passives en *se voir* (groupes verbaux, adjectivaux, infinitifs et nominaux).

Verbe au PSVi	N°	Classification	Verbe	N°	Classification
refuser	2477	<i>locatif négatif</i>	communiquer	39	<i>communication</i>
attribuer	1705	<i>locatif abstrait</i>	doter ≈ attribuer	39	pas datif
infliger	1657	<i>loc.abstr</i>	transférer	34	<i>locatif</i>
confier	1483	<i>locatif abstrait</i>	poser	33	<i>communication</i>
offrir	1339	<i>locatif abstrait</i>	consacrer	31	<i>locatif</i>
interdire	1269	<i>comm. négative</i>	adresser	30	<i>locatif</i>
proposer	1157	<i>communication</i>	fermer	30	<i>locatif négatif</i>
accorder	1146	<i>locatif abstrait</i>	recommander	30	<i>communication</i>
retirer	1136	<i>locatif négatif</i>	réserver	30	<i>locatif abstrait</i>
remettre	1048	<i>locatif</i>	adjoindre	28	<i>locatif abstrait</i>
décerner	963	<i>locatif</i>	expliquer	28	<i>communication</i>
reprocher	892	<i>communication</i>	fixer	28	<i>locatif</i>
signifier	827	<i>communication</i>	imputer	28	<i>locatif abstrait</i>
notifier	764	<i>communication</i>	diagnostiquer	27	pas datif
imposer	541	<i>locatif abstrait</i>	supprimer	25	<i>locatif abstrait</i>

Verbe au PSVi	N°	Classification	Verbe	N°	Classification
demander	336	<i>communication</i>	livrer	24	<i>locatif abstrait</i>
octroyer	302	<i>locatif abstrait</i>	autoriser	23	<i>locatif abstrait</i>
opposer	222	<i>locatif abstrait</i>	prêter	23	<i>locatif abstrait</i>
promettre	179	<i>communication</i>	transmettre	23	<i>locatif abstrait</i>
confisquer	157	<i>locatif négatif</i>	<i>empêcher ≈ refuser</i>	22	pas datif
prescrire	147	<i>communication</i>	<i>verser ≈ transmettre</i>	22	pas datif
réclamer	110	<i>comm. négative</i>	exclure	21	pas datif
donner	107	<i>locatif</i>	obliger	21	pas datif
administrer	104	<i>locatif abstrait</i>	récompenser	21	pas datif
appliquer	102	<i>locatif</i>	soumettre	21	<i>locatif</i>
allouer	98	<i>locatif abstrait</i>	<i>déposséder ≈ enlever</i>	20	pas datif
conseiller	96	<i>communication</i>	sanctionner	20	pas datif
délivrer	93	<i>locatif abstrait</i>	traiter	20	pas datif
présenter	89	<i>locatif</i>	assurer	19	pas datif
restituer	89	<i>locatif abstrait</i>	contester	19	<i>locatif abstrait</i>
répondre	88	<i>communication</i>	ouvrir	18	<i>locatif</i>
garantir	82	<i>communication</i>	rétrocéder	18	<i>locatif</i>
<i>accuser ≈ reprocher</i>	80	pas datif	servir	18	<i>locatif abstrait</i>
assigner	80	<i>locatif abstrait</i>	suspendre	18	<i>locatif négatif</i>
<i>priver ≈ enlever</i>	80	pas datif	inviter	17	pas datif
ordonner	75	<i>communication</i>	voler	17	<i>locatif négatif</i>
rappeler	70	<i>locatif abstrait</i>	distribuer	16	<i>locatif</i>
couper	52	<i>locatif négatif</i>	dresser	16	pas datif
confirmer	69	<i>communication</i>	enlever	16	<i>locatif négatif</i>
préférer	57	<i>locatif abstrait</i>	montrer	16	<i>locatif abstrait</i>
<i>rembourser ≈ rendre</i>	55	pas datif	dicter	15	<i>communication</i>
ravir	48	<i>locatif abstrait</i>	dire	15	<i>communication</i>
intimer	46	<i>communication</i>	enjoindre	15	<i>communication</i>
dénier	45	<i>locatif abstrait</i>	facturer	15	pas datif
<i>barrer ≈ interdire</i>	44	pas datif	<i>gratifier ≈ accorder</i>	15	pas datif
condamner	42	pas datif	rendre	15	<i>locatif</i>
<i>créditer ≈ attribuer</i>	41	pas datif	renouveler	15	pas datif
conférer	40	<i>locatif</i>			

TABLE A.6 – Classification des premiers 97 verbes (fréquence ≥ 15 occurrences) en sous-catégories datives.